RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR

DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON

2013

CONSERVATOIRE NATIONAL MUSIQUE ET DANSE DE LYON

Un établissement public administratif d'Etat sous tutelle exclusive du ministère de la culture et de la communication

600 étudiants accueillis

33 ans d'existence

187 enseignants permanents, 70 intervenants extérieurs

35 nationalités représentées parmi les 19% d'étudiants de nationalité étrangère

10 départements pédagogiques

350 instruments

67 personnels administratifs, techniques et de bibliothèque

14,5M€ de budget consolidé

14500 m2 répartis sur deux sites, 110 salles de classe

Plus de **92% de taux d'insertion** dans un domaine en lien avec les formations reçues (enquête portant sur la promotion 2010)

1 résidence étudiante

Des diplômés insérés dans des formations et compagnies prestigieuses, reconnues par des prix internationaux

Un enseignement structuré selon le schéma **Licence-Master-Doctorat**

Des colloques et des projets internationaux

Un centre de ressources documentaires

350 manifestations publiques annuelles au service de la pédagogie

886 candidats présents aux épreuves pour 148 admis toutes disciplines confondues

AVANT PROPOS DU DIRECTEUR

S'il est des années contrastées dans l'histoire du CNSMD de Lyon, 2013 prendra une place toute singulière.

2013 est d'abord un grand crû par la réussite artistique et professionnelle, souvent internationale, de ses diplômés ; par ailleurs l'impact du glissement de terrain dont l'établissement a été victime a été immédiat sur les fonctionnements et les consciences.

Habitées par la passion de leurs missions, les équipes enseignantes et administratives ont été très réactives et ont ensemble visé les priorités de l'établissement : formations, recrutements et diplomations, partenariats. Cela témoigne, s'il en est besoin, que l'engagement performant et de service public de chacun est incontestable. Je tiens à remercier très sincèrement de leur générosité tous les partenaires qui ont pu nous ouvrir leurs portes et nous accueillir dès décembre 2013.

Le sinistre s'est imposé à l'issue d'une année intense qui a vu naître la phase du nécessaire « bilan LMD » nourri par cinq années d'expériences, les premiers pas extrêmement prometteurs du Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s], l'ingénierie de cursus internationaux raisonnés et ambitieux, et une montée en puissance des partenariats professionnels au profit de l'insertion de nos étudiants.
La formalisation et l'accompagnement de la Recherche ont été renforcés au profit de nos jeunes artistes.

Le colloque international « Danse et Musique, l'art de la rencontre » a été un succès remarquable, scientifique et artistique, scellant plus avant cet esprit collaboratif et fécond entre les deux arts au sein du même établissement.

La question de la médiation culturelle a inspiré de nouvelles initiatives impliquant différemment nos étudiants dans le déroulement de la saison comme dans leur formation face aux publics notamment via le département de Culture musicale et celui de la formation à l'enseignement.

Du côté des « fonctions support » les équipes ont poursuivi leur engagement au service de l'établissement dans un contexte budgétaire de plus de plus tendu et des exigences de gestion à moderniser toujours plus avant.

L'application du nouveau règlement intérieur a été fluide, comme la concertation dont il est issu le laissait espérer.

Ce rapport d'activités témoigne en transparence du fonctionnement du CNSMD par missions et services, en s'appuyant sur l'outil statistique.

Je souhaite que l'an prochain il puisse être augmenté par un rapport de chacun des départements pédagogiques, danse et musique, souhait qui n'a pu aboutir cette année en raison de l'énergie considérable déployée pour faire face jour après jour aux conséquences directes et indirectes du sinistre.

Je remercie les représentants et membres des différentes instances de l'établissement CNSMD de Lyon dont les travaux toujours plus vivants et attentifs contribuent largement à la bonne évolution de l'établissement.

Géry Moutier
Directeur

TABLE DES MATIÈRES

1 L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

1.1 Le cadre général de l'organisation des études au CNSMD de Lyon Page 7
1.1.1 Les trois cycles diplômants
1.1.2 formation diplômante à l'enseignement artistique Page 8

1.2 Premier et deuxième cycle en 2013 Page 10
1.2.1 Les concours d'entrée en 2013
1.2.2 Les étudiants en cursus diplômant Page 13
1.2.3 L'organisation de la rentrée 2012-2013 Page 14
1.2.4 La professionnalisation des étudiants Page 24
1.2.5 Suivi insertion professionnelle Page 31

1.3 La formation diplômante à l'enseignement Page 36
1.3.1 La formation diplômante au Certificat d'Aptitude en musique
1.3.2 La formation diplômante au Certificat d'Aptitude en danse Page 41

1.4 La recherche et les troisièmes cycles Page 45
1.4.1 La recherche en 2013
1.4.2 Le doctorat "recherche et pratique" Page 48
1.4.3 L'Artist Diploma Page 49

Encadré : le collège des hautes études – Lyon sciences Page 51

2 LES ACTIONS A L'INTERNATIONAL
2.1 Erasmus Page 52
2.2 Les projets de cursus internationaux Page 53

3 LA SAISON PUBLIQUE ET LES PROJETS ARTISTIQUES CROISÉS

3.1 La saison publique Page 55
3.2 Les partenariats Page 57
3.3 Développement des publics et éducation artistique et culturelle Page 62

4 LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

4.1 Gouvernance Page 66
Encadré : le rapport de la Cour des Comptes Page 69
4.2 Le budget de l'établissement Page 70
4.3 Les ressources humaines Page 76
4.4 Les ressources documentaires la médiathèque Nadia Boulager Page 79
4.5 La régie Page 87
4.6 Les affaires générales et les bâtiments Page 88

Encadré : le sinistre majeur subi le 4 décembre 2013 Page 93

1. L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

1.1 - LE CADRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES ETUDES AU CNSMD DE LYON

L'enseignement artistique supérieur français s'inscrit dans le schéma dit de Bologne souvent résumé par le sigle LMD : Licence, Master et Doctorat. Les évaluations s'organisent par semestres et font largement appel au contrôle continu. Comme à l'université, l'obtention de points de crédits (ECTS) valide chaque matière. Conformément à cette réforme mise en place en 2009, les études au CNSMD de Lyon s'organisent en trois cycles distincts.
Former un musicien ou un danseur, c'est lui permettre d'acquérir la maîtrise de son art, de développer sa culture musicale et générale participant à l'expression de sa personnalité artistique.

C'est pourquoi les cursus associent à la discipline principale plusieurs disciplines complémentaires obligatoires ou optionnelles. Celles-ci recouvrent un large ensemble de disciplines théoriques et des pratiques collectives (musique de chambre, orchestre, atelier d'improvisation,...).

Parallèlement, l'enseignement est enrichi par des séminaires et classes de maître.

Les enseignements sont groupés par départements : danse, cordes, bois, cuivres, claviers, voix, composition et écriture, musique ancienne, formation diplômante au Certificat d'Aptitude, musique de chambre.

1.1.1 LES TROIS CYCLES DIPLÔMANTS

1.1.1 - 1 Le premier cycle, d'une durée de trois ans pour la musique et de quatre ans pour la danse (incluant une année préparatoire), débouche sur l'obtention du Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et le Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur (DNSPD) valant licence soit bac+3 à l'échelle européenne.
Ces années d'études, éventuellement réductibles en fonction des acquis précédents de l'étudiant, constituent le moment de la consolidation des savoirs fondamentaux (savoir-faire, culture musicale ou chorégraphique et générale) mais également le temps de la découverte et de l'ouverture.

Les étudiants du conservatoire inscrits en premier cycle, peuvent s'ils le désirent, obtenir en parallèle une licence en musique ou en "Arts du spectacle", en vertu d'un partenariat avec l'Université Lyon 2.

L'objectif de ce premier cycle est de permettre aux étudiants de devenir des artistes complets et professionnels.

1.1.1 - 2 Le second cycle, d'une durée irréductible de deux ans, est sanctionné par le diplôme conférant le grade de Master (bac +5). Il ne concerne pour l'instant que les étudiants musiciens et serait mis en place dans un avenir proche pour les étudiants danseurs.
Ses objectifs sont le développement du projet personnel de l'étudiant, de son aptitude à la recherche, de son autonomie et l'aboutissement de ses capacités d'insertion professionnelle.

1.1.1 - 3 Le troisième cycle, est constitué de deux diplômes.

Le doctorat de musique “recherche et pratique”, conduit en partenariat avec l’école doctorale Lyon-Saint-Étienne. Il est destiné, pour l’ensemble des disciplines enseignées au CNSMDL, à des étudiants désirant pratiquer conjointement une activité professionnelle de musicien de haut niveau et mener une recherche conduisant à la rédaction d’une thèse tout en s’inscrivant dans une dynamique d’insertion professionnelle.

Le diplôme d’établissement « Artist Diploma » est ouvert aux étudiants musiciens désirant pratiquer une activité musicale de haut niveau et développer conjointement un projet personnalisé dans le domaine de l’interprétation, de la création ou de la diffusion artistique, en s’inscrivant dans une dynamique d’insertion professionnelle.

1.1.2 LA FORMATION DIPLÔMANTE À L’ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le CNSMD de Lyon propose une formation à l’enseignement artistique sanctionnée par un Certificat d’Aptitude et un diplôme valant grade de Master (uniquement en musique).

1.1.2 - 1 En musique

Le CNSMD de Lyon dispense une formation à l’enseignement musical sanctionnée par un **diplôme de 2ème cycle conférant le grade de Master**.
La formation à l’enseignement est ouverte aux disciplines suivantes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, piano, percussion, harpe, orgue, accordéon, guitare, musique ancienne, chant, direction de chœurs, professeur d’accompagnement, écriture, culture musicale, jazz, composition musique électro-acoustique.
Celle-ci s’organise ainsi :
-des enseignements fondamentaux qui peuvent être conduits de façon relativement traditionnelle (en sciences de l’éducation et en culture musicale) ou sous forme d’“itinéraires de découvertes” ;
-des ateliers qui permettent d’enrichir la “boîte à outils” de l’enseignant et de varier les dispositifs de formation (atelier d’écriture : arrangement, orchestration, écriture de petite forme, réalisation d’un projet personnel musical écrit,... atelier d’improvisation jazz, atelier autour de la musique contemporaine, avec réalisation de pastiches, parfois d’improvisation...) ;
-des séminaires au sein desquels la recherche nourrit l’imaginaire et l’invention pédagogique ;
-des stages permettant d’être en contact avec le terrain éducatif réel dans toute sa diversité.

1.1.2 - 2 En danse

Cette formation s’adresse aux professionnels de la danse (danseurs, professeurs, chorégraphes) souhaitant compléter leur expérience afin de s’investir dans une recherche sur l’art d’enseigner la danse et de trouver des applications pratiques adaptées à l’enseignement public.
Les études conduisant à la délivrance du certificat d’aptitude sont d’une durée de 700 heures pour chacune des options (jazz, contemporain, classique) et réparties sur deux années sous forme de sessions pendant les vacances scolaires.

Après l’admission en formation, une prise en compte des acquis professionnels peut être envisagée si le stagiaire en fait la demande auprès d’une commission. Un allégement du temps de formation est donc possible.

L’enseignement est différencié en fonction des options afin de respecter les spécificités. Une large place est réservée à l’histoire, au répertoire, à la culture chorégraphique ainsi qu’à la

création. Le CNSMD de Lyon favorise aussi toutes les situations interactives entre la musique et la danse. Les stagiaires sont formés au travail en équipe pour pouvoir développer des collaborations qui contribueront à l'enrichissement artistique des élèves ainsi qu'à l'évolution de la danse.

Les sciences de l'éducation apportent leur contribution à un enrichissement de la pédagogie de la danse. L'analyse du corps dans le mouvement dansé, le travail sur la vidéo sont des outils qui, intégrés à la pratique de l'enseignement, permettent d'affiner les compétences et les exigences des futurs professeurs certifiés.

1.2 - LES PREMIER ET DEUXIEME CYCLES EN 2013

Le règlement des études fixe l'organisation des études au sein de l'établissement.

1.2.1 - LES CONCOURS D'ENTREE EN 2013

1.2.1 - 1 Le calendrier 2013

Les concours d'entrée se sont déroulés selon une organisation mise en place depuis plusieurs années : calendrier diffusé sur internet début février, demande de dossiers par internet en mars et avril pour la plupart des disciplines ; deux sessions d'examens en juin et septembre.

Cependant 2013 doit être considérée comme la dernière année d'organisation selon ce calendrier. Une réforme importante a en effet été engagée pour modifier le calendrier des concours d'entrée : suppression des examens d'entrée en septembre, organisation de deux sessions en avril et juin. Cette réforme a été mise en place en 2014 pour le recrutement des étudiants 2014/2015.

1.2.1 - 2 Synthèse des candidats admis :

Le nombre de candidats se présentant aux concours d'entrée du Conservatoire est l'occasion pour l'établissement de confirmer son attractivité et de facto son importante sélectivité, compte tenu du nombre limité de places ouvertes aux différents concours.

Après la baisse des candidatures en 2011 et 2012, le nombre des candidats en 2013 a été supérieur aux années précédentes avec une augmentation du nombre des candidats inscrits (+12% par rapport à 2012) et des candidats présents (+10% par rapport à 2012), comme le démontre le tableau suivant :

Année	Préinscriptions par internet	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Candidats admis
2009	1666	1157	906	422	190
2010	1716	1199	970	350	172
2011	1543	1089	817	334	151
2012	1531	1016	793	354	143
2013	**1655**	**1162**	**886**	**358**	**148**

Les 148 nouveaux admis 2013 (hors FDCA et doctorat) se répartissent de la façon suivante :

DNSP Musicien : **98**
DNSP Danse : **27**
Master (musique) : **19**
Artist diploma : **4.**

Cependant, des disparités sont à signaler au niveau des départements. Par rapport à 2012, certains ont subi une baisse sensible de candidats : claviers (- 7%), musique ancienne (- 25%), d'autres au contraire ont connu une augmentation parfois importante : bois (+ 10%), voix et direction de chœurs (+ 10%), danse (+20%) création musicale (+50%). Les autres départements (cordes, cuivres) ont un nombre de candidats stable.

En 2013, a été organisée la sélection des dossiers de la promotion VI de la FDCA Danse. L'examen d'admission a lieu en février 2014. Les candidats de la FDCA Danse ne font donc pas partie des présentes statistiques.

Enfin le 3ème cycle Artist Diploma a connu une baisse de candidats (-15%) et une baisse du nombre des admis (4 au lieu de 8 l'an dernier).

A ces chiffres, il faut rajouter 1 candidat admis en cycle Doctorat (au lieu de 3 l'an dernier) et les 20 admis en FDCA musique.

Total des nouveaux entrants : 169 (y compris FDCA musique et doctorat).

1.2.1 - 3 Les concours d'entrée en 1er cycle

Par rapport à l'année précédente, le taux de sélection toutes disciplines confondues est de 12,73% et le rapport aux présents d'un peu plus de 16,5%. Le taux de sélection est le plus restrictif des cinq dernières années.

Concernant les musiciens, le taux de sélection est de moins de 13,45% et le rapport aux présents de 18%. Ce fort niveau explique en partie l'important taux de désistement à l'épreuve, le programme exigeant envoyé aux candidats s'avère bien souvent dissuasif auprès de ceux qui s'estiment de niveau plus limité.

Concernant les danseurs, le taux de sélection est de près de 16%, 18% si on le rapporte aux présents. **La sélectivité est en hausse sensible cette année** (près de six points de différence).

1.2.1 - 4 Les concours d'entrée en deuxième cycle (Master)

Année	Préinscrits internet	Inscrits (retour dossiers)	Dossiers Master retenus	Candidats Master présents	Candidats Master admis
2009	157	48	31	31	15
2010	132	59	38	32	10
2011	172	77	53	41	25
2012	132	55	45	34	11
2013	**171**	**79**	**64**	**49**	**19**

Le niveau du concours d'entrée en Master 1 est apprécié au regard des personnalités intéressantes capables de mener à bien un projet de recherche original.

L'année 2013 a vu une sensible augmentation du nombre des candidats en cycle master par rapport à 2012 (+20%). Les chiffres de 2013 sont quasiment identiques à ceux de 2011. Ces chiffres restent cependant encore très modestes par rapport au nombre de candidats en 1er cycle.

Voici les disciplines qui ont accueilli les **19** entrées directes en master en 2013, et la répartition des étudiants dans ces disciplines avec indication de leur établissement d'origine. A noter la forte proportion d'étrangers (11 sur les 19 admis) :

- Chant : **4** (1 Université de Montréal ; 1 Senzoku Gakuen High School Japon ; 1 Université de Colombie ; 1 Académie d'Estonie) ;
- Percussions : **2** (1 Université Taiwan et 1 Université des Arts de Corée) ;
- Flûte baroque : **1** (CNSMD Paris) ;
- Orgue : **1** (Université Yonsei Corée) ;
- Écriture : **1** (Cork School of music Irlande) ;
- Violon : **2** (1 Pôle sup Lille ; 1 Hochschule Freiburg) ;
- Violoncelle : **1** (PESM Dijon) ;
- Hautbois: **1** (HEM Zurich) ;
- Clarinette : **1** (Conservatoire Saint Pétersbourg) ;
- Musique de chambre : **5** : 1 duo piano 4 mains, 1 trio piano/violon/violoncelle (CNSMD de Lyon).

Cette année, les jurys des concours d'entrée ont établi systématiquement des **listes d'attente** quand le niveau le justifiait. Cela s'est révélé utile puisque **7** candidats d'abord inscrits en liste d'attente ont été ensuite définitivement admis : 1 alto, 1 piano, 1 chant, 2 violon (master).

1.2.2 - 5 Concours d'entrée en troisième cycle (Artist Diploma)

2013 était la 3ème année de recrutement pour ce cycle.
16 candidats ont déposé un dossier. Une première sélection a retenu 6 dossiers.
L'audition en juillet a admis 4 candidats dans les disciplines suivantes :

- direction de chœurs : 1 ;
- percussions : 1 ;
- violon : 1 ;
- piano : 1 *(en trio avec 1 violoniste et 1 violoncelliste).*

La candidate admise en percussions est diplômée (Master) de l'université Mc Gill (Canada).
Les trois autres sont diplômés du CNSMD de Lyon et ont obtenu leur diplôme de master récemment.

1.2.1 - 6 Concours d'entrée en 3ème cycle Doctorat Recherche et Pratique :

2012/2013 était la 3ème année de recrutement pour ce cycle.
10 candidats ont déposé un dossier contenant un projet de thèse (contre 7 en 2012 et 18 en 2011).
La commission en juillet a sélectionné 6 dossiers.
L'audition d'admissibilité organisée en octobre a retenu 1 seul candidat :
- 1 compositeur en électroacoustique, ancien diplômé (DNESM) du CNSMD de Lyon.

1.2.1 - 7 Les annales des concours d'entrée 2013

Les annales des concours d'entrée, diffusées sur le site internet depuis 2001 sont un outil au service des futurs candidats comme des professeurs qui accompagnent leur préparation. C'est un outil qui a été jugé nécessaire sous le double aspect d'une mémoire fixée et d'une information directe souvent demandée par les établissements partenaires en France comme à l'étranger.

Elles font apparaître, pour chaque discipline, les programmes et œuvres imposées, le nombre d'étudiants présents, admissibles et admis, la composition des membres du jury, et parfois les

commentaires du président sur le niveau général des candidats, les difficultés rencontrées et des conseils pour les futurs postulants.

Ces annales sont un précieux repère pour situer le niveau d'admission exigé par l'établissement

DSPM	MASTER	DNESM	FDCA Danse	FDCA Musique	DNSPD	doctorat	CECS + Perf	Total

1.2.2 LES ETUDIANTS EN CURSUS DIPLOMANT

1.2.2.1 Par départements

Départements	**2012/2013**	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Cordes	**97**	93	84	91	86
Bois	**55**	50	53	57	48
Cuivres	**53**	52	50	56	52
Claviers	**80**	82	85	81	72
Voix/direction de chœurs	**33**	38	41	40	39
Écriture/composition	**25**	30	30	28	25
Culture Musicale	**6**	9	8	9	5
Musique ancienne	**69**	55	50	57	48
Danse	**87**	87	82	86	85
Pédagogie Musique	**40**	40	40	40	40
Musique de chambre	**18**	30	26	20	27
FDCA Danse	**21**	-	19	-	16
Doctorat	**8**	7	3	-	-
Autres (CECS+Perf)	**-**	-	-	-	27
Total	**592**	**573**	**571**	**565**	**27**

1.2.2.3 - Par cycle d'études

259	**207**	**-**	**21**	**-**	**87**	**10**	**-**	**592**	**2012-2013**
247	232	-	-	-	87	7	-	573	2011-2012
239	225	3	19	-	82	3	-	571	2010 -2011
229	179	31	-	40	86		-	565	2009-2010
218	99	85	16	40	85		27	570	2008-2009

Les chiffres montrent une grande stabilité des effectifs, seules peuvent varier les répartitions des étudiants par année d'étude, par cycle ou par discipline. Le second cycle s'équilibre désormais avec le 1er cycle. Les 40 étudiants de FDCA Musique sont intégrés dans le cycle Master. On note toutefois en 2012/2013 une baisse du nombre d'étudiants en master par rapport aux deux années précédentes et une hausse du nombre des étudiants en 1er cycle (suite aux concours d'entrée). Malgré cette baisse, la répartition entre DNSPM et Master (55%DNSPM / 45%Master) confirme qu'on n'est donc plus dans le rapport 2/3 DNSPM - 1/3 Master.
Le 3ème cycle (Doctorat et Artist Diploma) reste minoritaire en termes d'effectifs.

Le service des études établit également "l'état des classes des disciplines principales", document qui précise pour chaque discipline le nombre d'étudiants par cycle et par année, les étudiants en échange Erasmus, le nom des professeurs, assistants et accompagnateurs afférents à chaque classe

Comme chaque année, le service des études participe une enquête demandée par le département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication et la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (enquête 48). Cette enquête est réalisée via le réseau internet.

1.2.2.4 - Évolution du nombre d'étudiants étrangers du CNSMDL :

En 2012/2013, les étudiants étrangers étaient au nombre de : **84** (85 en 2012 ; 86 en 2010 ; 94 en 2009 ; 81 en 2008), représentant **28 nationalités**.

Le nombre d'étudiants étrangers accueillis temporairement ou dans le cadre des échanges Erasmus est de **23** (21 en 2011 ; 24 en 2010 ; 24 en 2009 ; 15 en 2008).

La proportion d'étrangers accueillis reste stable, elle est de 14,2 %, près de 20% si l'on intègre les Erasmus.

1.2.3 L'ORGANISATION DE LA RENTREE 2002/2013

1.2.3 1 Les inscriptions administratives

Comme tout établissement d'enseignement supérieur, le CNSMD de Lyon a la responsabilité d'affilier ses étudiants à la Sécurité Sociale. Le paiement de la cotisation est une condition à l'inscription pour la scolarité. Toutes deux s'effectuent en même temps. Le service des études

organise la chaîne d'inscription et délivre la carte des étudiants musiciens. Les étudiants danseurs et ceux inscrits en FDCA s'inscrivent directement auprès du secrétariat de ces départements.

En 2012, la procédure d'informatisation qui avait été initiée en 2009 et étendue en 2010 et 2011 à l'ensemble des étudiants, s'est poursuivie avec succès. Elle permet d'accélérer l'actualisation du dossier d'inscription administrative et de délivrer la carte d'étudiant.

À l'inscription définitive des étudiants, les formulaires des étudiants sont informatisés et envoyés par e-mail aux mutuelles étudiantes. Cette procédure permet de faciliter la gestion des inscriptions : moins d'attente pour les étudiants, délais raccourcis pour l'enregistrement des inscriptions.

Les droits de scolarité 2012/2013, fixés par arrêté du ministère de la Culture, s'élevaient à 447 € (+ 21 € par rapport à 2011) ; les droits de médiathèque: 23 € (inchangés); les frais d'inscription à la sécurité sociale étudiante : 207 € (+4 €), soit un total de 677 €.

La rentrée était fixée le lundi 10 septembre 2012 pour les étudiants danseurs et le lundi 24 septembre 2012 pour les étudiants musiciens.
Comme chaque année, le service des études diffuse un Livret d'accueil de l'étudiant, distribué en priorité aux étudiants musiciens de première année dès leur admission mais téléchargeable sur le site internet. Il se révèle également utile pour les autres étudiants et les personnels.

Les rencontres des étudiants de 1ère année avec le service des études et le directeur des études musicales. permettent de présenter en détail le programme d'études de l'établissement, les principes pédagogiques du cursus LMD et toutes les modalités pratiques du suivi et d'inscription dans les différentes matières.

Le directeur des études musicales rencontre individuellement chaque étudiant de 1ère année afin de faire le point sur leur scolarité antérieure, ce qu'ils attendent des études au CNSMDL et leur projet de vie professionnelle et artistique.

Le directeur et le directeur des études musicales ont rencontré également successivement les étudiants musiciens des autres années (DNSPM2 et 3, Master1 et 2) le jeudi 27 septembre 2012. Ces réunions permettent d'informer des calendriers d'examens, des nouveautés sur le cursus, sur le règlement des activités collectives, etc...

D'autres réunions de rentrée, par secteur pédagogique, présidées par les chefs de département, permettent une communication plus ciblée sur le fonctionnement pédagogique de ces départements.

1.2.3. - 2 Situation des étudiants par rapport à la Sécurité sociale

Les non affiliés représentent un pourcentage important et illustrent la diversité des situations sociales des étudiants : ce sont les étudiants de moins de 16 ans (ayant-droit de leurs parents), les + de 28 ans, les étudiants salariés permanents, les étrangers européens qui choisissent la Couverture Européenne d'Assurance Maladie, les étudiants mariés couverts par la Sécurité sociale de leur conjoint ou les étudiants inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

1.2.3. -3 Nombre d'étudiants boursiers sur critères sociaux

Année	Échelon	Échelon	Échelon	Échelon	Échelon	Échelon	Échelon	Total

	0	1	2	3	4	5	6	
2008-2009	36	23	14	14	16	25	17	145
2009-2010	33	21	14	10	12	18	10	118
2010-2011	44	31	12	14	8	12	10	131
2011-2012	49	29	16	12	7	11	9	133
2012-2013	48	28	14	8	9	14	7	128

Les demandes, les notifications et le paiement des bourses sur critères sociaux sont assurés par le CROUS.

Le nombre d'élèves boursiers est resté stable en 2012/2013.

Le nombre de boursiers aux échelons 0 et 1 représente plus de la moitié des boursiers, ce qui révèle une arrivée nouvelle des populations d'étudiants et de familles en situation précaire.

Les boursiers représentent 28,20% de l'effectif global des étudiants éligibles au titre des bourses sociales.

Ils sont 37 danseurs (soit 29%) et 91 musiciens (soit 71%).

Le taux d'étudiants boursiers représentait 24,50% du nombre total d'étudiants en 2011/2012, et 22% en 2010/2011.

Statistiques par échelon :

0 : 48 *(37,5%) ;* 1 : 28 *(22%) ;* 2 : 14 *(10,9%) ;* 3 : 8 *(6,3%) ;* 4 : 9 *(7%) ;* 5 : 14 *(10,9%) ;* 6 : 7 *(5,4%).*

Ces taux sont quasiment identiques à ceux de l'an dernier. Les bourses à l'échelon 0 représentent le taux le plus important des boursiers. Des statistiques plus détaillées montrent le pourcentage des boursiers par secteur pédagogique (discipline, département).

Les danseurs sont statistiquement plus nombreux à être boursiers (42,5% de l'effectif total danse).

1.2.3 - 4 L'origine sociale des étudiants

Catégories socio-professionnelles	*pere*		*mere*	
	%	*Total%*	*%*	*Total %*
Agriculteurs exploitants	1	1	0,4	0,4
Artisans	2,8	5,8	1	2,2
Commerçants et assimilés	2,2		1	
Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	0,8		0,2	
Professions libérales et assimilés	11,6	46,2	6	25,6
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	22,2		17,2	
Cadres d'entreprise	12,4		2,4	
Professions intermédiaires - enseignement, santé, fonction publique et assimilés	8,8	12	18,4	22,2
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	0,6		2,4	
Techniciens	2		1,4	
Contremaîtres, agents de maîtrise	0,6		0	
Employés de la fonction publique	12,8	15,6	15,4	22
Employés administratifs d'entreprise	1		4	
Employés de commerce	1,4		1,8	
Personnels des services directs aux particuliers	0,4		0,8	
Ouvriers qualifiés	2,6	2,8	0,4	0,6
Ouvriers non qualifiés	0,2		0	
Ouvriers agricoles	0		0,2	
Anciens agriculteurs exploitants	0	12,8	0	11,6
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2		0,2	
Anciens cadres et professions intermédiaires	6,2		5,8	
Anciens employés et ouvriers	4,6		5,6	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,2	4	0,4	13,4
Inactifs divers (autres que retraités)	3,8		13	

L'enquête a été mise en place au moment de l'inscription administrative.

Les étudiants devaient préciser la catégorie socio-professionnelle de leurs parents (père et mère).

La synthèse ci-dessous montre les résultats qui portent sur environ 500 étudiants. Il y a un taux de non réponse (faible) et certaines réponses peuvent comporter une marge d'erreur. Les étudiants étrangers ont répondu au même titre que les étudiants français.

Mais ces statistiques peuvent être considérées comme assez fiables. Elles sont sans surprise par rapport aux enquêtes antérieures.

1.2.3 - 5 Les inscriptions pédagogiques

1.2.3.- 6 Les tests d'orientation pour les premières années

Le CNSMD de Lyon a choisi de tester les étudiants après leur admission et de former en première année ceux qui auraient des manques ou des faiblesses. Le test est une évaluation des connaissances en formation musicale (solfège) en vue de l'orientation dans le niveau qui convient à chacun, il comprend une épreuve écrite et une épreuve orale.

Sur les 59 étudiants de 1ère année qui passaient ces tests en 2012 :

- 8 (soit 14%) ont été exemptés de formation musicale, ils étaient 12 (soit 20%) en 2011 ;
- 13 (soit 22%) ont été placés en niveau B (le plus élevé), ils étaient 21 (soit 34%) en 2011 ;
- 11 (soit 19%) ont été placés en niveau A, ils étaient 8 (soit 13%) en 2011 ;
- 27 (soit 45%) ont été placés en niveau A mais avec des cours de soutien en pratique harmonique, rythmique ou mélodique, ils étaient 21 (soit 34%) en 2011.

Les étudiants non exemptés s'inscrivent aux cours d'initiation à l'analyse pendant une année.

1.2.3 - 7 La validation des acquis antérieurs

Les étudiants musiciens de 1ère année ont tous été reçus en octobre par le directeur des études musicales. Cette rencontre individuelle de 20 minutes permet de faire le point sur la formation antérieure de chaque étudiant (conservatoire, université), leur éventuel début d'insertion professionnelle, leurs projets artistiques, leurs motivations et attentes quant à leur parcours au sein du CNSMDL.

La commission de VAA - validation des acquis antérieurs - a ensuite donné ses avis quant à la validation des crédits (ECTS -Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) acquis par les étudiants venus d'établissements d'enseignement supérieur français ou étranger.

Cette validation des acquis antérieurs a concerné 30 étudiants de L1 en octobre 2012 (auxquels il faut ajouter 7 étudiants d'autres années). Ils étaient 57 en octobre 2011 et 41 en novembre 2010.

La validation concerne essentiellement les langues vivantes (18), les disciplines complémentaires ou optionnelles de DNSPM 2 et 3 (16), et les disciplines spécifiques de DNSPM 1 : chant choral (5), atelier de sensibilisation à la pédagogie (6), ateliers d'improvisation (3) ou les conférences sur les Aspects pratiques du métier (5).

Bien que le nombre d'étudiants concernés ait été moins important en 2012 que les années précédentes, cette validation des acquis antérieurs (VAA) demeure un aspect très important

dans le parcours des premières années. Elle permet d'accueillir des étudiants plus matures ou aux compétences plus avancées et de leur offrir un parcours pédagogique et personnalisé au sein de l'établissement, notamment en leur proposant une réduction de scolarité

1.2.3 -8 Les réductions de scolarité

En janvier 2013, 14 étudiants (soit 14,3% des étudiants en DNSPM1), ont demandé une réduction de scolarité de leur 1er cycle. Ils étaient 22 (20%) en 2011 ; 28 (30%) en 2010 et 19 (20%) en 2009.
Il s'agit principalement d'étudiants plus âgés que la moyenne, ayant déjà accompli un parcours antérieur important. Ils se répartissent sur quasiment toutes les disciplines proposées par l'établissement.
Les réductions de scolarité ont été enregistrées à la commission diplômes du 7 mars 2013.

1.2.3 - 9 L'inscription des étudiants de 3ème année à l'Université Lyon 2

En 2012/2013, 45 étudiants du CNSMDL se sont inscrits en parallèle à leurs cursus en 3e année de licence à l'université. C'est un chiffre qui traduit une hausse par rapport à l'an dernier, mais cette hausse ne concerne que les étudiants musiciens.

1.2.3.9 - 1 En musique :

Pour la quatrième année, les étudiants musiciens du CNSMDL (DNSPM3) pouvaient s'inscrire, s'ils le souhaitaient, en 3e année de licence de musique à l'Université Lyon2, conformément à la convention passée avec cet établissement et s'acquitter des droits d'inscription à l'université d'un montant de 186 euros.

39 étudiants de DNSPM3 (sur 82) soit près de 50% de la promotion, se sont inscrits en licence de musique à l'Université Lyon 2 pour l'année universitaire 2012/2013. Ils se répartissent à parts à peu près égales dans l'ensemble des départements pédagogiques, sauf en musique ancienne (cordes: 15 - bois : 4 - cuivres : 6 - claviers : 8 - composition/écriture : 3 - culture musicale : 1 - chant : 2).

Le nombre d'étudiants choisissant l'inscription à l'Université est cette année en très nette augmentation par rapport aux 2 années précédentes : ils étaient 13 sur 66 (soit 20%) en 2008/2009; 29 sur 75 (soit 38%) en 2009/2010, et 36 (soit 45%) en 2010/2011. On retrouve en 2012 les chiffres de 2010.

1.2.3.9 - 2 En danse :

Depuis la rentrée 2009, les étudiants ont l'opportunité de suivre, en sus de leur cursus DNSP Danseur au CNSMD, deux enseignements de l'Université Lyon 2, leur permettant d'obtenir une licence Arts du spectacle. L'Université reconnaît les 2 premières années de cursus du département danse et valide, de fait, 120 points de crédits. L'inscription à l'Université est effective en L3 (les points obtenus en L2 sont immobilisés et crédités en L3).

6 étudiants danseurs de DNSPD2 (2 classiques et 4 contemporains) se sont inscrits en licence Arts du spectacle en 2012/2013. Ils étaient 10 l'année précédente et 16 en 2010. On constate une diminution des inscriptions à l'université chez les danseurs.

1.2.3 - 10 Les évaluations 2012-2013

1.2.3.10 - 1 Contrôles dans le cadre de la discipline principale

Ils sont organisés dans les trois semaines précédant les vacances de printemps et concernent l'ensemble des première et deuxième années du 1er cycle (DNSPM2 et DNSPM3) pour les disciplines instrumentales et vocales, à l'exception de la musique ancienne, et certains étudiants M1 entrés directement en Master. Ils sont organisés devant un jury comprenant des représentants extérieurs et des professeurs d'autres disciplines de l'établissement.

1.2.3.10 - 2 Épreuves publiques de fin d'études

Ces épreuves publiques devant jury sanctionnent le cursus dans la discipline principale. À l'issue du premier cycle, l'étudiant doit posséder de saines bases instrumentales et musicales, lui permettant d'aborder, d'une manière toujours plus autonome, un large répertoire tant soliste qu'en musique d'ensemble. 91 étudiants de DNSPM 3 ont présenté leur examen instrumental en public en mai-juin 2013. C'était la 4ème fois que l'examen terminal du 1er cycle (DNSPM) était organisé selon le schéma LMD.

Le 2ème cycle consacre l'autonomie réelle de l'étudiant. C'est pourquoi les récitals sont composés le plus souvent de programmes libres (sans œuvres imposées) et donnent l'occasion à l'étudiant de prouver sa capacité à maîtriser la scène dans toutes ses composantes. 79 étudiants de Master 2 ont présenté un récital public de fin d'études en mai-juin 2013. C'était la 3ème fois que le récital de 2ème cycle (Master) était organisé selon le schéma LMD.

Les programmes de ces récitals sont édités et diffusés par le service des études. Ces documents constituent un volet important de la mémoire des études musicales de l'établissement.

1.2.3.10 - 3 Soutenances des mémoires de Master 2

67 étudiants de Master 2 ont rédigé et soutenu devant jury un mémoire de recherche conformément aux obligations du cursus de 2ème cycle. Ces soutenances se sont déroulées pour la plupart des étudiants sur trois jours : 9, 10, 11 et 16 avril 2013. (Voir en annexe 5 la liste des sujets de mémoire par étudiants.)

Thèmes des mémoires et nombre d'étudiants concernés :

Analyse : 8 - musique ancienne : 11 - musique contemporaine : 3 - ethnomusicologie : 3 - création : 7 - instrument-organologie : 6 - histoire-esthétique : 6 - voix : 4 - voix-corps et geste : 6 - sociologie : 5.

Les étudiants en master de musique de chambre (10) ont passé leur récital et soutenance en février et juin 2013. Les compositeurs (2) et chef de chœurs (1) passaient leur soutenance le lendemain en juin.

La moyenne des notes à la soutenance des mémoires est de 12,75/20 ; elle était de 11,5/20 en 2012 et de 13,20/20 en 2011. Les notes en 2012 s'échelonnent de 19/20 à 5/20 (de 16,5/20 à 5/20 l'an dernier). Neuf étudiants (11 l'année précédente) ont obtenu une note inférieure à 10/20 et ont dû présenter un nouveau travail à la rentrée 2013.

A noter qu'une dizaine d'étudiants ont obtenu un report de soutenance de leur mémoire.

1.2.3.10 - 4 Contrôle continu

Un des aspects fondamentaux de la réforme LMD est l'importance accordée au contrôle continu dans les évaluations de toutes les disciplines aussi bien principales que complémentaires.

Les professeurs peuvent noter les étudiants en passant par le site internet (accès réservé par identifiant et mot de passe). Les étudiants peuvent, de leur côté, consulter de la même manière leur dossier scolaire et les notes obtenues sur le site internet.

1.2.3 -11 Les éléments budgétaires

1.2.3.11 - 1 La régie de recettes du service des études

Année	Concours d'entrée	Droits de scolarité et Sécurité sociale	Total
2008	85 540	249 237	334 777
2009	122 377	213 260	335 637
2010	88 488	239 783	328 271
2011	89 984	240 582	330 566
2012	77 365	260 605	337 970
2013	97 067	283 908	381 005

Le service des études est régisseur de recettes pour les droits d'inscription aux concours d'entrée, le paiement des droits de scolarité, des droits de médiathèque et des droits de cotisation à la Sécurité Sociale annuelle des étudiants.
L'augmentation des recettes en 2013 s'explique par l'accroissement du nombre de candidats au concours d'entrée et par l'augmentation des doits de scolarité.
L'agence comptable reverse globalement en fin de chaque année à l'URSSAF le montant des droits perçus pour la Sécurité sociale des étudiants. Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits de scolarité et de Sécurité sociale, mais pas des droits de médiathèque.

1.2.3.11 - 2 Évolution du montant des droits de scolarité et d'inscription aux concours d'entrée

Les droits de scolarité et d'inscription aux concours d'entrée sont fixés par arrêté ministériel.
Les droits de médiathèque sont fixés par l'établissement.

Montants en euros :

Années	Concours d'entrée	Scolarité	Médiathèque	Sécurité sociale étudiante	Total droits inscription
2007-2008	60	400	23	192	615
2008-2009	80	410	23	195	628
2009-2010	82	410	23	198	631
2010-2011	84 ou 42 *	417	23	200	640
2011-2012	84 ou 42 *	426	23	203	652
2012-2013	86 ou 43 *	447	23	207	677

** taux réduit pour les étudiants boursiers. Environ 10% des candidats bénéficient de ce taux réduit. Le pourcentage des candidats boursiers est stable.*

1.2.3. - 12 La délivrance des diplômes

La commission des diplômes :
La commission des diplômes émet un avis sur tous les problèmes liés au déroulement de la scolarité des étudiants musiciens et danseurs : aménagements de scolarité, modification de cursus, prolongations et réductions de scolarité, équivalences et dispenses, congés, arrêts de scolarité... Elle donne un avis au directeur avant attribution définitive du diplôme.
Elle se réunit deux fois par an, à la fin de chaque semestre. Elle est composée du directeur, des directeurs des études musicales et chorégraphiques, des chefs de département ou de leurs représentants, des enseignants et des étudiants, membres du conseil pédagogique, d'un représentant de l'association des étudiants et des représentants désignés par l'Université Lumière Lyon 2, conformément à la convention signée avec cet établissement pour la délivrance des licences de musique et arts du spectacle.

1.2.3.12 - 1 La commission des diplômes du 1er semestre (7 mars 2013)

Cette commission de fin de 1er semestre examine le cursus des étudiants devant présenter leur récital de fin d'études en 1er et 2e cycles. Le cas échéant, elle alerte sur les difficultés que certains auraient à obtenir leur diplôme en fin d'année. Si elle ne statue pas définitivement sur la

situation scolaire des étudiants, elle permet :
- d'une part de dresser un bilan intermédiaire sur la validation du premier semestre de l'année et sur le rattrapage des retards des années antérieures pour certains étudiants en difficulté,
- d'autre part de faire une projection sur l'évolution des cursus jusqu'à la fin de l'année et pour l'année suivante.
L'ordre du jour de la commission a été le suivant :

1) Etudiants en 2ème cycle (Master) :
- Situations à étudier (retards ou difficultés de scolarité)
- 1.1. étudiants en master 2 (4 cas /78)
- 1.2. étudiants en master 1 (7 cas /76)
2) Etudiants en 1er cycle (DNSPM) :
- Situation à étudier (retards ou difficultés de scolarité)
- 2.1. étudiants en DNSPM 3 (14 étudiants sur 91)
- 2.2. étudiants en DNSPM 1 et DNSPM 2 (13 étudiants sur 170)
- 2.3. réduction de scolarité des étudiants de DNSPM 1 (14 étudiants)
3) Informations diverses
    - diplômes délivrés la commission des diplômes du 6 juillet 2012
    - démissions, arrêts de scolarité

1.2.3.12 -2 La commission des diplômes du 2ème semestre (4 juillet 2013)

1 - Département musique.

I - Diplômes délivrés
- 1) obtention du diplôme de 2ème cycle conférant le grade de Master : 54/80
- 2) obtention du diplôme de 1er cycle (DNSPM)
    2.1. suite à validation du 1er cycle des étudiants en DNSPM 3
    2.2. suite à validation du 1er cycle des étudiants en Master
- 3) obtention du CA Musique et du diplôme de 2ème cycle conférant le grade de master de formation à l'enseignement de la musique.
II - Cursus non validés
- 1) Etudiants en 2ème cycle (master)
    1.1 Etudiants en Master 1 (29/76)
    1.2 Etudiants en Master 2 (26/80)
- 2) Etudiants en 1er cycle (DNSPM)
        Situations étudiées par département :
        2.1. étudiants en DNSPM 3 n'ayant pas validé l'ensemble des disciplines pour l'obtention du DNSPM
    2.2. étudiants en cours de scolarité :
        2.2.1. étudiants en difficulté dans leur cursus ou situation à étudier
        2.2.2. demandes de validation des acquis antérieurs réduction de scolarité à revoir en juin
III - Informations diverses
- 1) étudiants susceptibles d'effectuer un échange Erasmus en 2013-2014
- 2) démissions ou arrêt de scolarité (le cas échéant)

2 - Département danse

1.2.3.12 - 3 Les diplômes délivrés à l'issue de l'année 2012-2013 :

1 - Nombre de diplômes de 2e cycle conférant le grade de Master en 2013 :
- Musicien-interprète : 71
- Direction de chœur : 1
- Culture musicale : 3
- Composition : 1
– Écriture : 2
– Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique : 20.

Total : 98

2 - Nombre total de diplômes délivrés en 2013 :

Diplômes	Français		Étrangers		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
DNSPM	40	26	3	3	72
MASTER	42	39	13	4	78
DNSPD	3	9	1	1	14
CA Musique	10	9	0	1	20
Total	95	83	17	9	204

Les étudiants de la promotion 2013 de la formation diplômante au certificat d'aptitude (FDCA) Musique ont obtenu un double diplôme (CA + Master). Parmi les 98 Master figurent les 20 master de formation à l'enseignement de la musique.

1.2.3.12 - 4 Licences délivrées par l'Université Lyon 2 aux étudiants du CNSMDL :

35 étudiants musiciens (sur les 39 inscrits à Lyon2 en licence de musique) ont obtenu leur DNSPM. La licence de musique leur a donc été attribuée en septembre 2013.
5 étudiants danseurs (sur les 6 étudiants inscrits à Lyon2 en licence Arts du spectacle) ont obtenu leur DNSPD. La licence Arts du spectacle leur a donc été attribuée en septembre 2013.

Les étudiants mineurs qui suivent le cursus en danse font l'objet d'un suivi particulier de leur scolarité afin de leur permettre de se présenter aux épreuves du baccalauréat.

Les enseignements scolaires, de la troisième au baccalauréat, sont dispensés par le Centre National d'Enseignement à Distance sous forme de tutorat. Des cours de soutien sont assurés par des professeurs de l'Éducation Nationale. L'établissement se charge également de la préparation des épreuves spécifiques du Bac TMD et du Bac L Danse (en partenariat avec le Lycée Récamier et le Centre national de la Danse).

En 2013, sept étudiants se sont inscrits aux épreuves du Baccalauréat : (3) en Bac Général - série « L », (3) en Bac général - série « ES » et (1) en Bac technologique - série « TMD ». Le taux de réussite au baccalauréat a été de 75%. En janvier 2010, des cours d'anglais obligatoires dans le cadre du DNSP Danseur et licence sont venus compléter ce dispositif.

1.2.4 - LA PROFESSIONNALISATION DES ÉTUDIANTS

1.2.4 - 1 Les séminaires et master-classes

L'organisation durant les cycles d'études d'événements particuliers accueillant artistes de renom et pédagogues reconnus constitue l'un des éléments caractéristiques de la formation dispensée au CNSMD de Lyon. Proposés par les enseignants en lien avec les projets pédagogiques, ces événements sont source d'échanges féconds et enrichissent la démarche artistique.

1 - En musique

L'année 2012-2013 a donné lieu à 50 invitations réparties ainsi:

- Compléments d'enseignement : 516 h
- séminaires :165 h
- master-classes : 197 h dont 11 grands invités au forfait.

Le CNSMD de Lyon a renforcé sa politique de partenariat avec les grandes institutions régionales (Orchestre National de Lyon, Subsistances…) afin de profiter de la présence lyonnaise de grands artistes pour leur proposer des interventions pédagogiques en ses murs.

La SACEM a subventionné en partie l'activité au titre de son soutien porté à l'action en musique contemporaine (4 000 €) et l'invitation de L. Francesconi a donné lieu à une participation du programme Suona Italiano à hauteur de 1 000 €.

2 - En danse

Les interventions régulières d'artistes chorégraphiques sont principalement centrées sur des cours techniques, sur l'exploration du répertoire ou bien encore sur un travail d'atelier, afin de développer le potentiel des élèves à travers différents styles d'enseignements et de leur donner accès à divers courants, écoles et esthétiques, dans un souci d'ouverture et d'épanouissement.

> Axes de travail des professeurs invités en danse classique

- Kerry Szuch :

Travail sur le placement du corps et sur l'en dehors découlant de l'alignement de la tête du buste et du bassin, afin d'économiser et libérer l'énergie du danseur. Exploration et expérimentation des rythmes du mouvement en s'inspirant du travail de Rosemary Brandt, Practice et Laban.

- Anahi Renaud :

Faire découvrir les spécificités du style romantique au travers deux oeuvres du répertoire du XIXe siècle. Apprentissage du legato du mouvement, des suspensions, de la subtilité des descentes de pointes pour les filles et du travail de pas de deux (partenariat) pour les garçons.

Extraits du "pas de six de La Vivandière", musique originale de Cesare Pugni, reconstitué par Ann Hutchinson (spécialiste en notation du mouvement) et Pierre Lacotte, et "Pas de trois de l'Ombre" extrait de "La Sylphide" musique de Jean Schneitzhoeffer, reconstitué par Pierre Lacotte en 1971.

- Corine Tristan :

Au travers de deux extraits de ballets, découverte du style Bournonville ; avant tout une tradition vivante et non une reconstitution de quelque chose qui a été créée au XIXe siècle.

- extrait du pas de six du ballet « Napoli » ; démonstration de musicalité et de style, dans une atmosphère de fête à Napoli. Les grandes caractéristiques du style Bournonville s'y donnent

rendez-vous : temps levés, sissonnes, batterie, pirouettes en dehors et en dedans, travail sur le parcours, gérer les distances en continu, ainsi que cette particularité musicale propre à Bournonville, qui utilise beaucoup les contre-temps.

- extrait du pas de deux du second acte du ballet « La Sylphide », à l'opposé du pas de six, le seul ballet du chorégraphe qui ne soit pas dans l'optimisme. Une danse plus romantique, où le travail du regard et du mime est primordial ; les danseurs n'entrent jamais dans un contact physique, mais sont dans « un dialogue » permanent. La difficulté de ce pas de deux étant cette technique de virtuosité, de petite batterie qui ne doit jamais exploser, mais toujours rester en légèreté et en contrôle.

- Jaime Roque de la Cruz :

«Je souhaite amener ces jeunes danseurs à comprendre le rôle de la respiration et à mesurer l'importance de la coordination de chaque partie du corps dans la danse (pieds, bras, tête…). Nous aborderons ensuite le travail de groupe, la relation du couple (pas de deux) et l'approche des différents styles de ballets romantiques et classiques».

- Benoît Caussé :

«Nous travaillons à la barre sur la notion de construction corporelle structurée permettant un placement cohérent. Puis au centre, sur les oppositions, les positions croisées, les épaulements et les changements de direction. Des ateliers axés autour de la technique néoclassique sont ensuite proposés. Les étudiants découvrent les sensations autour de la spirale, les positions décalées, les déséquilibres et les prises de risques propres à ce style. L'objectif final étant de "jouer" avec la technique en y ajoutant les notions de liberté, d'aisance et de virtuosité».

- Christina Gallofré :

Au cours de ces ateliers, les étudiants s'imprègnent de la qualité du mouvement propre au langage chorégraphique de Jirí Kylián ; exécution de gestes précis et secs, tout en finesse et en harmonie avec la musique.

Axes de travail des professeurs invités en danse contemporaine :

- Aurélia Picot :

«Un corps construit, dansant, conscient et disponible»

Travail au sol, placement, conscience de son axe et de son centre vivants et actifs. Exploration des différents moteurs du corps, trouver la succession. Construction d'un axe et d'un centre solides et dynamiques, conscience de ses appuis au sol, disponibilité du corps dans les changement de tonicité (tension / relâchement). Appréhension du mouvement dansé, des différentes qualités d'intentions en relation au temps à l'espace, au poids, à l'énergie et la musique. Travail de l'interprète dans une proposition dansée. Ma pédagogie s'appuie sur mon expérience d'interprète.

- Lulla Chourlin :

Introduction aux principes du Body-Mind centering permettant de développer la présence, la fluidité du corps à travers les liquides, les organes... Pour que la conscience du corps permette la prévention d'une part mais aussi une autonomie du danseur que nous mettrons en jeu dans des structures d'improvisation à partir de la sensation interne et de la perception externe.

- Rolan Bon :

Danse Contact Improvisation. Il y a pour moi la beauté profonde du "ça danse" :
Apprendre aux étudiants à suivre ce qu'ils sont en train de faire, révéler une présence particulière et rencontrer la gravité. Apprendre à faire confiance aux lois physiques en jeu, jouer de la désorientation, du déséquilibre, jouer avec leur poids et avec celui du partenaire. Sortir de la forme de la danse contact improvisation et élargir leur vision de la danse. Le plus important c'est que la danse soit vivante en eux et qu'elle soit leur lieu d'expression.

- Sandrine Maisonneuve :

Le travail sur la composition Instantanée se poursuit au cœur de la thématique «Corps contemporain».
A partir d'une approche des différentes couches du corps, nous interrogeons notre capacité à modifier nos états de corps et de présence. Se déployant dans différents champs (geste, action, voix, chant) les étudiants sont amenés à poser des actes et paroles spécifiques, tout en affinant leur sens de la composition.

- Cédric Andrieux :

Le cours s'articule principalement autour de la technique de Merce Cunningham en traversant les fondamentaux de cette technique ; avec tout d'abord des exercices spécifiques du dos pour incorporer à ces mouvements de dos, un travail rigoureux de jambes, en développant des rythmes complexes. Puis nous nous déplaçons dans l'espace, avec des mouvements amples, voire extrêmes, des changements de rythmes soudains et des changements de direction précis… La notion de temps et d'espace est évidemment centrale à tout travail de danse, mais particulièrement au travail de Merce Cunningham.

- Nina Dipla :

«Ma méthode s'inspire de l'enseignement de la Folkwang Hochscule : elle se concentre sur le poids, l'énergie, le souffle et la qualité du mouvement. La simplicité, l'utilisation de l'espace, la recherche fluide et harmonieuse sont les axes de travail de l'atelier. Une expérimentation des espaces intérieurs et extérieurs, avec des propositions où le danseur est amené à approfondir son propre vocabulaire chorégraphique. Autant de prétextes pour que chacun puisse dépasser ses frontières tout en restant relié à son « corps/esprit ».

> Master-classes

- Susan Alexander : du 15 au 17 octobre 2012

Les cours s'appuient sur la technique de Merce Cunningham, mais en incorporant d'autres influences comme la technique de José Limon et un travail somatique ; exploration de l'espace et des rythmes variés, dynamisme et travail sur le placement, l'équilibre, le poids et le relâché.

- Shankaï Juku : 28 septembre 2012

Les exercices préliminaires comprennent un échauffement et des étirements identiques à ceux que les danseurs de la compagnie effectuent avant chaque répétition ou spectacle. «J'explique et je fais expérimenter aux danseurs quelques mouvements simples en un même geste lent et je les conduis progressivement jusqu'à un état où ils peuvent faire l'expérience de la gravité terrestre comme unique partenaire de leurs mouvements, pour atteindre avec elle un véritable dialogue sensoriel».

- Saburo Teshigawara : 22 octobre 2012

«La respiration est fondamentale dans ma méthode. Pour moi, danser c'est jouer avec l'air. Avoir conscience de l'air, c'est être profondément et librement en relation avec lui. Chacun des danseurs fait ainsi l'expérience de sa propre respiration et de l'air qui l'entoure».

- Javier Torrès : du 15 au 17 avril 2013

«Je souhaite aider les danseurs à découvrir, une façon saine de surmonter les difficultés techniques. Pour cela, je partage ma compréhension des mouvements biomécaniques naturels du corps, de la respiration et de la musique. Je mets l'accent sur le fait que la danse classique est surtout une forme d'art, qui peut être une magnifique expression de l'âme».

1.2.4 - 2 Les bourses aux projets artistiques

Il s'agit de bourses financées par mécénat et destinées à soutenir les étudiants musiciens dans leur pratique et activité de recherche. Ces bourses, dont le montant est évalué au regard du projet fourni par les étudiants (en individuel ou collectif), permettent de financer l'achat ou l'entretien d'instruments particuliers, la participation à des concours internationaux, des frais liés à la réalisation de projets artistiques spécifiques ou de recherche. Elles sont attribuées, après examen de dossiers spécifiques renseignés par les candidats, par une commission réunissant représentants du CNSMD de Lyon et mécènes.

1.2.4 - 3 Bourses coordonnées par le conservatoire

• Bourse du Mécénat Musical Société Générale :

Le nombre de bourses allouées cette année est de 25. Le montant total des aides allouées s'élève à 37 200 €.

Le concert des lauréats de ce programme de bourses a été organisé le 4 avril 2013 au CNSMD

• Bourse de l'ADAMI :

37 demandes ont été soumises à la commission d'attribution qui associe représentants de l'ADAMI et du CNSMDL. 18 de ces dossiers ont été acceptés pour un montant de 30 000€. Les projets soutenus concernaient majoritairement l'acquisition d'instruments (13 projets) ; les cinq autres projets consistaient en des soutiens à la présentation de concours internationaux ou participation à des académies, ainsi qu'à des compléments de formation.

Le CNSMDL a par ailleurs travaillé à ouvrir la possibilité de bénéficier à l'avenir de ces bourses aux étudiants danseurs qui n'y étaient pas envisagés au départ. L'ADAMI a donné son accord en ce sens et à partir de l'année 13-14 les porteurs de projets en danse seront également les bienvenus.

• Bourse du Conseil Régional : Explora Sup

Il s'agit d'une bourse soutenant la formation à l'étranger des étudiants rhônalpins.

Le montant des aides attribuées s'est élevé à 29 925 € d'aides aux séjours et 3 180 € d'aide complémentaire aux boursiers sociaux (en complément Erasmus ou pour mobilités hors Erasmus) et a concerné dix-huit étudiants.

- Une bourse de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse a été allouée à un

violoncelliste pour un semestre d'étude à Cologne.

1.2.4 - 4 Bourses extérieures

Le CNSMDL ne réalise pas le suivi de ces dossiers, il est cependant relais d'information et conseil pour les étudiants demandeurs.

Des aides ponctuelles ont ainsi pu être attribuées directement aux étudiants sur projets spécifiques par les institutions suivantes : Fondation Nadia et Lili Boulanger, Bourses pour la vocation de la Fondation Marcel Bleustein Blanchet, bourses de la Fondation de France, Office Franco Québéquois pour la Jeunesse, Banques Populaires Natexis, SACEM, ADAMI, SPEDIDAM...

1.2.4 - 5 Les concours et auditions

Le CNSMD de Lyon se fait le relais des auditions et concours nationaux et internationaux auprès de ses étudiants.

Le service chargé des relations internationales et de l'insertion professionnelle assure ainsi le repérage, le tri, l'affichage et la diffusion des affiches et brochures concernant les concours internationaux, les auditions pour académies diverses, ainsi que les offres d'emploi (postes d'orchestre, postes d'enseignement et divers).

Cette année, le service a participé à l'organisation d'auditions pour les musiciens.

•Organisation de l'audition NJO (Orchestre des Jeunes des Pays Bas)

Les étudiants du CNSMDL ont également participé à plusieurs auditions ou concours notamment à l'Académie du Festival d'Aix en Provence

1.2.4 - 6 Les stages en milieu professionnel (en attente actualisation)

Ferment important de l'insertion professionnelle des diplômés, le développement des stages étudiants a été entrepris depuis plusieurs années.

1 - En musique

La politique de développement des stages en institutions culturelles a été développée en 2012, particulièrement en musique, les étudiants danseurs ayant depuis deux ans obligation de stage durant leur dernière année.

54 étudiants musiciens ont effectué un stage en 2011-2012 ce qui représente plus de 11% des effectifs, en très nette progression par rapport aux années précédentes. Les étudiants ont pu participer à des projets artistiques originaux avec notamment le théâtre de la Croix Rousse (les dames de la Halle), les Subsistances, le centre de rencontres culturelles d'Ambronay, les Bouffes du Nord, l'Opéra National de Lyon, les Temps Modernes et le CRR de Paris.

2 - En danse

Les stages en compagnie favorisent l'immersion et la confrontation de l'étudiant aux réalités du monde professionnel et permettent la mise en pratique des enseignements techniques et artistiques reçus tout au long de la formation. Ces stages s'avèrent parfois être à l'origine d'un premier emploi.

> Stages réalisés en 2012/2013

- Ballet de L'Opéra national du Rhin

Stagiaires : Susie Buisson, Pauline Colemard, Ryo Toma et Denis Lamaj

- Compagnie Yoann Bourgeois

Stagiaire : Lucie Coquet

- Compagnie Juha Marsalo

Stagiaire : Marie Viennot

- Béjart Ballet Lausanne

Stagiaire : Ryo Toma

- La Compagnie le Guetteur – Luc Petton et Cie.

Stagiaire : Lucille Mansas

- Centre Chorégraphique National d'Orléans – direction Josef Nadj

Stagiaire : Joseph Rioton

- Le Hangar Centre chorégraphique Eric Languet – Danse en L'R / Cie. Eric Languet

Stagiaire : Klara Morhain

- Centre Chorégraphique National de Lorraine – Ballet de Lorraine

Stagiaire : Pauline Colemard

- Le Ballet de l'Opéra National de Bordeaux

Stagiaires : Susie Buisson et Denis Lamaj

- La Compagnie Affari Esteri / Edmond Russo et Shlomi Tuizer

Stagiaire : Marion Lucas

- Le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape – Yuval Pick

Stagiaire : Jérémy Martinez

- Compagnie Propos – Denis Plassard

Stagiaire : Alexandre Hernandez

- Le Groupe Gargamas

Stagiaire : Emilie Szikora

1.2.4. - 6 Les conférences relatives aux "aspects pratiques du métier"

Dispensées aux étudiants par des professionnels, intégrées dans les cursus (ECTS obligatoires), elles constituent un apport indéniable pour préparer les étudiants à leur future activité et améliorer leur insertion professionnelle. Le programme des conférences a été mis en place au moment de l'entrée en vigueur du LMD pour l'année universitaire 2008-2009.

Le module a été conçu sous forme de conférences ouvertes à tous les étudiants dont deux

obligatoires par an à valider en 2e et 3e année de Licence et en 1ère et 2e année de Master. L'attestation de présence entraîne la validation. Les étudiants sont laissés libres de leur choix de conférence en fonction du parcours professionnel qu'ils envisagent, et sont conseillés à leur demande, lors de leur inscription. Le programme est organisé sur les deux semestres de l'année.

Le choix des thèmes abordés se fait en collaboration étroite avec les invités en tenant compte de la spécificité des étudiants du CNSMD (disciplines très différentes, niveau de cursus différents, origines géographiques différentes, connaissances des questions du métier variables en fonction de leur âge et de leurs expériences professionnelles antérieures) : la question de l'intermittence, la conception d'un projet culturel, les questions concernant l'enseignement spécialisé de la musique, les questions relatives aux statuts des musiciens, etc. D'autres éclairages peuvent être apportés en fonction de l'origine des intervenants : monde professionnel, institutionnel, la tutelle, les sociétés civiles... C'est ici la sensibilisation des étudiants qui est visée plutôt qu'une formation complète sur ces différentes questions.

L'objectif est également de mettre les étudiants en contact avec les acteurs qu'ils auront à côtoyer à l'issue de leurs études, de faciliter les rencontres et de les inciter à construire leur réseau professionnel avant la sortie du CNSMD.

La programmation de cette saison a été renforcée autour de la thématique orientée sur la communication et la méthodologie du projet artistique et culturel : concevoir un programme de concert, faire un dossier de présentation, communiquer avec la presse et les réseaux professionnels, savoir se présenter, vendre un projet artistique, savoir faire les démarches administratives. Un atelier pratique avec effectif plus réduit a pu se faire sur la réalisation du CV et de la biographie. La question de la médiation a été abordée pour la première fois, ainsi que l'approche de la communication sur le web.

Par ailleurs, une action de sensibilisation aux risques auditifs a été menée sur 3 journées en début d'année universitaire, par l'Association Audition-Solidarité, avec entretiens individuels, mesures sonores dans les classes, rencontres avec étudiants et enseignants.

Pour l'année 2013, les 12 conférences ont totalisé 521 participants. Le programme détaillé de ces conférences figure en annexe 3.

1.2.5 - LE SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS

1.2.5 - 1 Le contexte

Depuis 2008, le CNSMD de Lyon a mis en place un Observatoire de l'Insertion Professionnelle. Cet observatoire permet à l'établissement de mener des enquêtes sur l'insertion professionnelle de ses étudiants et d'avoir ainsi un retour sur leur devenir professionnel. Les résultats des enquêtes nourrissent également les réflexions de l'établissement sur l'évolution de son offre de formation. Enfin, elles servent d'appui pour répondre aux différentes enquêtes d'insertion émanant notamment de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) ou du Ministère de la Culture et de la Communication.

1.2.5 - 2 Les résultats

Les enquêtes réalisées portant sur l'insertion professionnelle des étudiants trois ans après l'obtention de leur diplôme, le présent rapport d'activité s'attache à présenter les enquêtes qui

portent sur les diplômés au titre de l'année 2009 et les diplômés au titre de l'année 2010. Les enquêtes ont été réalisées sous forme d'entretiens téléphoniques individuels, sur un ensemble d'une soixantaine de questions relatives à la situation sociale, professionnelle, de parcours, emplois, statuts, communication, rémunération, satisfaction... Des croisements de données ont ainsi pu être réalisés et choisis parmi différentes entrées.

1 - Insertion des diplômés au titre de l'année 2009 :

103 diplômés au titre de l'année 2009 ont été interrogés sur leur situation trois années après l'obtention de leur diplôme. Le taux de réponse est de 82%, en légère hausse par rapport à la précédente enquête.

Quatre catégories de diplômes sont concernées sur l'année 2009 :

- DNESM de musiciens : 52 diplômés
- DNESC de danseurs : 15 diplômés

- FDCA musique : 20 diplômés
- FDCA danse : 17 diplômés

Le taux d'insertion dans le secteur de la formation se situe au très bon niveau de 95%, il augmente par rapport à celui des diplômés 2008 (89%).

Le délai d'obtention d'un premier emploi est favorable : 75% des diplômés obtiennent un emploi sans aucun délai après l'obtention de leur diplôme et 19% au cours de la première année, et 5% après la deuxième année d'obtention du diplôme.

Le délai pour accéder à une autonomie financière se fait sans aucun délai pour 50% des diplômés, et se fait dans la première année pour tous les insérés. 4% des étudiants non insérés étaient au moment de l'enquête, soit encore en statut étudiant, soit en reconversion.

La moyenne de rémunération annuelle nette se situe à 24 650 €, en légère diminution par rapport à 2008 (26 380€) mais en augmentation par rapport à 2007 (22 874 €) . Cette moyenne reste très contrastée selon la discipline, le domaine d'activité, l'exercice de plusieurs activités différentes, le statut.

Les emplois sont répartis entre interprétation (44%) et enseignement (56%).

On observe sur cette promotion 2009 une plus grande proportion d'emplois permanents (45%, contre 31% en 2008). Les situations de CDD d'usage avec indemnisation au titre de l'intermittence représentent 28% des diplômés insérés. Les CDD sans indemnisation au titre de l'intermittence représentent 28%, les CDI représentent 18%, les titulaires de la fonction publique, 20%, et les titularisations en cours, 8%.

Si l'on prend l'ensemble des diplômés insérés, les conservatoires, les orchestres et les compagnies sont les structures employeuses majoritaires.

L'enquête permet également de fiabiliser la connaissance des parcours des étudiants avant leur entrée au CNMSD de Lyon ainsi que leurs origines : 53% des diplômés reconnaissent avoir fait un ou plusieurs cycles de perfectionnement, après un diplôme de Conservatoire et avant de réussir l'entrée au CNSMD, pour la plupart dans les Conservatoires de la région Ile-de-France. Ce chiffre est en progression (47% sur les diplômés 2008). L'origine géographique des candidats est extrêmement large, les régions les plus représentées sont l'Ile-de-France (16%), Rhône-Alpes (13%) et le Nord-Pas-de-Calais (11%). Le pourcentage d'étudiants issus de la région baisse par rapport à la promotion 2008 (ils étaient 20%).
Leur installation professionnelle suit cette répartition : ils sont 28% Ile-de-France, 24% en Rhône-Alpes et 24% dans les autres régions, en France et à l'étranger.

Il est intéressant de noter qu'une minorité de diplômés (20%) est issue d'un milieu musical ou artistique ce qui atteste de l'ouverture certaine de l'établissement.

2 - Insertion des diplômés au titre de l'année 2010 :

135 diplômés au titre de l'année 2010 ont été interrogés. La situation particulière de l'année 2010 est qu'elle comprend des diplômés au titre de l'ancien cursus, DNESM et DNESC, ainsi que les premiers Master de Musiciens interprètes, Création musicale, Culture musicale, Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique . Le choix de l'enquête a porté sur les

diplômés sortants du CNSMD, donc en fin de cycle pour l'ancien cursus, et en fin de deuxième cycle, Master, pour le nouveau cursus LMD. Les diplômés au titre du premier cycle, DNSPM, n'ont pas été interrogés dans la mesure où, à quelques exceptions près, ils poursuivent leurs études vers un deuxième cycle au CNSMD de Lyon.

Trois catégories de diplômes ont été concernées:

- DNESM et Master de musiciens : 101 diplômés
- DNESC et DNSPD de danseurs : 14 diplômés
- FDCA musique : 20 diplômés.

Le taux de réponse s'élève à 79% avec, comme sur les précédentes enquêtes, un très bon taux d'insertion dans le secteur en lien avec la formation reçue, à 92%. Sur 106 répondants à l'enquête, 98 sont insérés, 5 sont encore étudiants, et 3 sont en reconversion ou recherche d'emploi.

On trouve sur les diplômés de 2010 la même proportion d'emplois principaux liés à l'interprétation, à 45%, contre 55% d'emplois principaux liés à l'enseignement.

Contrairement à l'étude sur les diplômés de 2009, on remarque pour la population de 2010, une proportion nettement plus faible des emplois permanents, à 36% ; cette proportion rejoint les chiffres des diplômes interrogés au titre de l'année 2008. Les statuts se répartissent entre CDD d'usage avec indemnisation au titre de l'intermittence pour 27% des diplômés insérés. Les CDD sans indemnisation au titre de l'intermittence représentent 33%, en augmentation par rapport à 2009. Les CDI représentent 13%, les titulaires de la fonction publique, 19%, et les titularisations en cours, 3%, en baisse par rapport aux données des diplômés en 2009. Les autres personnes sont en situation de vacataires et indépendants pour 5%.

La moyenne des rémunérations rejoint les chiffres de l'étude de 2007 avec un montant de 23 090 €, répartis selon les tranches de rémunération suivantes : 29% des répondants se situent dans la tranche de revenus de 20 à 25 k€, 12 % dans la tranche de 25 à 30 k€, 17% dans la tranche de 15 à 20 k€, 15% se situent dans une tranche de rémunération au dessus de 30 k€, 27 % se situent dans une tranche inférieure à 20 k€.

La fluctuation des moyennes d'une année sur l'autre et la grande disparité des revenus demande une certaine précaution dans l'interprétation qui peut en être faite.

Les tableaux en annexe 2 permettent de voir les catégories d'emplois, et les employeurs, classés par type de diplômes, et par ordre alphabétique de discipline, pour les diplômés de 2009 et ceux de 2010.

1.2.5 - 3 Le suivi particulier des diplômés en danse

Le département danse du CNSMD de Lyon réalise un suivi précis et régulier du devenir de ses étudiants promus en référençant les engagements. En 2013, Florence Poudru, enseignante et historienne de la danse a mené, en lien avec l'équipe de direction du département danse, une enquête sur les parcours de tous les anciens diplômés. Cette étude publiée sur le site du CNSMD de Lyon, retrace plus de 240 résumés de carrières de danseurs.

Engagements de la promotion 2013:

> danse classique :

Susie Buisson : Ballet du Capitole de Toulouse
Pauline Colemard : CCN - Ballet de Lorraine

> danse contemporaine :
Lucie Coquet : Académie D'Ambronnay – Cie Yan Raballand
Sidonie Duret : Collectif ES
Marion Lucas : Being Compagnie
Lucille Mansas : Le Guetteur – Luc Petton et Cie.
Klara Morhain : Compagnie Au -delà du Bleu – Collectif ES
Emilie Szikora : Collectif ES -
Marie Viennot : Académie D'Ambronnay – Cie Yan Raballand
Jérémy Martinez : Cie. Arcosm – Collectif ES – Collectif La Toile
Joseph
Rioton : Académie D'Ambronnay – Cie Yan Raballan

1.3 - LA FORMATION DIPLOMANTE A L'ENSEIGNEMENT

1.3.1 - LA FORMATION DIPLÔMANTE AU CERTIFICAT D'APTITUDE EN MUSIQUE

Afin de présenter plus amplement la démarche de la formation diplômante à l'enseignement, nous présentons dans le présent rapport un des séminaires de l'année 2012-2013.

1.3.1 - 1 Séminaire d'analyse et transmission des pratiques musicales

Au vu de l'évolution du métier de professeur de musique, la notion même de culture musicale est à renouveler. C'est ce que nous avons fait en interrogeant les diverses pratiques musicales et leur transmission. Cette activité se déroule en plusieurs phases et constitue un séminaire nommé « Analyse et transmission des pratiques musicales ». Par là nous cherchons à affiner la compréhension de l'acte musical et de son contexte. Le professeur de musique est désormais dans un monde où ses compétences techniques doivent se doubler de la compréhension de son rôle de médiateur artistique et culturel. Voilà pourquoi il doit être capable d'analyser les pratiques musicales, les siennes et celles du monde qui l'entoure, et de penser leur transmission et leur contexte socio-culturel. Comme l'a très bien résumé Eddy Schepens au Congrès sur *L'éducation musicale* de Québec en 2012 : l'artiste de haut niveau a besoin de cultiver son aptitude à penser la médiation artistique.

« Il ne s'agirait plus d'une démarche de formation d'enseignants, mais bien d'un cycle supérieur d'études musicales qui accueillerait les musiciens souhaitant disposer d'un cadre méthodologique, artistique et pédagogique leur permettant de développer leurs compétences artistiques en variant les pratiques musicales. Le but n'en est nullement de former des musiciens pleinement « multicartes », capables de jouer, et très bien, des choses aussi radicalement diverses qu'une sonate de Beethoven, des percussions mandingues ou de savoir improviser en temps réel au moyen d'ordinateurs en électro. L'enjeu, c'est que le temps des études musicales soit consacré à s'interroger plus finement sur la manière dont la musique est produite, sur la manière dont les contextes humains, sociaux et historiques interviennent dans le geste qui produit la musique, et sur les procédures de coopération que les musiciens développent pour arriver à jouer entre eux.[1] *»*

1.3.1.1 - 1 Un séminaire en trois parties

L'activité que nous proposons dans ce sens se déroule en trois phases et s'étale sur six mois :

1) Un travail d'enquête autour de la pratique musicale choisie, réalisé par les étudiants en première année de formation.
2) La transmission de cette pratique à un autre groupe d'étudiants, choisi dans la promotion de 2e année.
3) Un retour critique sur l'opération et une ouverture sur la suite de l'apprentissage.

---

[1] Schepens, Eddy, « Différences d'esthétiques musicales ou différences de pratiques ? Une voie pour renouveler les pratiques pédagogiques en musique », *Congrès L'éducation musicale pour l'apprenant du 21ème siècle, Québec, novembre 2012.*

Pour que cette réflexion produise un entraînement à l'analyse des pratiques musicales il faut que la pratique choisie ne soit pas dans le champ des compétences actuelles des étudiants. Car le travail d'enquête qu'il faut pouvoir faire est plus aisé si l'objet d'étude n'est pas déjà encombré de représentations et d'implicites rendant la prise de recul beaucoup plus difficile.

A - Un travail d'enquête

En décembre, à la suite d'une formation sur ce travail, les étudiants de 1ère année ont donc à choisir une thématique dans un choix proposé, comme par exemple :

- les doigtés anciens
- le Rap
- le canon improvisé à la Renaissance
- les percussions corporelles
- la musique acousmatique
- etc.

Ces pratiques font toutes référence à un contexte social et culturel précis, et à des manières de faire, elles-mêmes renvoyant à des gestes, des procédures, à des valeurs. Réunis par un thème, les groupes d'étudiants vont mener une enquête dans le sens de la théorie de John Dewey[2]. Ils vont aussi envisager de transmettre cette pratique à leurs collègues de 2e année, répartis par groupes, en imaginant des dispositifs pour leur transmettre ce qu'ils viennent eux-mêmes de découvrir. Le but n'est pas de parvenir à une maîtrise de cette pratique, mais bien de s'exercer à analyser ce qui constitue les pratiques musicales. Cela n'est pas aisé mais pour le musicien, c'est le gage de la possibilité de se situer au milieu de pratiques diverses qu'il ne maîtrise pas toutes, mais qu'il pourra mettre en œuvre dans un projet artistique avec les personnes qu'il aura à charge.

B - La transmission d'une pratique musicale

Pendant la deuxième phase, en avril, les étudiants travaillent ensemble à cet échange. Les étudiants de 2e année deviennent des « élèves » et vont devoir monter un projet qu'ils devront présenter au mois de mai devant les deux promotions et les formateurs.

C - Un retour critique

C'est précisément au mois de mai qu'a lieu la dernière phase, complexe, qui voit arriver les démonstrations et les divers bilans qui sont demandés aux deux promotions ayant joué respectivement les rôles d'enseignants et d'apprentis.

Pour chaque pratique étudiée, le cahier des charges est très précis et assez contraignant dans sa forme, allant jusqu'au minutage des présentations !

Tout de suite après avoir entendu la démonstration des « élèves », l'ensemble des participants prend part à la réflexion en posant des questions au groupe des « enseignants ». Ces questions

---

[2] Dewey insiste sur le rôle des rites et des institutions dans l'accomplissement des actes les plus banals. Il en résulte chez lui deux conséquences importantes : d'une part l'expérience ne concerne pas un individu seul mais un ensemble d'individus et d'autre part l'individu n'est pas prisonnier de ses codes car, par son expérience et ses enquêtes, il peut également les faire évoluer

viendront alimenter leur présentation. Ils doivent montrer la perspicacité de leur analyse, l'efficacité de leurs dispositifs et expliquer les chemins parcourus. Parmi les attendus, les étudiants de 1ère année doivent imaginer trois propositions de ce qu'il conviendrait d'étudier avec ce groupe à partir de ce qui s'est passé s'ils devaient continuer à travailler avec eux. Cet exercice, en particulier, permet de penser un nouveau type de cursus non plus organisé à partir d'un répertoire, mais à partir d'une « réticularité » des contenus d'enseignement. En effet, les intérêts des étudiants sont variés et partir de cette manière de leurs réalisations permet de créer dans l'instant un réseau de contenus qui favorise la motivation, car ils sont choisis à partir ce qui fait sens au moment même, et non plus à partir d'une norme a priori qui n'est plus d'actualité.

1.3.1.1 - 2 Pratiques musicales comparées

Etudier ainsi une pratique musicale nouvelle permet à nos étudiants de mieux percevoir ce qui est en jeu dans l'acte musical. Par le passé, on croyait à une théorie qui pouvait tout expliquer et qui pouvait être apprise en dehors de la pratique, théorie qui pouvait répondre à toutes les questions sur l'enseignement de la musique. Maintenant, les esthétiques sont ouvertes et diverses ; le sens, la culture – les cultures ! – la société, la motivation, le goût et les valeurs sont sans cesse en interaction complexe pour définir ce qu'est le métier de l'artiste, de celui qui s'exprime dans un acte artistique, quel que soit l'endroit où cette activité se déroule. Il faut donc apprendre à détecter ce qui est en jeu au moment même, en évitant tout ce qui « allait de soi » pour redéfinir ce qui est à apprendre.

Imaginer le professeur de musique comme un médiateur, demande de lui permettre de se sentir à l'aise entre ses propres procédures qu'il maîtrise, et celles que ses interlocuteurs peuvent mettre en œuvre à côté de lui. Dans ce sens l'étude des pratiques musicales comparées est l'exercice qui donnera le plus d'outils à l'artiste de demain.

1.3.1 2 -Concours d'entrée à la formation à l'enseignement, septembre 2013

Les conditions de l'ouverture du concours d'entrée pour la formation à l'enseignement restent identiques à celle de l'année passée, elles satisfont en cela aux conditions définies par l'Arrêté de décembre 1992 modifiées récemment en juin 2009. Le concours d'entrée est ainsi ouvert à tous les étudiants ou anciens étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études délivré par l'un des deux CNSMD ou ayant validé une première année de Master dans la discipline pour laquelle il souhaite obtenir un diplôme de professeur.

Depuis la rentrée 2010, les candidats admis peuvent obtenir les deux diplômes à l'issue de leur formation comptant deux années universitaires : le certificat d'aptitude et le diplôme de second cycle de formation à l'enseignement, spécialité musique, valant grade de master.

- Candidatures :

Les données statistiques sont très proches de celles de l'année précédente. Il est même possible de dire qu'elles se sont « stabilisées » depuis quatre ans maintenant. Après les derniers désistements ce sont 70 candidats qui se sont présentés (68 l'année dernière).

Une donnée toutefois est à prendre en compte : les années précédentes le nombre d'anciens étudiants des deux CNSMD (Paris et Lyon) se présentant au concours de la formation lyonnaise était réparti de façon équilibrée. Le taux cette fois-ci est de 65 % en faveur des étudiants et anciens étudiants lyonnais.

Un fait serait aussi à noter : parmi l'ensemble des étudiants lyonnais et parisiens, 12 d'entre eux se sont présentés pour enseigner, à terme, la discipline de l'écriture. Le CNSMDP n'accueillant pas encore d'étudiants dans cette discipline pour la formation à l'enseignement, cet afflux pose problème en regard du numerus clausus contraint de la formation lyonnaise.

Il est possible d'ajouter que 35 demandes de formation sont apparues comme pertinentes ou très pertinentes (33 l'année dernière). 20 d'entre elles ont été retenues par le jury, en raison du numerus clausus contraint.

Nombre et discipline des candidats admis :
Accompagnement (1)
Basson (1)
Clarinette (2)
Cor (1)
Culture Musicale (1)
Direction de Chœur (1)
Ecriture (4)
Flûte traversière (1)
Guitare (1)
Musique ancienne, spécialité Clavecin (1)
Musique Ancienne, spécialité Flûte à bec (1)
Musique ancienne, spécialité Violoncelle baroque (1)
Piano (3)
Trombone (1)

1.3.1 - 3 Les personnalités invitées durant l'année 2012/2013

A l'occasion des séminaires ou des ateliers découvertes, des artistes ou des personnalités ont été invités cette année pour leurs témoignages ou éclairages sur les questions de l'enseignement en général ou de l'enseignement de la musique dans l'enseignement spécialisé en France.

Ont ainsi été accueillis :
- Julien Baratay, Professeur de musiques actuelles, école de musique d'Annemasse ;
- Jean Blanchard, Professeur de musique traditionnelle (CEFEDEM Rhone-Alpes) et sonneur de cornemuse ;
- Christophe Duchêne, Directeur des études musicales (CNSMDL) et ancien directeur du CRR de Lille ;
- Odile Edouard, Professeur de violon baroque (CNSMDL), Membre de l'ensemble *Les Witches ;*
- Michel Develay, Professeur émérite de Sciences de l'éducation, docteur en didactique des disciplines et docteur ès Sciences humaines ;
- Georges Paczynski, Musicien et professeur de jazz, Docteur ès lettres ;
- Martial Pardo, Directeur de l'école nationale de musique (CRD) de Villeurbanne ;
- Christophe Paym, conseiller en formation, délégué régional du centre national de la fonction publique (CNFPT-RA) ;

1.3.1 - 4 Les stages et institutions partenaires

Durant leur formation, les étudiants effectuent deux stages dans leur discipline de référence, un pour chaque année de formation.

Ces deux stages d'une durée de dix à douze semaines chacun, s'effectuent sous la tutelle d'un conseiller pédagogique, professeur enseignant cette même discipline.
L'un des enjeux de ce stage étant de donner l'occasion aux étudiants en formation de commencer à tisser un lien professionnel avec des collègues sur un territoire, une région – celle, pourquoi pas, où ils ont toutes les chances de travailler plus tard -, une vingtaine de partenariats ont été établis avec des conservatoires à rayonnement départemental ou régional.

Cette année ces partenariats ont été répartis sur un large territoire national de Tourcoing à Aix en Provence ou de Nantes à Chambéry avec tout de même une proportion conséquente de conventions établies avec des établissement de la région parisienne (St Maur, CRR de Boulogne, CRR de Cergy-Pontoise, CRR de Paris, ...) et sur la région lyonnaise (CRR de Lyon, CRD de Villeurbanne, CRR de Chambéry, CRD du Nord Isère, CRR de St Etienne,…).

1.3.1- 5 Les diplômés de l'année universitaire 2012/2013 et travaux de recherche

Pour l'obtention du diplôme de 2ème cycle valant grade de master et pour celle du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement artistique, les étudiants présentent un mémoire résultant d'un travail de recherche dans le domaine de la pédagogie.

La liste des mémoires soutenus en juin 2013 figure en annexe 4

Après l'examen terminal et en connaissance des résultats du contrôle continu, l'ensemble des étudiants de cette XVIIIème promotion a obtenu sur l'ensemble du processus d'évaluation, la validation du diplôme de second cycle valant grade de Master d'enseignement et le certificat d'aptitude (CA). ***Les concours de la fonction publique territoriale sur le grade de professeur territorial d'enseignement artistique.***

1.3.1.-6 : Les concours de la fonction publique territoriale sur le grade de professeur territorial d'enseignement artistique.

Depuis 1992 le CNSMDL est habilité à délivrer le certificat d'aptitude. Ce diplôme sanctionne une formation réalisée en fonction d'un cahier des charges, supervisé par le Ministère de la Culture, et qui correspond en cela à la mission des professeurs territoriaux d'enseignement artistique. Mais, contrairement au Capes ou à l'Agrégation qui permettent à leurs titulaires de trouver directement un emploi dans l'Education Nationale, les titulaires du Certificat d'aptitude doivent se présenter au concours de la fonction publique territoriale. En cas de réussite à ce concours, les lauréats seront inscrits sur liste d'aptitude et susceptibles de ce fait d'être recrutés par un conservatoire en quête d'un professeur dans leur discipline.

Depuis 1999, les concours de la fonction publique, concernant le grade de professeur, sont organisés sur l'ensemble des disciplines enseignées dans les conservatoires et se déroulent selon un rythme de trois années environ.

L'année 2013 a été une année de concours, importante donc pour les anciens étudiants des deux formations (parisienne et lyonnaise) qui, en cas de réussite, ont eu la possibilité de devenir titulaires de la fonction publique territoriale.

Notons tout de suite le fort taux de réussite des étudiants lyonnais : 77 d'entre eux sont inscrits sur liste d'aptitude.

1.3.2 -. LA FORMATION DIPLÔMANTE AU CERTIFICAT D'APTITUDE EN DANSE

La période universitaire de septembre 2012 à juin 2013 correspond :

- aux actions de formations de la promotion V
- aux pré-inscriptions et inscriptions au concours d'entrée de la promotion VI

1.3.2 - 1 Formation de la promotion V

Trois formations (classique, contemporain, jazz) se sont déroulées concomitamment avec des temps de regroupement pour les 21 stagiaires

A - Les sessions

actions de formation pour cette promotion V :

- session 4 : progression pédagogique (51h)
- session 5 : analyse du mouvement (51h)
- session 6 : projet pédagogique autour des œuvres (51h)
- session 7 : projet pédagogique autour des œuvres (68hh)

Outre les membres de l'équipe pédagogique enseignant régulièrement dans ces sessions, des personnalités extérieures sont intervenus ponctuellement :

- Anne Martin (danseuse/professeur Pina Bauch)
- Christiane de Rougemont (danseuse/professeur Catherine. Dunham)
- Claudia Palazzolo (professeur Lyon II théatralité)
- Jean Christophe Paré (danseuse/professeur analyse vidéo)
- Juan Manuel Vicente (danseuse/professeur Trisha Brown)
- Anne Decoret (anthropologue)
- Babeth Angelvin (danseuse/professeur Jack Cole)
- Dominique Genevois (danseuse/professeur Maurice Bejart)
- Agnès Bretel (ingenieurie projet pédagogique et artistique)
- Christian Moreau (méthodologie du mémoire)
- Sylvie Giron (danseuse/professeur Dominique Bagouet)
- Sylvie Duchêne (danseuse/professeur Bob Fosse)
- Christophe Nadol (danseuse/professeur Mac Kayle)
- Amélie Chambinaud (percussion corporelle)
- Lydie Grondin (consultante juriste en politique culturelle).

Des stages ouverts au public sont organisés tout au long des sessions de différents niveaux : 1er Cycle, 2ème Cycle, 3ème Cycle pendant lesquels les stagiaires sont mis en situation d'enseigner

B - Le tutorat

Chaque stagiaire effectue au minimum 2 stages de tutorat de 35h dans un établissement d'enseignement. Les stagiaires sont encadrés par des tuteurs qui les accompagnent sur le chemin de l'enseignement. Ils effectuent leur tutorat sur des périodes déterminées en fonction des disponibilités des personnes concernées, il s'agit donc d'organiser un planning à la carte

pour chacun. Des conventions sont établies avec les conservatoires d'accueil. La coordonnatrice effectue une visite sur le lieu d'enseignement pour chaque stagiaire afin de rencontrer les formateurs. Une évaluation est faite du travail des stagiaires à cette occasion, qui complètera celles réalisées par les tuteurs. Une grille détaillée d'évaluation leur est donc fournie à cet usage.

L'annexe 6 liste les différents lieux de tutorat ainsi que les tuteurs.

C - Le stage d'observation

Les stagiaires effectuent un stage d'observation d'une durée de 40h dans le lieu de leur choix. Une convention est le plus souvent établie entre les organismes d'accueil et le CNSMD de Lyon. La période prend en compte la disponibilité des uns et des autres ; il s'agit donc encore une fois d'un planning à la carte. Les stagiaires rédigent un rapport qui valide ce stage.

Les structures suivantes ont accueilli des stagiaires : Ecole supérieure Dresden, Centre Culturel Saint Cyprien, Centre d'entrainement natation synchronisée Bastia, CRR Caen, Michèle Massina (voix) Bruxelles, CNSMDP, Cie Julie Serpinet, Ecole colibri les amanins, Festival d'Avignon, CNSMD Lyon, CCN Roubaix, Centre danse Nice, CCN Aix en provence, CRR Poitier, Cie J.Baiz, Cie R.Ouramdam, Le scarabee, CRR Toulouse, Studio du cours Marseille.

D - Le mémoire

Les stagiaires de la promotion V ont réalisé tout au long de cette période un travail de recherche. Ils ont été encadrés au plan de la méthodologie générale par différents formateurs lors des sessions et aussi individuellement au travers d'un enseignement personnalisé et à distance. D'autres personnalités et professeurs faisant autorité en la matière ont été désignés par le CNSMD de Lyon pour être référents/mémoire.
Ils sont issus de l'équipe pédagogique de la FDCA DANSE ou bien choisis hors CNSMDL pour leurs compétences attestées.

Accompagnant méthodologique :
Corine DUVAL METRAL

Référents :

- Muriel BELMAS (professeur culture chorégraphique CRR Avignon)
- Isabelle BONNADIER (chanteuse lyrique, licence musicologie)
- Charles CALAMEL (doctorat sciences de l'éducation Paris X)
- Claude CAYRAC (doctorat nutrition Toulouse III)
- Sylvie DUCHESNE (CA danse et diplôme notatrice du mouvement CNSMDP)
- Patricia GREENWOOD KARAGOZIAN (CA et diplôme formateur en AFCMD)
- Caroline JEANNIN (Master Affaires Publiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris)
- Valérie LOUIS (master sciences de l'éducation)
- Christian MOREAU (doctorat génétique et agrégé physiologie)
- Georges PACZINSKY (doctorat lettres)
- Jean Christophe PARE (ex inspecteur de la Création et des enseignements artistiques et ex directeur de l'école Nationale Supérieure de Danse de Marseille)

- Christine PHILIS AYME (maitrise lettres modernes, CAPES)
- François SCHALCHI(licence Sciences de l'Education, CAPES et DESS philosophie Paris
- Sorbonne)
- Nathalie SCHULMANN (diplôme formateur en AFCMD et diplôme supérieur culture chorégraphique)

Domaines de recherche :

- Le corps, la voix, la santé
- Elève en situation de handicap
- Nouvelle technologie et enseignement
- Problématiques enseignement spécialisé (démocratie, tradition, innovation, éducation artistique)
- Didactique (miroir, atelier, improvisation, percussions corporelles)
- Evaluation
- Analyse d'œuvre, transmission répertoire
- Esthétique.

E - La prise en charge

Différents organismes prennent en charge le coût pédagogique de la formation pour les stagiaires :
AFDAS, UNIFORMATION, FONGECIF, AGEFOS, pole emploi, mairie Marcq en Baroeul, mairie Roubaix, ville de Toulouse, CRD Ajaccio, Association Elanc'.

Un suivi régulier est réalisé : attestations de présence en début de session et en fin de chaque session, feuilles d'émargement, factures au prorata des heures effectuées.

F - Les évaluations

Les modalités d'évaluation remplissent les attendus de l'arrêté définissant la formation.
Ainsi l'évaluation continue qui compte pour 50% dans l'obtention du CA regroupe-t-elle différents items :

Contrôle continu (note de l'équipe) Coef 4	Tutorat *Coef 3*	Stage d'observation Coef 1	Mémoire *Coef 3*	Total évaluation continue Coef 11

Une attention particulière est portée aux différentes modalités d'évaluation afin de rendre celle-ci la plus formatrice possible. Les stagiaires participent donc activement à leur évolution ; ils ont connaissance des critères d'évaluation.

Des réunions de l'équipe pédagogique permettent une concertation; la note de contrôle continu rend compte de l'évolution du stagiaire tant au plan de ses compétences générales que spécifiques à l'enseignement de sa discipline.

Les trois situations de stages, stage d'observation et tutorats encadrés par des tuteurs rémunérés par le CNSMD de Lyon, donnent lieu à une évaluation croisée :
D'une part, les tuteurs répondent à un questionnaire à l'issu du tutorat et évaluent le travail réalisé par le stagiaire.
D'autre part, la coordonnatrice se déplace pour chaque stagiaire afin d'évaluer les enseignements proposés. C'est aussi l'occasion de rencontrer les différents tuteurs et renforcer ainsi la cohésion pédagogique avec ces partenaires.

Le mémoire est corrigé par trois personnes dont au moins une extérieure à l'établissement choisie pour son lien avec le monde universitaire ou institutionnel.
Membres correcteurs pour les années précédentes :
Corine Duval Metral (titulaire CA)
Marianne Filioux Vigreux (doctorat danse Nice)
Daniel Housset (titulaire CA)
Philippe Le Moal (inspecteur ministère de la culture)
Laurence Louppe (historienne de la danse)
Christian Moreau (docteur en génétique Lyon II)
Camille Paillet (doctorante Nice)
Françoise Pinot (professeur IUFM Lyon)

1.3.2 -2 Pré-inscription et inscription au concours d'entrée de la promotion VI

Les candidats sont tous des danseurs interprètes dans leur discipline, ils sont aussi titulaires du DE de professeur de danse

92 pré-inscriptions sur internet
47 réceptions de dossier
38 candidats présents au concours

Les candidats sont accompagnés par le bureau de la FDCA DANSE en amont du concours d'entrée pour mener à bien les demandes de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. En effet certains organismes souhaitent que les dossiers de demande soient réalisés un an avant l'entrée en formation.

1.4 - LA RECHERCHE ET LES TROISIEMES CYCLES

1.4.1 - LA RECHERCHE

1.4.1 - 1 L'organisation de la recherche en 2013

Après les mesures engagées en 2012 avec l'adoption en juin du « Plan stratégique de développement de la recherche 2012-2015 » et suite aux conclusions du « Conseil scientifique » (novembre 2012), la recherche est désormais organisée sur l'ensemble des trois cycles des cursus LMD proposés au CNSMLD, depuis l'initiation à la méthodologie en 1er cycle et la présentation d'un projet de recherche, jusqu'au dépôt d'un extrait du mémoire avant le rendu définitif en cours de 2ème année du cycle de Master.

Les principales étapes de la recherche sont décrites dans le calendrier suivant :

1er cycle : 3ème année (DNSPM)

- séminaire d'initiation à la méthodologie de recherche (octobre-novembre) ;
- dépôt du projet de recherche sous forme d'un abstract, accompagné d'une bibliographie et de la proposition d'un professeur référent (février) ;
- présentation orale et individuelle de ce projet : l'acceptation du projet ou la demande de reformulation est confirmée en fin de deuxième semestre.

2ème cycle : 1ère année du Master

- séminaires de méthodologie de la recherche (octobre-novembre) ;
- suivi du professeur référent.

2ème cycle : 2ème année du Master

- dépôt d'un extrait du mémoire de recherche (plan + 15 pages + bibliographie) : une réponse individuelle est adressée à chaque étudiant (novembre) ;
- dépôt du mémoire de recherche (mars) ;
- soutenance devant jury (avril).

3ème cycle de doctorat « Recherche et pratique »

- participation séminaires de recherche (ouverts à tous les étudiants et enseignants) ;
- participation à des colloques (cf. colloque du CNSMD de Lyon organisé tous les deux ans) ;
- récitals ou spectacles en relation directe avec le projet de recherche et soutenance de la thèse.

La nouvelle disposition du dépôt d'un extrait du mémoire en début de 1ère année du Master a immédiatement montré l'utilité et la pertinence de ce bilan en cours de travail.

1.4.1 - 2 Congrès international de la recherche artistique au CNSMDL

Du 18 au 20 avril 2013, le Conservatoire de Lyon a accueilli la troisième édition de l'EPARM (European Platform for Artistic Research in Music) organisée par l'AEC (Association européennes des conservatoires) avec pour thème « Artistic Research : Madness and Method ». 27 communications présentant l'état des travaux dans la recherche artistique et musicale ont été assurées par des intervenants venant de 10 pays européens, avec trois interventions en anglais des CNSMD (une de Paris, deux de Lyon : Agnès Sulem, professeur de musique de chambre et directeur de recherche à l'Inria, et Séverine Ballon, doctorante).

Ce congrès international s'est enchainé directement au colloque « Danse et musique, l'art de la rencontre ». Ainsi, après un premier colloque "Une musique française après 1945 ? " en mars 2011, le CNSMD de Lyon a organisé, du 16 au 18 avril 2013, la deuxième édition de ce colloque international, désormais biennal. Son thème « Danse et Musique : l'Art de la rencontre ». Le coordinateur de ce colloque était Emmanuel Ducreux.

La problématique de la rencontre artistique entre danse et musique, parfois sous le regard d'une caméra, a été abordée selon des angles de réflexion variés par les 26 intervenants du colloque, chercheurs d'institutions et universités françaises, italienne, suisses et brésilienne. Entre prééminence de l'une sur l'autre, recherche de la symbiose et indépendance affichée, ce colloque a proposé une relecture des relations entre la musique et la danse au travers d'exemples marquants de la Renaissance à nos jours.
Les communications ont été données en français ou en anglais et les interventions ont été traduites dans les deux langues.

Les journées ont été rythmées par des interventions musicales, chorégraphiques et de musique à l'image.

Direction scientifique : Emmanuel Ducreux.

Comité scientifique :
Martin Barnier – Université Lyon 2
Jean-Claude Ciappara - CNSMD de Lyon
Marc Desmet – Université Jean Monnet – Saint Etienne
Emmanuel Ducreux – CNSMD de Lyon/ CNSMD de Paris
Jean Geoffroy – CNSMD de Lyon
Dominique Hervieu – Maison de la Danse et Biennale de Lyon
Géry Moutier – CNSMD de Lyon
Alain Poirier – CNSMD de Lyon
Florence Poudru – CNSMD de Lyon
Béatrice Ramaut-Chevassus - Université Jean Monnet St-Etienne
Pierre Saby – Université Lyon 2

Un bilan positif a été tiré de l'organisation de ce colloque : très bon déroulement de ces journées et qualité de l'accueil des intervenants, fréquentation par le public, honorable mais à amplifier, fréquentation par les professeurs et les élèves du Conservatoire, trop faible, rythme des journées, dense, alternance appréciée des intermèdes artistiques et des conférences, interprétariat. Ces conclusions permettent de dégager certains axes de travail pour les éditions à venir.

Les réponses au questionnaire adressé aux intervenants et au public ainsi que les messages reçus à l'issue de ces trois journées ont souligné la richesse des angles abordés, la qualité des interventions mais aussi la qualité de son organisation en et hors plateau.

Danse & Musique, l'art de la rencontre

Colloque international & spectacles

programme sur
www.cnsmd-lyon.fr

renseignements et inscription
colloque2013@cnsmd-lyon.fr

CNSMD
Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon
direction **Géry Moutier**

1.4.2. LES TROISIEMES CYCLES

1.4.2 - 1 Le doctorat «recherche et pratique» : une pensée en acte

Le doctorat de musique, lié à une culture universitaire anglo-saxonne (Grande-Bretagne, Amériques, Asie), était peu répandu en Europe continentale, où l'enseignement des musiciens praticiens relève historiquement plus des Conservatoires ou écoles supérieures de musique.

Ce doctorat, proposé pour la première fois à la rentrée 2010-2011, a été élaboré à partir d'un projet établi avec l'École Doctorale 484 "3LA" Lyon-Saint-Étienne ; il est ouvert sur l'ensemble des disciplines enseignées au CNSMDL, à des étudiants désirant conjointement pratiquer une activité professionnelle de musicien de haut niveau et mener une recherche conduisant à la rédaction d'une thèse tout en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion. Fondamentalement distinct du doctorat de musicologie, il s'adresse à des musiciens de haut niveau, titulaires d'un Master (ou d'un diplôme équivalent) dans leur discipline, et désireux de poursuivre une double formation de musicien et de chercheur, dans l'esprit original d'une « pensée en acte ».

La formation doctorale est assurée conjointement par l'Université et le Conservatoire, et consiste en des cours doctoraux, des séminaires et des cours de pratique.

Le diplôme de docteur en musique « Recherche et pratique » récompense une double compétence de musicien dont témoigne la réalisation du projet sous forme d'un récital ou spectacle à la fin des études et parallèlement de chercheur matérialisée par la soutenance d'une thèse.

1 - Les candidatures à l'entrée du doctorat

L'accès à cette formation doctorale se fait en deux étapes : l'évaluation des prérequis d'ordre professionnalisant est effectuée sur concours par les Conservatoires, celle des capacités d'ordre scientifique par le collège des Écoles Doctorales sur l'examen d'un dossier semblable à celui produit dans le cadre des autres doctorats de sciences humaines et sociales.

10 candidats ont déposé un dossier contenant un projet de recherche en doctorat :

- piano : 1
- saxophone : 1
- cornet à bouquin : 1
- culture musicale : 1
- composition : 5.

Une commission composée de membres du CNSMD et de professeurs de l'École doctorale Lyon-Saint-Étienne a sélectionné 5 dossiers en juillet 2012. Une audition consacrée à la discipline principale et au projet de recherche organisée en octobre a admis 1 candidat en doctorat (composition) après accord de l'université et désignation d'un directeur de thèse.

2 - Les inscrits au cursus doctorant

La délivrance du diplôme s'articule en deux étapes, menées en commun par les deux institutions en jeu, par la soutenance de la thèse et par un récital ou une production en scène des travaux (en lien avec le projet de Recherche), devant des jurys communs aux établissements partenaires.

Sept doctorants sont inscrits à la rentrée 2013 avec les sujets suivants :

- viole de gambe : « La viole de gambe dans le Masque de cour sous Jacques Ier d'Angleterre, v. 1603-1625 : rôle, écriture, interprétation » Directeurs de thèse : Pierre

Saby (Université Lyon 2) et Marc Desmet (Université Jean Monnet de Saint-Étienne) ; professeur référent: Marianne Muller (professeur de viole de gambe au CNSMDL)

- composition : « Le Verfügbar aux enfers (1944) de Germaine Tillion ; comment élaborer une restitution musicale destinée au public du XXIe siècle » Directeur de thèse : Alain Poirier (directeur de la recherche HDR au CNSMDL)
- chant : « Les mélodies de Charles Bordes » Directeur de thèse : Denis Herlin (CNRS, université Jean Monnet de Saint-Etienne) ; professeur référent : Michel Tranchant (chef du département claviers au CNSMDL).
- composition : « Matériau, environnement informatique et processus compositionnel : interaction, interdépendance ou surdétermination ? ». Directeur de thèse : Gérard Assayag (Ircam, ED 3LA) ; professeur référent : François Roux (CNSMDL).
- flûte à bec : « Le son de la Capela du monastère de Santa Cruz à Coimbra : édition critique du manuscrit musical P-Cug MM 49 (xviie siècle) ». Directeur de thèse (en cotutelle avec l'université de Coimbra, Portugal) : Paolo Estudante (Coimbra), Denis Herlin (CNRS, université Jean Monnet de Saint-Etienne), Marc Desmet (Université Jean Monnet de Saint-Étienne) ; professeur référent : Marianne Muller (CNSMDL).
- violoncelle : « Des développements polyphoniques du violoncelle contemporain : notation et enjeux compositionnels. » Directeur de thèse : Béatrice Ramaut-Chevassus (université Jean Monnet de Saint-Etienne) ; professeur référent : Christophe Desjardins (CNSMDL).
- composition : « Matériau, écriture, instrument, interprète, concert : vers de nouvelles formes d'agencement des catégories musicales. » Directeur de thèse : Laurent Pottier (université Jean Monnet de Saint-Etienne) ; professeur référent : François Roux (CNSMDL).

3 - Le troisième cycle "Artist Diploma"

Ce nouveau cursus, créé en 2011, permet aux artistes confirmés de perfectionner encore leur pratique.

L'accès à cette formation est ouvert aux candidats musiciens titulaires d'un Master ou diplôme de 2ème cycle supérieur français ou étranger, d'un DNESM du CNSMDL ou d'un DFS du CNSMDP, désirant pratiquer une activité musicale de haut niveau et conjointement développer un projet personnalisé dans le domaine de l'interprétation, de la création, de la diffusion artistique, en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion professionnelle.

L'accès au cycle se fait par une présélection de dossiers et présentation d'épreuves d'admission (présentation artistique et entretien).

La durée des études est de deux semestres, éventuellement prorogeable sur un ou deux autres semestres si la réalisation du projet la demande et sous réserve du respect du programme de réalisation.

L'encadrement de l'étudiant ou du groupe d'étudiants est assuré par un professeur d'une discipline principale, professeur référent désigné par le directeur du CNSMD et le chef de département sur proposition de l'étudiant ou du groupe d'étudiants.

Le Diplôme de 3ème cycle de réalisation artistique "Artist Diploma" est un diplôme de l'établissement, il peut être délivré aux étudiants si la réalisation du projet initial est validée par le CNSMD, et s'ils ont rempli leurs obligations définies dans le programme de réalisation. Ce diplôme sera accompagné d'un document décrivant le parcours de réalisation du projet, et de documents média témoignant de ce parcours.

8 étudiants ont été admis en cursus Artist Diploma pour l'année universitaire 2012-2013.

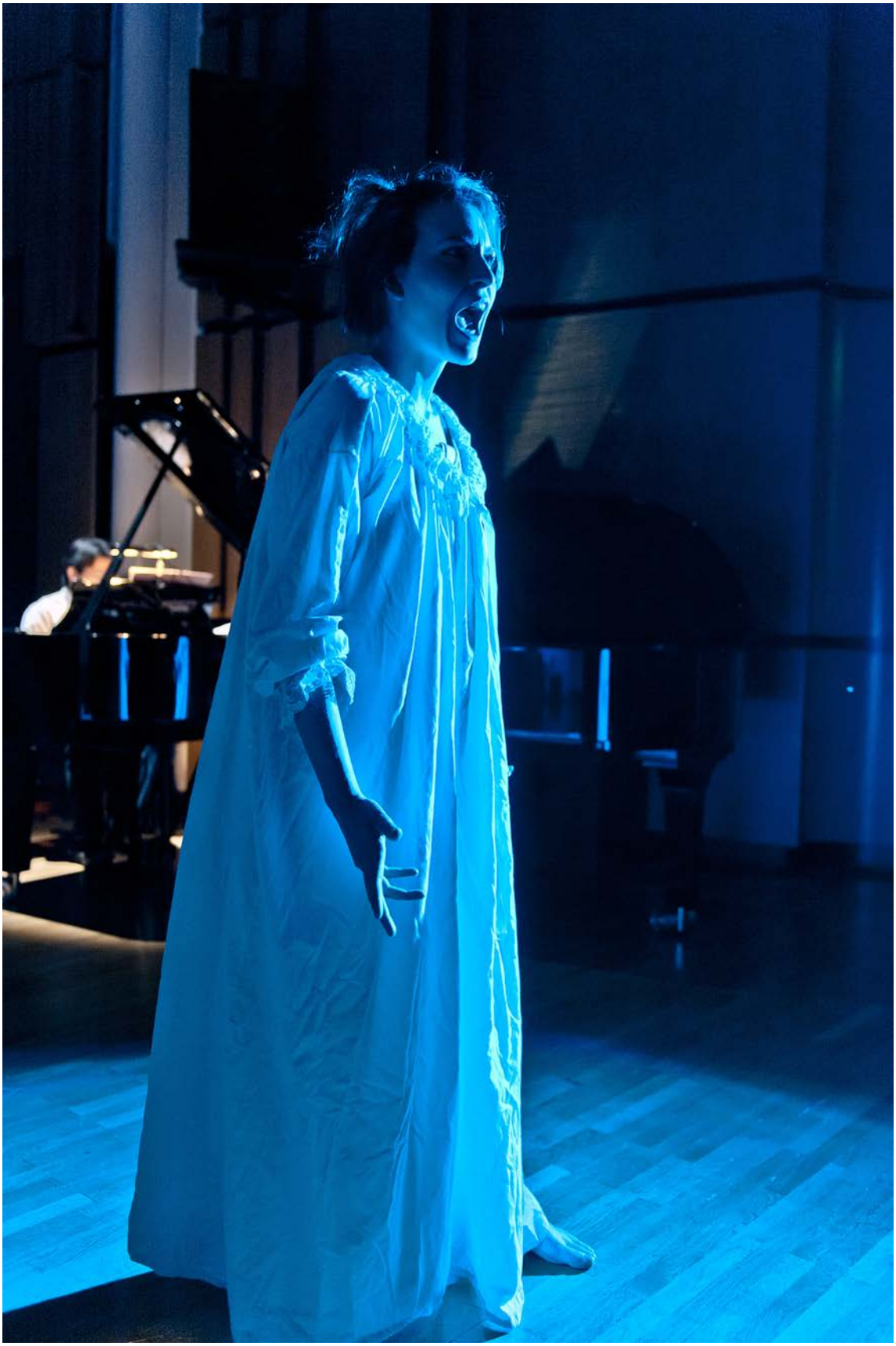

ENCADRE : Le CHE-LS : Collège des hautes études – Lyon sciences

Le collège des hautes études, Che-Ls – proncer « chèlss », c'est la convergence de compétences, d'énergies et de moyens de cinq établissements lyonnais d'enseignement supérieur pour créer une nouvelle offre de formation supérieure et de recherche. Aux côtés du Conservatoire, sont associés l'Ecole nationale supérieure, l'Ecole Centrale, Scien-Po Lyon et VetAgro Sup.

Adossé au savoir et à l'expérience des établissements, la démarche veut décloisonner les connaissances et leur construction pour offrir aux étudiants de divers horizons de nouvelles perspectives de projet professionnel et d'épanouissement.

L'élaboration du projet fait appel à des groupes de réflexion d'acteurs de la formation et d'étudiants d'établissements et repose sur une concertation régulière de l'ensemble des enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels techniques et administrations et étudiants.

Dans une dynamique de décloisonnement des connaissances, les membres du Collège des Hautes Etudes – Lyon Science[s] ont rapidement mis en place les premières applications concrètes du projet.

Ainsi, dès la rentrée 2013, l'offre de deuxième cycle a été ouverte aux élèves des 5 établissements en leur offrant ainsi une occasion unique de construire et enrichir leur parcours en bénéficiant du potentiel de ce regroupement. Des modules d'enseignements partagés ont ainsi été proposés et ont été suivis par 40 étudiants. Ce deuxième cycle ouvrira progressivement sur des possibilités de double-diplômes.

Les différents projets ont fait l'objet de groupes de travail selon les thématiques suivantes :

- mise en œuvre d'enseignements et de formations, partagés entre établissements
- création et soutien de quatre laboratoires juniors
- création de module d'enseignement ouverts sur réseaux (massive on-line open courses /MOOC)
- le partage d'étudiants et de moyens dans le cadre de relations avec certains sites étrangers
- la construction de parcours pluridisciplinaires et innovants en premier cycle
- les synergies entre établissements
- les synergies entre étudiants des établissements
- les synergies entre les services communication des établissements
- la formation continue des établissements.

Les directeurs de l'ENS, Science-Po, Vet Agro, de l'Ecole Centrale et le président de l'ENS ont présenté le Che-Ls au CA du conservatoire en juin

II -LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

L'ouverture à l'international est inhérente à la réputation de l'établissement, à la composition de ses effectifs étudiants (14% d'étrangers inscrits en cursus diplômant, 18% si l'on compte les Erasmus) et l'activité des enseignants du conservatoire et des futurs professionnels que sont les étudiants.

2.1 - Le programme ERASMUS

Le CNSMD de Lyon a conclu 68 accords bilatéraux répartis sur tout le territoire européen avec une nette prédominance de l'Allemagne et de l'Europe de l'Est. Les partenariats se décomposent comme suit : vingt-trois établissements allemandes et autrichiens, huit de Grande-Bretagne et Irlande, dix du Benelux et de Suisse, sept des pays nordiques, douze de l'Est de l'Europe et huit de l'Europe du sud.

Le service des relations internationales et de l'insertion professionnelle propose chaque année une réunion technique d'information aux étudiants (en octobre) accompagnée, le cas échéant, d'entretiens individuels. Il participe également à la réunion annuelle des coordinateurs Erasmus

La direction de l'établissement s'est rendue au congrès de l'Association Européenne des Conservatoires (Saint-Petersbourg- novembre 2012). Par ailleurs, le CNSMD de Lyon a accueilli dans ses locaux en avril 2013 la plateforme recherche de l'association européenne des conservatoires.

2.1 - 1 La mobilité étudiante

Le montant des bourses Erasmus accordé aux étudiants par l'Union Européenne s'élève à 17 852 € en 2013.

• Mobilité sortante : 55 dossiers traités, 18 séjours effectués pour une durée de plus de 125 mois de séjour dans 8 pays (NL, CH, DE, IR, GB, Canada, AT, NO) et 14 établissements.

Les Bourses du Conseil Régional et de l'OFAJ ont été utilisées en complément des bourses Erasmus voire à titre unique pour les non européens.

• Mobilité entrante: 97 dossiers de demandes ont été examinés émanant de 51 établissements. 23 étudiants ont été en définitive accueillis pour 139 mois de séjour cumulés au CNSMDL : 11 pays représentés (DE, NO, IT, EE, LA, FI, SE, CZ, BE, Canada, Colombie) et 16 établissements.

Quelques étudiants ont été accueillis à la résidence du CNSMDL ou hébergés par les contacts donnés par le service.

2.1 - 2 La mobilité enseignante

•Mobilité sortante : 9 demandes de séjours ont été effectuées par les professeurs représentant 37 jours d'enseignement dans six pays (DE, GB, FI, NL, N, AT) et sept établissements.

•Mobilité entrante : 8 enseignants accueillis, en provenance de 6 pays (LT, DE, GB, AT, N, FI, NL) ont été accueillis.

L'allocation Erasmus versée par l'Union Européenne s'est élevée à 6300 €, en hausse par rapport à l'année passée.

2.2 - Les projets de cursus internationaux

2.2 - 1 Le projet de Master européen commun de musique contemporaine « Copeco » Lyon/Tallinn/Stockholm/Hambourg

Ce projet de création d'un cursus de 2ème cycle de musique contemporaine associe quatre institutions européennes : l'Académie de Musique et de Théâtre de Tallinn, l'Académie Royale de Musique de Stockholm, l'HfMT de Hambourg et le CNSMD de Lyon.

L'originalité consiste à ouvrir ce cursus axé sur la recherche à la fois aux interprètes instrumentistes et aux compositeurs.

La conception et mise en place du cursus est soutenue et financée par la Commission Européenne (281 355 € sur trois ans), elle doit aboutir au lancement du cursus à la rentrée 2014. Le coordinateur du projet est Tallinn. L'enveloppe est répartie entre les partenaires afin de financer les missions, déplacements et heures de travail que ce développement nécessite.

Le CNSMD de Lyon a pris la responsabilité du "working package" développement, organisation et contenu de la réfléxion.

Le projet est suivi par la responsable du service des relations internationales (Isabelle Replumaz assisté de Luca Mariani), le directeur des études musicales et des enseignants de l'établissement (MicheleTadini, Emmanuel Ducreux, Jean-Marc Foltz).

Une semaine-test du cursus a été accueillie à Lyon pendant l'année scolaire 2012-2013 (du 11 au 20 décembre 2012). Voulue comme un condensé sur dix jours de ce que serait le futur cursus, il s'agissait de rassembler sur un même lieu, des étudiants sélectionnés dans chacun des quatre conservatoires partenaires, et des artistes enseignants. Un comité d'experts constitué d'observateurs, de membres de l'Association européenne des conservatoires (AEC) et de personnalités indépendantes, associé à cette semaine test a contribué à déterminer ce qui fonctionne et pointer les marges d'améliorations.

Cette manifestation a permis pour la première fois, grâce aux « happenings », spectacles publics de restitution, d'exposer les attendus de cette nouvelle formation, de sensibiliser les étudiants et les professeurs, d'amorcer le travail avec les partenaires locaux (Grame, Subsistances…) et d'entamer une communication dans et au delà des réseaux institutionnels.

2.2 - 2 La participation au programme Suona Francese / Suona Italiano

Ce festival, organisé par les ministères de la culture français et italiens a pour objet la valorisation respective des cultures, répertoires et artistes français en Italie et italiens en France.

Dans ce cadre, le CNSMD a invité des musiciens italiens pour des master-classes et concerts et diffusé par le biais de ses professeurs le répertoire français en Italie ou en ses murs de la musique italienne (musiques des iles italiennes et de Calabre, cycle « vision sérénissime »…).

L'objectif est également de développer des projets de coopération pédagogique et artistique :

- avec le Conservatoire de Trente, autour de la direction de chœur : accueil de Lorenzo Donati et les étudiants de sa classe au CNSMD de Lyon mi-novembre 2012 et déplacement de Nicole Corti et quatre étudiants de sa classe à Trento à l'été 2013
- avec le Conservatoire de Bologne, phase préparatoire pour le Festival Berio de l'été 2013.

III - LA SAISON PUBLIQUE ET LES PROJETS ARTISTIQUES CROISÉS

Le CNSMD de Lyon a construit sa spécificité sur la pratique scénique des étudiants comme vecteur privilégié de formation et de professionnalisation. La programmation de la saison publique valorise ainsi le travail pédagogique mené tout au long de l'année ; elle se doit de tenir compte des aléas des cursus des étudiants et des obligations de leur apprentissage ainsi que de leur vie d'artiste en devenir.

De ce fait, une programmation artistique ambitieuse sert cet objectif tout en permettant au public et réseau professionnel d'apprécier la qualité et la créativité du travail réalisé par les étudiants. Cette excellence doit s'inscrire dans le territoire et à l'international afin de servir le rayonnement de l'institution.

Les actions menées s'adressent aux professionnels, futurs employeurs, candidats, réseaux culturels, presse et "grand public".

3.1 -. La saison publique

La programmation et planification de la saison est coordonnée par le service programmation/communication qui travaille en lien avec l'équipe de direction, les chefs de départements, les enseignants, responsables de projets collectifs, étudiants, et les autres services, plus particulièrement ceux de la régie, des master-classes, de l'international et des études…

Cette saison publique se déroule d'octobre à juin et compte en 2012 /2013 : 230 manifestations en interne et 150 à l'extérieur soit 380 manifestations dont 40% se déroulent hors les murs. Il convient également d'ajouter les épreuves publiques de fin d'études qui se déroulent en mai/juin.

Afin de fédérer les équipes de manière transversale, de sensibiliser le public et la presse et de mobiliser les énergies, la thématique du « *Chemin* » sert de fil rouge tout au long de la saison.

La saison publique 2012/2013 a été marquée par :

3 Nuits festives sous forme d'une soirée avec 3 concerts autour d'une même thématique et favorisant la transversalité des champs esthétiques ; une occasion de retrouver un esprit convivial, propice au croisement des disciplines, des répertoires et des publics.
- *Nuit des Météores,* double portrait des compositeurs Gilbert Amy/Hugues Dufourt en association avec l'Ensemble Orchestral Contemporain dirigé par Daniel Kawka et l'atelier XX-21 dirigé par Fabrice Pierre
- *Nuit des Métamorphoses* avec le département de musique ancienne sous la conduite de Pascal Bertin et une carte blanche à Franck Krawczyk
- *Nuit des Sonneurs* avec le département bois, l'invitation de musiciens traditionnels et un bal associant ces musiciens et les étudiants.
Ces Nuits, devenues signature du CNSMD, sont un succès public réunissant a minima 500 personnes pour chacune.

Un cycle des **"mercredis jeune public"**, propose 4 concerts ou spectacles à 15h, d'une durée d'une heure et dans un cadre adapté aux enfants et à leur famille, pour faire découvrir la musique et la danse ou des formes de représentation inhabituelles.

Ces deux types de rendez-vous ont rencontré un vif succès et sont reconduits pour la saison suivante.

La saison publique 2012/2013, c'est aussi :

* 4 séries d'orchestre symphonique dont 3 sous la direction de Peter Csaba et une avec un chef invité : Gilbert Amy ; une master-classe exceptionnelle avec Leonard Slatkin
* 3 séries de l'atelier XX-21 avec un portrait de Luis de Pablo
* 2 concerts de musiques traditionnelles en lien avec le cours d'ethnomusicologie
* 1 concert avec formations cuivres & 1 concert d'orchestre à vents
* les auditions de classes
* les récitals de piano & d'orgue
* 3 programmes de la classe de direction chœurs avec une création notamment dans le cadre des Journées Grame
* les récitals "talents d'école" les jeudis midi (20)
* les soirées lyriques avec *l'Heure espagnole* de Ravel (4 représentations)
* classe de percussions
* le département de musique ancienne avec un projet d'Orchestre dirigé par Roel Dieltens, un programme préparé par Jean-Marc Aymes sur la musique française du XVIIe, et un partenariat avec le Centre de Musique baroque de Versailles pour un travail de reconstitution de la musique à la Chapelle de Louis XIV
* département de composition (concerts et épreuves)
* les ateliers d'hiver du département danse (4 représentations)
* journée portes ouvertes du département danse
* tournée du jeune ballet
* classes de musique de chambre (10 concerts)
* cartes blanches aux professeurs
* le collectif d'improvisation
* les épreuves publiques de fin d'études
* une programmation « jeune public »
* les mardis de la recherche et les conférences avec l'Université Ouverte Lyon 1

et parmi les nouveautés de cette saison :

- Une résidence du Laboratoire Scène/recherchE au Musée d'Art Contemporain dans le cadre de l'exposition Cage's Satie

- Intégration des master-classes dans la saison publique : Christian Ivaldi (musique de chambre) , Leonard Slatkin (orchestre) Michel Godart (tuba), Keiko Abe (marimba), Bernard Fouccroulle (orgue), Michael Frischenchlager (violon), Luca Francesconi (compositeur), Garth Knox (alto), Victoria Mullova (violon), Rachel Brown (traverso), Jean-Yves Thibaudet (piano), …

- Un colloque international sur les rapports musique/danse dont une partie de la communication a été assurée par le service (mise en page du programme, création page internet…).

- Le cycle MusiquEurope, en partenariat avec le Goethe Institut, les instituts Cervantes et Camoes, l'Alliance Française, et l'Institut culturel Italien ; le CNSMD propose un parcours musical de 9 concerts dans les différents instituts en articulant répertoire national et

ouverture européenne.

- Une semaine pilote d'un master commun avec les Conservatoires de Stockholm, Hambourg et Tallinn (CoPeCo)

La saison publique du Conservatoire est aussi l'occasion d'inviter des artistes de renom qui viennent partager leurs expériences et leurs talents auprès des étudiants et du public. Un lien pédagogique est également assuré par la proposition en amont de master-classes ou la préparation d'un programme.

Parmi les invités de la saison, Daniel Kawka et Gilbert Amy (direction), Jean-François Heisser (piano), François Leroux (baryton), Benoit Benichou (metteur en scène), Michelangelo Lupone (feed-drum), Roel Dieltens et Pascal Bertin (direction orchestre musique ancienne), Denis Levaillant (improvisation), Benat Achary, Quatuor Hermès …

L'implication des enseignants donne lieu à la préparation de concerts ou d'interventions solistes tout au long de la saison notamment sous la forme de cartes blanches (Françoise Gnéri, Florent Boffart, David Selig, Billy Eidi, Franck Krawczyk, Anne Delafosse pour les Jardins de Courtoisie, …).

Ainsi la saison publique s'élargit avec des propositions artistiques reflétant l'ensemble des esthétiques enseignées au Conservatoire : de la musique médiévale à la création, de la danse à l'improvisation.

Le 4 décembre 2013, un glissement de terrain au-dessus du bâtiment moderne et abritant les salles publiques, a rendu impossible l'accès aux espaces et par conséquent la tenue des événements de notre saison publique sur le site du conservatoire. Toute l'activité programmée à partir de cette date a été, lorsque cela était possible, relocalisée hors les murs. A cet effet, le service programmation/communication a été fortement sollicité aussi bien pour trouver des lieux d'accueil que pour prévenir les partenaires et le public de cette situation de crise. Avec le concours du service de la régie et grâce à un réseau de partenaires, quasiment toutes les manifestations auront pu être maintenues.

3.2 - Les partenariats et activités extérieures

Les manifestations hors les murs sont l'occasion de contracter des conventions avec des partenaires sur le plan local mais aussi régional, national et international. Elles se sont développées depuis plusieurs années avec plus de 40 lieux partenaires à ce jour.
Les concerts et manifestations chorégraphiques hors les murs font l'objet d'une programmation et communication collaborative avec les structures d'accueil afin d'assurer la bonne visibilité de nos actions à l'extérieur.
Ces partenariats avec les institutions d'enseignement, de production ou de diffusion servent le rayonnement du Conservatoire, mais aussi permettent aux étudiants de se retrouver dans différentes situations professionnelles.

3.2.1 - Les partenaires Lyon intra muros

Opéra National de Lyon/Amphithéâtre

Auditorium/Orchestre national de Lyon

Musée des Tissus et des Arts décoratifs, Lyon 2e

Loft du Goethe Institut

Institut Cervantes, Lyon 5e

Alliance Française, Lyon 3e

École Normale Supérieure de Lyon (salle Dutilleux, Théâtre Kantor et jardin)

Musées Gadagne, Lyon 5e

Musée d'art contemporain, Lyon 6e

Chapelle de la Trinité/Les Grands Concerts, Lyon 2e

Salle Molière, Lyon 5e

Médiathèque de Vaise, Lyon 9e

3 Universités lyonnaises : Lyon 1-Théâtre Astrée, Lumière Lyon 2, Lyon 3-Manufacture des Tabacs

3.2.2 - Région

Théâtre et Musée Paul Dini de Villefranche-sur-Saône

Centre chorégraphique national de Rilleux-la-Pape

Espace Bergès, Villard Bonnot

Conservatoire de Chalon-sur-Saône

Chapelle royale du château en partenariat avec le Centre de musique baroque de Versailles

Opéra-théâtre de Saint Etienne

AIDA 38 en lien avec le Conseil général de l'Isère : Musées du département : Saint Antoine l'Abbaye & Dauphinois (Grenoble), Révolution Française (Vizille), Berlioz (La Côte Saint-André) dans le cadre de la programmation « Les allées chantent ».

3.2.3 - Partenariats "orgue"

Eglise Saint-Pothin, Lyon 6e

Eglise de Charbonnières

Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise

3 nouveaux partenariats sur la saison 12/13 : Le Palazzetto Bru Zane à Venise/ Fondation Royaumont/Musées Gadagne à Lyon

Parallèlement à ces partenariats, la programmation du Conservatoire est alimentée par des propositions issues de différents travaux pédagogiques mais aussi par des projets initiés par les étudiants eux-mêmes.

Le partenariat avec le Théâtre Astrée (Université Lyon 1) est de ce point de vue exemplaire et permet une résidence de création à 3 ensembles du Conservatoire pour des projets transdisciplinaires en bénéficiant des conditions d'un théâtre.

3.2.4 - Insertion professionnelle dans le cadre de la saison publique

Régulièrement, il est proposé aux étudiants d'intégrer des productions avec des structures professionnelles (Orchestre national de Lyon, Opéra national de Lyon,...).

La mise en œuvre de stages d'insertion professionnelle avec les structures de production se développe ; ainsi le spectacle l'Histoire du Soldat de Stravinsky a été monté avec le Théâtre de la Renaissance à Oullins avant une tournée nationale avec Thomas Fersen.

Un concert monographique Tristan Murail a été travaillé avec l'Ensemble Les Temps Modernes avant des concerts à Lyon et à Vienne (Classical Next) en Autriche.

3.2.5 -Département danse et diffusion du jeune ballet

Le service programmation / communication se charge également de la diffusion du jeune ballet et propose ses spectacles à la vente. De nombreuses scènes sont sollicitées et le Jeune ballet a bénéficié de 10 dates sur la saison dont un spectacle partagé avec le Junior Ballet du CNSMD de Paris à la Maison de la danse à Lyon :

- Amphithéâtre culturel de l'Université Lyon 2 (résidence de création)
- Le Toboggan, Décines (69)
- Espace Montgolfier, Davézieux (07)
- Théâtre Astrée dans le cadre du Festival Chaos Danse
- Maison de la danse, Lyon 8e
- Amphithéâtre de l'Opéra national de Lyon
- Musée des Beaux-Arts dans le cadre des créations musicales et dansées, Lyon 1er

Pour la saison 2012/2013, le directeur des études chorégraphiques a fait appel à des chorégraphes aux esthétiques différentes : Trisha Brown, Giorgio Mancini, Sylvie Giron et Julien Lestel.

- Répertoire

« Five Part Weather Re-Invention» – chorégraphie Trisha Brown remontée par Kathleen Fisher

Un travail sur les fondamentaux de la chorégraphique de Trisha Brown (la subtilité de son vocabulaire ; la réalisation de phrases chorégraphiques basiques, travail sur l'unisson et surtout l'exploration à travers l'improvisation.

« Flora » - chorégraphie Giorgio Mancini

Inspiré par le roman de Michael Cunningham The Hours et de la musique de Philip Glass, Giorgio Mancini a créé cette pièce pour le jardin de la Villa La Pietra, siège de la New York University, jardin aux mille parfums et odeurs, tantôt légers, boisés, volatiles, délicats, subtils ou enivrants.
Autant de fragrances et d'émotions suggérées à travers cette chorégraphique pour imaginer une véritable danse olfactive de l'âme.

- Créations

«Angelus Novus » - chorégraphie Sylvie Giron mise en scène Pierre Kuentz

A l'origine d'Angelus Novus, il y a l'œuvre du chorégraphe Dominique Bagouet et le désir de Sylvie Giron de penser une transmission dynamique, non muséale qui ouvre d'autres voies. La rencontre et le dialogue entre Sylvie Giron et Pierre Kuentz, non danseur, les poussent à se concentrer sur le Saut de l'Ange où Dominique Bagouet faisait parler ses danseurs : voix semi off, prononcée dans la pénombre, comme autant de décors parlés. Sylvie Giron et Pierre Kuentz ont cherché l'extension de ce Parlement de décor pour la danse, terrain occupé par les danseurs où ils pourraient prendre leur élan.

«Next» - chorégraphie Julien Lestel

Next explore l'avenir de l'être à travers l'évolution chorégraphique de quatre jeunes danseurs à l'aube de leur vie professionnelle. Sont exprimés dans cette pièce leurs craintes, leurs doutes, leurs appréhensions, mais également, leurs espoirs, leur excitation et leur soif de découverte avec encore cette fragilité et cette innocence qui les habitent. Next nous plonge dans un univers d'émotion et de virtuosité en utilisant une gestuelle fluide, délicate, subtile et poétique mais aussi vive et énergique.

Pour le département danse, des projets se déroulent aussi au Croiseur, Lyon 7e et à l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du Théâtre (ENSATT), Lyon 5e pour les cartes blanches.

Le département danse et le jeune ballet ont également développé des partenariats spécifiques avec des institutions et des écoles supérieures telles que l'ENSBA (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts), l'ENSAL (École Normale Supérieure d'Architecture de Lyon) autour de projets pédagogiques et de représentations.

Ces partenariats valorisent ainsi le réseau professionnel pour l'insertion des étudiants, élément indispensable à la poursuite de leur carrière. Grâce à ce réseau, ces derniers peuvent se confronter à la réalité du métier, aux publics et à différentes conditions scéniques.

Ainsi :

- L'Université lumière Lyon II et le CNSMDL poursuivent leur collaboration autour de l'accueil en résidence du jeune ballet et dans le cadre de la licence Arts du spectacle.

- La collaboration artistique et culturelle est renouvelée entre le lycée Juliette Récamier, le CNSMDL et le CND, concernant l'accueil ponctuel des élèves du CNSMDL qui préparent un baccalauréat Arts/Lettres pour participer à des cours et ateliers de pratiques autour des œuvres au programme.

- Le Centre National de la Danse et le CNSMDL maintiennent leur partenariat (convention cadre du 17 juin 2010) portant sur des projets de collaboration pédagogique.

- Le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape et le département danse se réunissent autour de la manifestation Concert performance « des corps et l'espace » dans le cadre des journées GRAME 2013.

- Une convention est établie entre la Compagnie Sasha Waltz & Guests et le CNSMDL permettant, dans un cadre pédagogique, la reprise d'extraits de la pièce « noBody» de Sasha Waltz.

- L'université Claude Bernard Lyon 1 et le CNSMDL poursuivent leur collaboration dans le cadre de la programmation du Théâtre Astrée pour ses rencontres chorégraphiques Chaos Danse.

- L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon (ENSBA), et le CNSMDL en partenariat avec Les Subsistances renouvellent leur collaboration pédagogique afin de créer un espace d'échanges entre l'art chorégraphique et les arts plastiques, ayant pour objectif la réalisation de projets collectifs pluridisciplinaires donnant lieu à présentations publiques.

- L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) et le CNSMDL renouvellent leur collaboration pédagogique en créant, dans le cadre d'une semaine de résidence, un espace d'échanges entre les danseurs et les étudiants en Master 2 Architecture Ville Paysage. Ces ateliers ont donné lieu à une présentation de travaux à L'ENSAL.

3.2.6 - Accueil de manifestations

La saison publique du CNSMD est également un lieu d'accueil de certaines manifestations telles que le Concours international de musique de chambre de Lyon, les cycles de conférences en collaboration avec l'Université Ouverte Lyon 1,…

Le CNSMD de Lyon a aussi accueilli :

- un spectacle de Gambuh balinais dans le cadre de la Biennale de la danse

- Aurochs, immersion musicale dans la grotte Chauvet en partenariat avec le festival de Labeaume.
- l'Association des Musiciens amateurs en partenariat avec ProQuartet

- une conférence/rencontre du Grame, centre national de création musicale
- la Junge Philharmonie Brabenburg dirigé par un ancien étudiant Aurélien Bello

- l'EPARM : plateforme européenne pour la recherche artistique en musique organisé par l'AEC (Association Européenne des Conservatoires).

3.2.7 - La fréquentation/billetterie

La fréquentation du public aux concerts sur 2012/2013 s'élève à un peu plus de 18 000 spectateurs pour les manifestations accueillies au sein du Conservatoire. Une évaluation du public sur les manifestations hors les murs permet de considérer qu'au moins autant de spectateurs ont l'occasion de voir ou d'entendre les étudiants du CNSMD.

Les ventes de billets assurées au sein du service ont représenté 5064 euros de recettes sur la saison 2012/2013 pour 7 concerts payants auxquels s'ajoutent un concert au bénéfice de l'Association Culture pour tous.

3.3 - Développement des publics et éducation artistique et culturelle

Différentes actions de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle sont organisées par le Conservatoire.
Ainsi, un partenariat avec le service municipal en faveur des seniors permet à de nombreuses personnes de suivre les activités du Conservatoire dans et hors les murs.

Une convention avec **Culture pour tous**, association d'accompagnement des publics, offre l'opportunité de découvrir la saison publique pour les publics éloignés de la culture.

Les visites du CNSMD sont également une occasion de présenter l'établissement, de sensibiliser des publics très diversifiés, et d'intéresser les scolaires aux répertoires défendus par les étudiants.

En 2013, 18 visites ont été assurées par le service, soit 1079 personnes reçues dont **702 scolaires** (maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées, lycées professionnels).
Ces visites répondent également à des objectifs de présentation de l'établissement sur le plan patrimonial, architectural, et aussi de découverte de l'activité à travers la musique et la danse. L'organisation des visites avec accès aux répétitions requiert une organisation importante et rigoureuse de la demande à l'accompagnement des groupes.

- Partenariats renouvelés pour des concerts et spectacles en co-réalisation, soit près de **30 opérations** (dont la résidence du jeune ballet) sur des lieux étudiants lyonnais :

Université Lyon 1, Théâtre Astrée

Université Lyon 2, Amphithéâtre culturel du campus

Université Lyon 3, Manufacture des Tabacs, amphithéâtre Malraux

Ecole Normale Supérieure, et les salles Dutilleux et Kantor

Alliance française

Ecole internationale 3A de commerce et de développement durable pour une série de manifestations afin de sensibiliser les étudiants réciproquement à l'activité de l'autre école.

- interventions ponctuelles à la demande des écoles, conservatoires et au sein des établissements.

- partenariats avec des structures culturelles autour de manifestations ouvertes à tous publics et interdisciplinaires :

- Biennale de la danse
- Biennale Musiques en scène
- Biennale d'Art contemporain
- Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon
- Musée d'Art Contemporain de Lyon
- Musée des Beaux-Arts de Lyon.

- journée portes ouvertes du département danse et ouverture d'une répétition des ateliers d'hiver du département danse aux enfants.

- lectures-démonstration et actions pédagogiques en complément du spectacle du jeune ballet

- le **cycle « mercredis jeune public »** instauré depuis la saison 10/11 contribue à la sensibilisation des jeunes publics à la musique et la danse.
4 rendez-vous annuels sont proposés à travers les différents répertoires (environ 80 enfants par représentation).

Quelques exemples à retenir :

En 2012/2013, création de 6 spectacles "jeune public" par les étudiants du CNSMD, spectacles dans et hors les murs.

- *Voilà ce que je propose, qu'est-ce que vous en pensez ?* spectacle chorégraphique de et avec Lauriane Douchin et Lisa Magnan
- *2 et 2 font…,* spectacle monté par la classe de percussions du CNSMD de Lyon
- *Blanche Neige et les sept notes* par le trio de musique ancienne "Les timbres"
- *Corentin Zloty, voyage à la découverte de la musique Renaissance* par Stéphanie Petibon
- *Les musiciens du Grand Nord*, spectacle associant Quatu'Or en Cuivres et les élèves du collège Beauregard de Cran-Gevrier (74) sur une composition originale.
- *Ciné-concert* par la quatuor Tub'à l'image autour des films d'animation

Organisation d'une audition des Jeunesses Musicales de France en nos murs et sélection de 3 propositions artistiques pour les tournées en direction des jeunes publics.

A partir d'octobre 2013, une collaboration avec l'association MERL (Musique Espérance Rhône Lyon) qui travaille avec les enfants (premier cycle) d'un quartier "sensible", a été établie pour un projet d'échange et de découverte pour les élèves de CM2 et autour des soirées lyriques au CNSMD de Lyon.

3.3 - 1 Actions de communication et ouverture au jeune public :

- sélection de programmes spécifiques pour diffusion sur des portails étudiants des universités et grandes écoles de Lyon
- gratuité aux concerts et spectacles pour les élèves des Conservatoires de musique, étudiants des écoles et universités partenaires et enfants de moins de 12 ans
- communiqués pour la presse spécialisée (Bulles de Gone, Grains de Sel, ...),
- diffusion de l'information de notre activité dans des établissements scolaires, d'enseignements spécialisés et relais (bibliothèques, centre d'information jeunesse, écoles de musique...)
- politique de concerts à horaires adaptés aux enfants (mercredis jeune public à 15h, auditions à 17h, concerts à 18h)
- partenariat presse avec Grains de sel, journal à destination du jeune public et autour de la programmation "les mercredis jeune public"
- sensibilisation auprès des étudiants notamment de culture musicale pour mettre en place une médiation (propos d'avant-concert, note de programme, et programme thématique).

3.3 - 2 Edition d'un double CD

Suite au travail de recherche de Alexandre Vay, violoncelliste et le pianiste Dimitri Papadopoulos, le CNSMD a offert à ce duo la possibilité d'enregistrer un double CD dans ses studios. A la suite, le service communication a participé financièrement à la réalisation du disque et bénéficie ainsi d'un outil pour remercier nos contacts privilégiés, journalistes, donateurs de la taxe d'apprentissage, …

IV - LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

4.1 – Gouvernance

4.1 - 1 Le conseil d'administration

Conformément aux dispositions du décret n° 2009-201 du 18 février 2009, portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon, le CNSMD de Lyon est régi par un conseil d'administration.

❖ Compétences

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement, et notamment:

1. Les orientations générales de l'établissement et le règlement des études,
2. Le budget et ses modifications,
3. Le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice,
4. Les conditions générales de rémunération du personnel contractuel,
5. Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles, les projets de ventes et de baux d'immeubles,
6. Les dons et legs,
7. Les actions en justice et les transactions,
8. Les prises, extensions et cessions de participations, ainsi que la création de filiales,
9. Les concessions,
10. La politique tarifaire,
11. Le règlement intérieur,
12. Le rapport annuel d'activité.

❖ Ordres du jour des deux réunions de l'année 2013

> Conseil d'administration du 26 mars 2013
1 - Approbation du procès verbal du CA du 26 novembre 2012,
2 - Compte financier de l'exercice 2012,
3 - Rapport annuel de performance de l'année 2012,
4 - Décision budgétaire modificative N° 1 du budget primitif de 2013,
5 - Modification du règlement des études,
6 - Règlement intérieur de l'établissement,
7 - Modification du calendrier des concours d'entrée en 2014,
8 - Colloque de recherche et plate forme EPARM en avril 2013,
9 - Premières conclusions du conseil scientifique.

> Conseil d'administration du 14 juin 2013
1- Approbation procès verbal du CA du 26 mars 2013,
2 - Décision budgétaire modificative N° 2 du budget primitif de 2013,
3 - Rapport d'activité 2012,
4 - Modification du règlement des études,
5 - Actualisation du tableau d'amortissement,
6 - Présentation du « Collège des Hautes Etudes Lyon Science(s).

Contrairement à ce qui était prévu, il ne s'est pas tenu de conseil d'administration à l'automne 2013. En effet, le sinistre majeur intervenu à l'automne (effondrement de terrain important rendant hors d'usage bâtiments de l'établissement) a nécessité de trouver, en urgence, des solutions budgétaires pour prendre les premières mesures. Le conseil d'administration initialement prévu à l'automne s'est donc tenu en janvier 2014, avec la présentation du budget initial.

4.1 - 2 Le conseil pédagogique

Conformément aux missions fixées par le décret du 18 février 2009 (articles 14 et 15), le conseil pédagogique formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au conseil d'administration. Le directeur peut proposer également des sujets de débats sur l'organisation de la scolarité et sur les projets pédagogiques de l'établissement. Le conseil pédagogique est composé à deux tiers de représentants élus du personnel enseignant au conservatoire et d'un tiers de représentants élus par les élèves.

En 2012/2013, le conseil pédagogique s'est réuni quatre fois. Les points les plus importants ont porté sur :
- le changement de calendrier des concours d'entrée ;
- les modifications des cursus des classes de composition ;
- le lancement du débat sur le bilan de 5 ans de LMD au CNSMD de Lyon.

Le détail des ordres du jour est le suivant :

4.1.2 -1 Conseil pédagogique du 22 novembre 2012 :

1) Proposition d'un nouveau calendrier des concours d'entrée 2014-2015
2) Projet de cursus commun de composition Hambourg/Lyon
3) Modification des conditions d'admission en classe d'écriture et de musique à l'image
4) Modification des conditions d'admission en danse
5) Proposition d'une nouvelle épreuve de répertoire symphonique (traits d'orchestre) pour les étudiants du département bois en DNSPM3
6) Modification des notices des disciplines complémentaires (écriture, ars musica, improvisation)
7) Poursuite de la réflexion sur les sessions symphoniques pour les étudiants cordes.

4.1.2 - 2 Conseil pédagogique du 15 janvier 2013

1- Projet de modification du calendrier des concours d'entrée.

4.1.2 - 3 Conseil pédagogique du 28 mars 2013 :

1) Approbation des dates précises des épreuves des sessions d'avril et juin-juillet des concours d'entrée 2014
2) Organisation des contrôles de 1er cycle en application de l'arrêté du 1er février 2008 relatif au DNSPM.
3) Modification dans la procédure de validation des mémoires de master
4) Projet de modification du cursus de Musique à l'image
5) Nouvelles dispositions concernant l'obtention de la licence de musique à l'université Lyon2 en lien avec le DNSPM, à partir de 2013/2014.

6) Lancement du débat sur le bilan de 5 ans de mise en place du L.M.D. au CNSMD de Lyon.

4.1.2 - 4 Conseil pédagogique du 16 mai 2013 :

1) Modification du règlement des études concernant les contrôles en DNSPM 2
2) Modification du cursus de la classe de musique à l'image
3) Modification du cursus de la classe d'écriture
4) Information sur le changement de dénomination du département écriture/composition en « département de création musicale »
5) Modification de la notice d'information sur la musique de chambre
6) Bilan de l'épreuve des traits d'orchestre en DNSPM3 organisée par le département des bois.
7) Premier échange sur le bilan du L.M.D. au CNSMD de Lyon
8) Information sur le C.H.E.L.S. (Collège des Hautes Etudes Lyon Sciences)

Encadré : le rapport de la Cour des comptes – exercice 2002 à 2011

La Cour des comptes a contrôlé les comptes et la gestion du Conservatoire pour les exercices 2002 à 2011, en actualisant les chiffres, autant que faire se pouvait, à l'année 2012. Ce contrôle s'est inscrit dans le cadre d'un contrôle groupé des trois conservatoires nationaux supérieurs d'art dramatique, et de musique et de danse de Paris et de Lyon. Il a fait l'objet de nombreux échanges entre les équipes du conservatoire et les membres de la Haute juridiction.

Après une période d'échanges contradictoires, le rapport définitif de la Cour a été rendu en décembre 2013.

L'examen des comptes en eux-mêmes n'a pas conduit la Cour à faire des constats problématiques pour l'établissement.

D'une façon générale, la Cour remarque dans son rapport que l'établissement s'est attaché ces dernières années à rechercher des voies et moyens pour stabiliser sa gestion (recrutement sur les fonctions support, élaboration d'un règlement intérieur, formalisation d'un rapport d'activité…). Elle fait également le constat du faible niveau de ressources propres sur lequel l'établissement peut s'appuyer, dans un contexte de maitrise des financements publics. Elle partage par ailleurs l'analyse de l'établissement quant au manque de locaux notamment pour les pratiques collectives.

4-2 Le budget de l'établissement :

Le budget toutes sections confondues de l'établissement s'élève au **budget primitif 2013 à 15,04 Millions d'euros,** répartis en 13,62 M€ en dépenses de fonctionnement et 1,42 M€ en dépenses d'investissement. Ce budget est marqué par une très forte prépondérance de la masse salariale (10,98 M€, soit 80,6% des dépenses fonctionnement), le conservatoire rémunérant sur budget propre la totalité de la masse salariale.

Le service financier du CNSMD de Lyon a géré 2619 mandats en 2013 depuis la création de la commande, en passant par l'engagement, le suivi de la dépense, le mandatement et la liquidation. En parallèle ce service gère les conventions (entre 100 et 150 par an) avec les partenaires extérieurs, en recettes et en dépenses.

Ce service gère également le suivi budgétaire en fonctionnement et en investissement. Il informe mensuellement la direction et les chefs de service des dépenses, des engagements en cours et du disponible budgétaire. Il travaille à l'élaboration et à la mise à jour du document de contrôle financier, de l'organigramme fonctionnel et des procédures financières.

Il prépare organise et dirige des réunions budgétaires avec chaque chef de service, prépare les documents consolidés et présente les propositions budgétaires à la direction.

A la suite du sinistre de la Balme dans la nuit du 4 au 5 décembre 2013, il a été mis en place un suivi analytique de toutes les dépenses liés à celui-ci.

Le service a suivi les réunions d'information nécessaires concernant la mise en place de la comptabilité « GBCP » et les nouveaux tableaux sont préparés afin de formaliser les procédures dans le sens de la mise en place de cette gestion budgétaire rapidement.

4.2 - 1 Le budget primitif 2013 :

Le tableau, ci-après, reprend les totaux prévisionnels par grandes masses des budgets primitifs du CNSMDL votés pour les exercices 2012 et 2013 :

	En €	BP 2012	BP 2013
INVESTISSEMENT	RECETTES	705 000	509 950
	TOTAL DEPENSES	1 055 000	1 420 000
FONCTIONNEMENT	RECETTES	13 433 943	13 418 158
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 735 069	2 637 512
	DEPENSES SALAIRES	10 698 874	10 980 646
	TOTAL DEPENSES	**13 433 943**	**13 618 158**

Les principales variations entre les BP 2012 et 2013 sont :

- Une prévision plus importante de dépenses en investissements (investissements nécessaires mais non réalisés en 2012, et travaux d'agrandissement de la danse).

- Une très faible augmentation de la masse salariale (ne couvrant pas la totalité des dépenses prévisibles à effectif constant, prévoyant donc des non remplacements).

- Une augmentation des prévisions de dépenses de fonctionnement (augmentation faible mais rendue nécessaire par l'augmentation des tarifs de transports, de fluides, du coût de la vie).

4.2.1 - 1 Les décisions modificatives 2013

Deux décisions modificatives budgétaires et un budget rectificatif d'urgence ont été nécessaires en cours d'année :

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	BRU 2013
INVESTISSEMENT	RECETTES	509 950,00 €	509 950,00 €	509 950,00 €	509 950,00 €
	DEPENSES	1 420 000,00 €	1 646 612,46 €	1 646 612,46 €	1 646 612,46 €
	DIFFERENCES	- 910 050,00 €	- 1 136 662,46 €	- 1 136 662,46 €	- 1 136 662,46 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	13 418 158,00 €	13 850 116,59 €	13 882 490,56 €	14 312 490,56 €
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 637 512,00 €	2 697 176,07 €	2 729 550,04 €	2 799 550,04 €
	DEPENSES MASSE SALARIALE	10 980 646,00 €	10 980 646,00 €	10 980 646,00 €	10 980 646,00 €
	DEPENSES TOTALES	13 618 158,00 €	13 677 822,07 €	13 710 196,04 €	13 780 196,04 €
	DIFFERENCES	- 200 000,00 €	172 294,52 €	172 294,52 €	532 294,52 €

La DM1 de 2013 a intégré les reports de crédits de 226 612 € correspondant aux opérations d'investissement et de 59 664 € correspondant aux opérations de fonctionnement qui ont été engagées au cours de l'année 2013 mais n'ont pas été achevées au 31 décembre 2013. Une reprise d'amortissement et de provision de 431 959 € a également été constatée.

La DM2 de 2013 a intégré une augmentation des recettes et des dépenses exceptionnelles de 32 374 € correspondant principalement à des subventions complémentaires affectées (Erasmus et Mécénat Société Générale).

Le BRU de 2013 a intégré une augmentation des recettes de 430 000 € résultant d'une subvention supplémentaire et une augmentation des dépenses de fonctionnement de 70 000 € pour les fluides.

4.2.1 - 2 Le réalisé 2013 : le compte financier

Le total des dépenses inscrites en section de fonctionnement s'élève à 13 601 544 €, le compte de résultat présente un excédent de 207 100 €

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 1 002 834 € témoignant de l'effort exceptionnel de remise à niveau du bâtiment (sécurité, accessibilité…) réalisé par l'établissement.

		BP 2013	EXECUTE 2013
INVESTISSEMENT	RECETTES + caf	509 950,00 €	912 506,00 €
	DEPENSES	1 420 000,00 €	1 002 834,00 €
	DIFFERENCES	- 910 050,00 €	- 90 328,00 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	13 418 158,00 €	13 808 644,00 €
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 637 512,00 €	2 790 225,00 €
	DEPENSES SALAIRES	10 980 646,00 €	10 811 319,00 €
	DEPENSES TOTALES	13 618 158,00 €	13 601 544,00 €
	DIFFERENCES	- 200 000,00 €	207 100,00 €

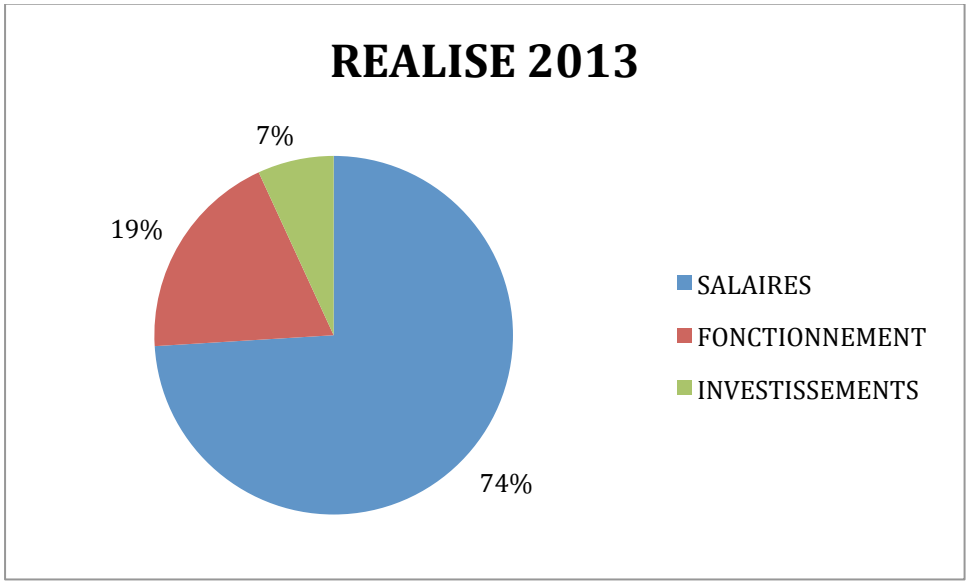

Les taux de réalisations par rapport aux budgets ouverts sont tous très proches de 100 %. Ceci montre que le budget 2013 a été établi au plus près possible de la réalité. De plus, les DM réalisées au cours de l'année ont encore permis d'affiner ces prévisions.

Le conservatoire s'est par ailleurs attaché à contenir l'évolution structurelle de ses dépenses, notamment s'agissant de la masse salariale, qui n'augmente que de 1% entre 2012 et 2013.

	2011 Réalisé	2012 Réalisé	2013 Réalisé
Investissement	1 054 995	2 026 234	1 002 834
Fonctionnement	2 080 342	2 176 625	2 226 258
Non décaissables	343 568	395 372	563 967
Salaires	10 452 629	10 702 505	10 811 319
Total dépenses	**13 931 534**	**15 300 737**	**14 604 378**

- Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement de l'établissement sont, comme classiquement pour un établissement d'enseignement supérieur, constituées principalement de la subvention de fonctionnement perçue par le ministère de la culture et de la communication (92% du total des ressources et 94,6% des recettes encaissables).

Les ressources propres se sont élevée à 745 187€ et font l'objet d'un suivi infra-anuelle très fin. Leur part représente un peu plus de 5% de ressources encaissables). Parmi celles-ci, les droits de scolarité, dont le montant est fixé par arrêté et ne dépense pas du conservatoire, représentent la part la plus importante (350k€)

Le taux de réalisation de recettes est de 96.60 % et témoigne d'une bonne adéquation entre prévision et réalisation. Ce taux aurait été de 99,50 % sans l'inscription au budget d'une écriture en régularisation concernant la quote-part de subvention d'investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013 (réalisé, en €)	
Subvention de fonctionnement	13 204 896
Droits de scolarité	349 966
Recettes diverses cessions d'instruments	50 444
Résidence	160 523
Autres subvention	87 968
Location de salles, médiathèque	53 923
Taxe d'apprentissage	29 947
Billetterie	12 268
Produits financiers	148
Recettes non encaissables	368 511
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	14 318 594

La collecte de la taxe d'apprentissage en 2013 a permis de percevoir près de 30k€ avec 69 donateurs, soit une baisse de presque 17 % du montant par rapport à 2012. Cette baisse s'explique par deux facteurs : d'une part, la diminution réglementaire de l'assiette d'imposition entre 2012 et 2013 ; d'autre part, le retrait de six donateurs importants, malgré une légère progression du nombre d'entreprises. L'établissement poursuit néanmoins ses efforts de collecte et a mis à profit l'année 2013 pour renouveler son discours en direction des entreprises et étoffer son dispositif : pages internet, promesses de don, nouveaux courriers et plaquette spécifique.

Les profils des donateurs sont divers : institutions culturelles de production ou diffusion, éditeurs, entreprises implantées localement et fournisseurs. Au rang des principaux donateurs peuvent être notamment cités Radio France, l'Opéra national de Lyon, Orchestre de Chambre de Grenoble, Amplitude SA & Eva management, Tarvel et Trans-Cotti. Qu'ils en soient remerciés.

- Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont composées à 83 % des dépenses salariales.

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement tournées vers le bâtiment (maintenance, entretien, fluides, nettoyage).

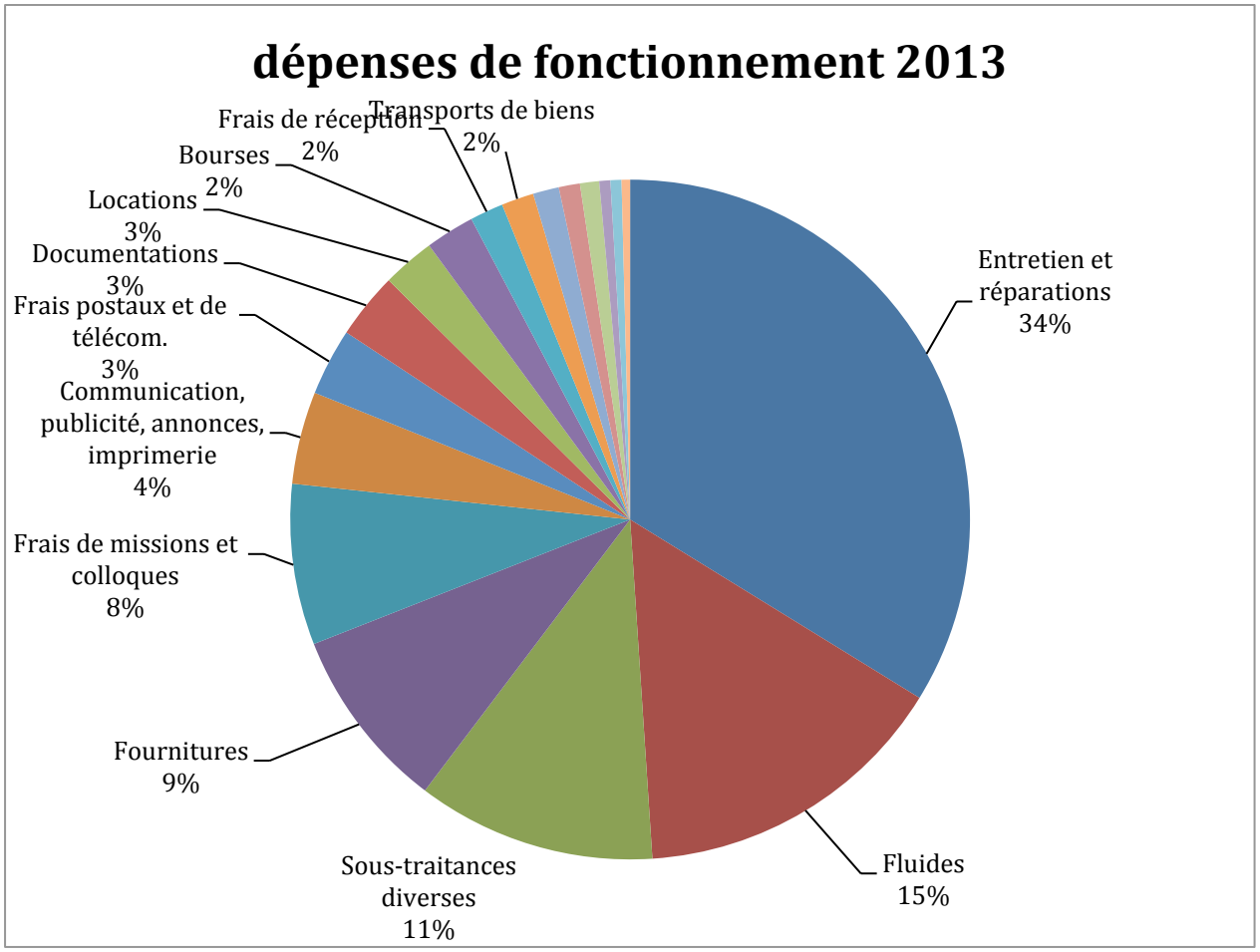

- Analyse financière de l'exercice 2013

En €	2011	2012	2013
Dégagement Fonds de roulement	871 372	1 681 228	663 761
Fonds de roulement net global	4 170 043	4 901 878	4 284 431
Excédent de liquidité de trésorerie	5 041 416	6 583 106	4 948 192

Le cycle d'exploitation (activité courante) du CNSMDL a généré un apport au Fonds de Roulement (DFR) de 663 450 € en 2013. Sur ces crédits X€ ont fait l'objet d'un report sur l'année 2014. Le fonds de roulement s'élève ainsi à 4 194 103 € au 31 décembre 2013.

L'évolution en 2013 des dépenses de matériels pédagogique et instrumental ainsi que les travaux - terminés ou en cours - sur les constructions sont le fruit d'une réflexion menée à partir des outils de pilotage budgétaire utilisés à bon escient et d'une adaptation aux évènements exceptionnels.

4-3 - Les ressources humaines

Le CNSMDL fait partie des quelques établissements publics administratifs du ministère de la culture et de la communication qui gère et rémunère l'ensemble de son personnel, y compris les titulaires qui y sont affectés ; en conséquence, la masse salariale constitue la part la plus importante de son budget de fonctionnement (83% des charges décaissables). Le plafond d'emploi 2013 s'est établi à 207 ETP.

4325 rémunérations ont été effectuées en 2013 : 3 378 rémunérations de permanents ; 947 rémunérations d'intervenants ponctuels (master classes, séminaires, jurys…) pour une somme totale de 10 811 019 euros.

Le budget RH a été réalisé à 98,46% ce qui témoigne d'une bonne rigueur dans le suivi.

4.3 -1 Les emplois :

Le personnel permanent regroupe :

a/ les enseignants, répartis dans les catégories suivantes:

- 80 professeurs
- 38 professeurs associés
- 45 assistants
- 25 accompagnateurs
-

b/ et les administratifs, répartis ainsi:

- Catégorie A: 24
- Catégorie B: 21
- Catégorie C: 20

Le personnel non permanent regroupe les artistes, les enseignants vacataires, les membres de jury et témoigne du dynamisme qui accompagne la scolarité, avec notamment l'organisation des séminaires et master classes…

4.3 - 2 La formation :

192 jours de formation ont eu lieu en 2013, dont 101 jours dans le cadre d'acquisitions ou de développement de qualifications nouvelles (dont 362 heures de cours de langue), 42 dans le cadre de la préparation aux concours,.

49 jours de formation hygiène et sécurité témoignent de la vigilance de l'établissement par rapport à ces problématiques.

4.3 - 3 La vie des instances et le dialogue social :

4.3.3 - 1 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni quatre fois en 2013 pour traiter des points suivants :

- Accidents de service/maladie
- Projets de travaux et travaux réalisés
- Plan de prévention des risques routiers
- Programme annuel de prévention des risques
- Procédures d'évacuation incendie et exercices d'évacuation

- Usage des courriels
- Non remplacement d'agents et conditions de travail
- Nouvelle organisation du service de l'accueil
- Examen du registre hygiène et sécurité
- Actualisation du document unique
- Prévention des addictions
- Procédure accidents étudiants
- Trousses de secours et espace de secours
- Assistants de prévention

Outre ces points, le CHSCT a tenu une réunion extraordinaire le 17 décembre 2013 suite au glissement le 4 décembre de la balme située au-dessus du CNSMD et qui a entrainé l'interdiction d'utiliser certains espaces. Un point d'information sur la situation et les dispositifs à mettre en place a pu ainsi être donné aux membres du CHSCT.

Le CHSCT poursuit le dispositif mis en place en 2012 consistant à la visite systématique d'un service à chaque réunion : les représentants du personnel peuvent ainsi rendre compte de cette visite et des problèmes relevés dans le service concerné lors de la réunion CHSCT suivante.

Les membres du CHSCT ont poursuivi la formation entreprise en 2012 (3 jours) : 2 jours en 2013.

Les nouveaux assistants de prévention nommés au sein de l'établissement à la fin de l'année 2012 ont suivi une formation initiale de 5 jours courant 2013. Cependant, un des assistants n'a pas souhaité poursuivre sa collaboration.

4.3.3 - 2 Le Comité Technique s'est réuni quatre fois en 2013 et a abordé les thèmes suivants:

- Emplois arrivées/départs
- Règlement intérieur
- Réorganisation de l'accueil et externalisation surveillance de nuit
- Emploi d'avenir
- Bilan de la formation
- Bilan de l'action sociale
- Extension des bâtiments
- Salle du personnel
- Bilan du protocole de titularisation des agents non titulaires (loi Sauvadet)
- Taux de vacations administratives

Outre ces thèmes, le comité technique a tenu une réunion extraordinaire le 17 décembre 2013 suite au glissement le 4 décembre de la balme située au-dessus du CNSMD et qui a entrainé l'interdiction d'utiliser certains espaces. Un point d'information sur la situation et les dispositifs à mettre en place a pu ainsi être donné aux membres du CT.

> Un autre aspect du dialogue social : la rédaction du règlement intérieur

Initiée par le service des ressources humaines, la rédaction d'un règlement intérieur a débuté en septembre 2011.
Un comité de pilotage comprenant un représentant de chaque service, des représentants des

enseignants et des délégués syndicaux a été mis en place. Des réunions se sont tenues 1 fois par mois au cours de l'année 2012. La rédaction du règlement intérieur et de ses annexes a été achevée en décembre 2012.
Le règlement intérieur a pu ainsi être présenté au premier comité technique qui s'est tenu le 12 février 2013. L'ensemble du règlement composé d'un document principal et de ses annexes (le règlement à l'usage des locaux, le règlement à l'usage des étudiants, le règlement des études, le règlement de la médiathèque, le règlement de la résidence, la charte informatique du ministère de la culture et la charte courriel) est à la disposition de l'ensemble du personnel sur le réseau informatique Khéops (-public).

4.3 - 4 L'action sociale

Un budget de 41 207€ a été consacré à l'action sociale, en progression de 21,5% par rapport à 2012. Il regroupe les versements de prestations sociales (aides aux familles déménagement, frais de scolarité, secours exceptionnels), les versements au restaurant administratif et universitaire et les dépenses de médecine du travail.

4.3 - 5 L'activité associative

Le CNSMD de Lyon dispose d'une association du personnel qui rassemble une cinquantaine d'adhérents.

En 2013 le montant de la subvention s'est élevé à 4500 €. L'association oriente ses propositions autour d'activités sportives et culturelles diverses et propose ainsi des billets de cinéma à tarifs réduits, un arbre de Noël pour les enfants du personnel, des séances de relaxation, des sorties de ski et des voyages, des places à tarif réduit pour certains festivals.

4.4 - Les ressources documentaires : la médiathèque Nadia Boulanger

Outil transversal au sein du Conservatoire, au service de la pratique artistique et de la recherche, la médiathèque Nadia Boulanger accueille, dans des locaux qui occupent une surface totale de 428 m2 (espaces publics et bureaux des agents confondus), les étudiants et les enseignants de l'établissement ainsi qu'un public spécialisé de praticiens et de chercheurs, musiciens, danseurs et chorégraphes.

Elle est animée par une équipe composée de sept agents qui se partagent les missions récurrentes principales : l'accueil et l'accompagnement du public, la gestion et le traitement des collections.

Elle conserve à ce jour environ 100 000 documents qui sont répartis entre un fonds précieux (la bibliothèque d'étude de Nadia Boulanger augmentée de différents dons) et un fonds pratique spécialisé de livres, périodiques, partitions, CD et DVD ; ces documents, en plus de l'intérêt qu'ils éveillent auprès des lecteurs, sont nécessaires et indispensables pour mener à bien les activités d'enseignement et les activités artistiques de l'établissement.

Institution de référence intégrée dans le réseau des bibliothèques musicales, la médiathèque s'efforce de répondre aux attentes des usagers, tant en matière de contenu (entretien et gestion des collections, acquisitions, abonnements de périodiques et de bases de données, notices descriptives, numérisation et mise en ligne) qu'en matière de service (accueil des lecteurs, prêt, accompagnement des recherches, formation).

Les évolutions technologiques (informatisation, multiplication des ressources électroniques, Open Data) ont entraîné un changement radical dans le fonctionnement des bibliothèques tant en matière de gestion bibliothéconomique (consultation à distance, plan de numérisation, multiplication des bases données, portails collectifs) qu'en matière de services aux lecteurs (amplification des horaires d'ouverture, accompagnement méthodologique, formation aux nouveaux outils de la recherche etc.) ; la médiathèque Nadia Boulanger, non seulement parce qu'elle est au cœur d'un établissement d'enseignement supérieur mais aussi parce qu'elle est une institution de référence dans le paysage des bibliothèques musicales françaises, accorde une attention particulière à toutes ces évolutions afin de remplir au mieux ses missions.

Une refonte des plannings des agents a permis, à moyen constant, de prévoir une nouvelle organisation et d'amplifier les horaires d'ouverture de la médiathèque au cours du premier trimestre 2014 :

- Le service de consultation sur place est désormais ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 9h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).
- Le service du prêt est désormais ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 10h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).
- En lien direct avec l'équipe du département de la recherche, la médiathèque organisera, dès la rentrée universitaire prochaine (octobre 2014) des ateliers thématiques qui proposeront une approche pratique du lieu, de ses ressources et

des méthodes de recherche.

Depuis 2013, le service de la médiathèque assume par ailleurs entièrement la mission de la bibliothèque de la Régie. Suite au glissement de terrain qui s'est produit le 6 décembre 2013 et qui a entraîné la fermeture de l'espace Varèse, les activités spécifiques de la bibliothèque de la régie (acquisitions et locations puis prêt du matériel nécessaire aux activités publiques et de musique d'ensemble, gestion et entretien de ce matériel) ont été déplacées dans les locaux de la médiathèque. Le prêt des documents de la régie est désormais assuré en continu, du lundi au vendredi, de 10h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

4.4 - 1 Le fonctionnement en chiffres

- Les tarifs

L'accès à la médiathèque est gratuit pour les étudiants, enseignants et membres du personnel du Conservatoire. Dans le cadre de l'Université de Lyon, l'accès de la médiathèque est également gratuit pour tous les étudiants de la Communauté d'universités et d'établissements de Lyon (COMUE).

Prestations		Tarif 2011	Tarif 2012	Tarif 2013
Droits d'inscription lecteurs extérieurs	Tarif normal[3]	30,00 €	32,00 €	32,00 €
	Tarif étudiant (hors COMUE)	-	-	23,00 €
	Tarif demandeur d'emploi[4]	30,00 €	16,00 €	16,00 €
Pénalité (par jour de retard et par document)[5]		0,10 €	0,15 €	0,15 €
Photocopie (la page)		0,10 €	0,15 €	0,15 €
Scan (la page)		0,10 €	0,15 €	0,15 €
Remplacement de carte perdue		1,50 €	2,00 €	2,00 €

- Les inscrits

En 2013, la médiathèque a comptabilisé 721 inscriptions (emprunteurs actifs). Plus de la moitié d'entre eux sont des étudiants (426), les professeurs inscrits sont au nombre de 134, les extérieurs 139. Le reste se répartit entre personnel administratif (18), collectivités (1) ou simple demande de consultation sur place sans emprunt (3)

- La consultation sur place

[3] Demi-tarif pour une inscription à partir du 1er mars
[4] Tarif applicable aux personnes percevant le RMI, RSA et autres minima sociaux
[3] Délai d'une semaine à partir de la date de retour initiale

L'accès des principaux documents conservés en salle de lecture étant entièrement libre, il est impossible d'établir des statistiques exhaustives qui donneraient une représentation exacte non seulement de la fréquentation de cet espace mais également des fonds consultés. Toutefois, nous avons constaté une légère augmentation du nombre de lecteur dans cette salle.

- Le Prêt

Le nombre total de prêts effectués en 2013 s'élève à 27 476, répartis entre trois fonds différents : les documents de la salle de prêt (livres, partitions, CD et DVD), les partitions du fonds Concours et celles de la Bibliothèque de la Régie.

571 partitions ont été prêtés pour le fonds Concours, 1113 l'ont été pour la régie (essentiellement matériel de chœur et plus marginalement d'orchestre).

Les 25 792 prêts effectués en salle de prêt se sont répartis comme suit :

Support	Nombre
Partitions	17 271
Documents sonores	3 790
Livres	4 203
Périodiques	457
DVD et vidéos	71

4.4 - 2 Le budget de la médiathèque

Le budget global de la médiathèque s'est élevé en 2013 à près de 92k€ dont 18k€ en investissement qui permettent la mise à jour et l'enrichissement des fonds de la salle de lecture (ouvrages de références, éditions monumentales etc).

Une très grande partie de ce budget global (près de 51k€) est consacrée à l'acquisition de documents ou la souscription à des abonnements selon la répartition suivante :

Type de documents	**2013**	**% du total**
Abonnements en ligne	14 238 €	28
Partitions	11 505 €	23
Périodiques papier	11 886 €	23
Livres	4 535 €	9

CD et DVD	8 267 €	16
ns	721 €	1

Pour répondre aux attentes des lecteurs, la médiathèque a enrichi son offre d'abonnement aux bases de données suivantes : Encyclopédia Universalis, Discothèque Naxos (2013), site de diffusion de musique contemporaine Babelscores (2014). La constitution d'une collection de DVD empruntables est par ailleurs en cours de développement depuis 2012 (environ 250 DVD disponibles à ce jour).

Les autres postes budgétaires concernent le contrat de maintenance du logiciel, la reliure ou entre de petites fournitures.

4.4 – 3 Les réalisations de l'année 2013 et orientations 2014

4.4.3 -1 Réorganisation de la salle de lecture

Les acquisitions d'éditions monumentales ont été poursuivies afin de compléter les collections ; le catalogage des volumes acquis s'est poursuivi ; une réorganisation de la collection a été effectuée afin de rendre plus accessible encore ce fonds essentiel pour les lecteurs musiciens. Une réorganisation des usuels (désherbage et reclassement) a été effectué ; un plan d'acquisition pour mettre à jour et augmenter la collection est en cours d'élaboration ; une signalétique a été mise en place.

4.4.3 -2 Équipement informatique

Une réflexion sur la refonte complète du domaine informatique a été initié en 2013 et sera mise en œuvre en 2014 ; elle permettra une mise à jour et l'optimisation du logiciel de gestion documentaire, du portail d'information et de recherche documentaire et de la bibliothèque numérique.

4.4.3 - 3 Bibliothèque numérique

Une première version du module « Bibliothèque numérique » qui permet la consultation du fonds des partitions et méthodes numérisées depuis 2003 a été mis en ligne à l'automne 2012. L'interface sera revue et l'accès aux documents amélioré courant 2014 (cf. alinéa « équipement informatique »).

4.4.3 - 4 Traitement des Archives sonores de musique contemporaine

La numérisation des Archives sonores de musique contemporaine du CNSMD de Lyon[6] a été effectuée par la société Les Musiques de la Boulangère, dirigée par Nicolas Frize ; la livraison des fichiers numériques a été finalisée en décembre 2013. Le catalogage des 512 manifestations au cours desquelles ont été jouées et/ou commentées des œuvres de musique contemporaine a été entrepris. Ce travail, long et fastidieux, qui s'accompagne d'une vérification systématique des fichiers sonores restitués, est le préalable indispensable à la mise en ligne des documents qui sera effectuée à partir du dernier trimestre 2014. À ce jour, le catalogue de la médiathèque décrit 290 œuvres enregistrées.

4.4 - 4 Les partenariats

4.4.4 - 1 Plan de Conservation Partagée des Périodiques Arald et PRES

Le CNSMD de Lyon participe depuis plusieurs années au Plan de conservation partagée des périodiques (PCPP) en Rhône-Alpes, qui s'est récemment élargi au PCPP du PRES de Lyon-Saint-Etienne ; il est pôle de conservation pour la plupart de ses périodiques de musique et danse. Les engagements, répertoriés dans la convention signée en mars 2012 par l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD) et le CNSMD de Lyon, ont été parfaitement remplis en 2013.

4.4.4 - 2 Portail de la musique contemporaine

À ce jour, le portail de la musique contemporaine, coordonné par le CDMC, contient 13 729 notices d'œuvres conservées à la médiathèque Nadia Boulanger.

4.4 -5 La communication

Outre l'organisation de la programmation évoquée précédemment, le service de la communication réalise les missions qui lui sont traditionnellement échues dans l'objectif de fidéliser les publics, les renouveler, renforcer la notoriété de l'établissement et l'attractivité à destination de candidats potentiels.

A partir de septembre 2013, c'est l'Agence Des Signes qui est chargée de la création graphique pour le Conservatoire.

Enfin, l'année 2013 a permis, grâce à l'investissement d'une personne dédiée placée auprès de la direction de l'établissement, de développer les actions de communication interne, afin de créer plus de liens et de circulation d'informations entre les équipes administratives, enseignantes et les étudiants.

4.4.5 - 1 La conception et création des supports et outils de communication

Le CNSMD de Lyon externalise une large partie de la photographie et de la mise en page de ses supports imprimés (plaquette de saison, cartes de vœux, fonds d'affiches et dépliants des événements thématiques, fonds d'invitations, fonds d'affiches saison & institutionnel et insertions presse). C'est l'Atelier graphique Blaise Adilon qui était chargé de la conception du

[6] Ce projet a bénéficié d'une subvention du Ministère de la Culture et de la Communication. Il a pour objet de mettre à la disposition du public l'ensemble des archives sonores du CNSMD : concerts et programmes de la saison publique depuis la création du Conservatoire, master classes, conférences…

suivi de fabrication de ces outils, ainsi que des photographies.

Suite au travail consacré au renouvellement de l'image du Conservatoire par l'Agence Des Signes qui a conçu le nouveau site, l'identité visuelle de la saison 2013/2014 leur a été confiée.

L'outil principal de communication papier est la plaquette annuelle reprenant l'ensemble des manifestations du CNSMD ainsi qu'une présentation institutionnelle de l'établissement. Elle fait l'objet d'un tirage à 12 000 exemplaires.

La carte de vœux a pris la forme d'une vidéo autour d'une création chorégraphique et associant des musiciens *en live*, et réalisée dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain.

Toutefois, un certain nombre d'objets sont réalisés en interne en respectant la charte graphique et en lien avec le graphiste (affiches des manifestations, carte étudiant, plaquette taxe d'apprentissage…) De plus, tous les programmes de salle (plus de 200) et les affiches des manifestations intra-muros sont réalisés en interne.

En 2013, le guide des étudiants et celui des personnels administratifs et des enseignants ont aussi été réalisés en interne conjointement avec les services des études et des RH.

Par ailleurs, le service est chargé de la mise en page des fiches cursus (PDF téléchargeables sur le site) et de la liste de l'équipe pédagogique.

4.4.5 – 2 : la communication interne :

Parmi différentes actions, l'année 2013 a été l'occasion de créer Contrepointe, lettre du Conservatoire destinée au personnel et aux étudiants. Deux éditions de ce journal sont parues en 2013 (juin et octobre). Parmi les thèmes abordés : un dossier sur le jeune ballet, les évolutions dans les cursus pédagogiques, la présentation du Collège des hautes études Lyon-Sciences (CheL-s), la gestion du patrimoine mobilier et l'inventaire des instruments et costumes …

4.4.5 - 3 La politique web

- Site Internet

Le lancement du nouveau site en septembre 2012 a été un succès confirmé sur l'année 2013.

Le très bon accueil par le public et en interne confirme à la fois le besoin de renouvellement et l'efficacité de l'outil sans négliger son attrait graphique. La fréquentation depuis l'ouverture progresse sur l'année 2013 et touche **161 139** visiteurs différents sur l'année.

Total sur l'année	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
	161 139	267 273	1 701 170	11 071 866	534.06 Go

- **Profil Facebook du Jeune ballet**

Le profil Facebook du jeune ballet est régulièrement mis à jour par le service afin de développer un réseau “danse” et compte aujourd'hui plus de 2500 amis.
https://www.facebook.com/jeuneballet.cnsmdlyon
C’est un vecteur indispensable, outil relais de l’information danse, communication entre les étudiants, les professionnels et le public.

- **Création d’une chaîne Youtube**

La politique vidéo du Conservatoire est importante mais jusqu’ici aucun support ne permettait de rendre compte de cet état.
Pour cela la création d’une chaîne Youtube permet de fédérer l’ensemble des reportages, sujets et captations déjà réalisés :
https://www.youtube.com/user/CNSMDL

- Animation de la page **Facebook du CHELS** (Collège des Hautes Etudes Lyon Sciences) et création d’une page CHELS sur le site du CNSMD de Lyon.

- Sur la pages anglaises du site, un travail de réécriture important en liaison avec le service international a été effectué rendant l’information plus aisée pour les étudiants notamment.

4.4.5 - 4 Les relations presse et communication média

Les relations presse constituent un relai indispensable et contribuent à la notoriété de l’établissement et à sa visibilité nationale. Elles préservent et confortent l’image du CNSMD sur le terrain médiatique en entretenant une relation durable et de confiance avec les journalistes.

Les relations presse regroupent plusieurs activités : constitution et actualisation du fichier, rédaction des communiqués et dossiers de presse, relances téléphoniques et courriels.

Des communiqués de presse pour les thématiques, la programmation du Jeune ballet, les “grands concerts” auxquels s’ajoute un dossier de présentation complet de la saison publique de 50 pages, sont ainsi réalisés tout au long de l’année.

Création d’une page « Presse » sur le site internet regroupant l’ensemble des communiqués

http://www.cnsmd-lyon.fr/fr-2/letablissement/presse-2

En 2013, plus de 3000 citations presse ont ainsi été collectées par l’Argus de la Presse.

Marquée principalement par une culture de partenariat, la communication média s’attache à tous les supports : presse écrite, radio, télévision et internet.

Le budget se partage entre les annonces de recrutement qui font l’objet d’annonces nationales et les annonces liées à la saison publique principalement auprès de la presse écrite locale.

Devant le développement de la presse internet, la mise en œuvre d’un fichier spécifique est engagée afin d’informer les nouveaux supports. La base de données permet aussi de cibler au mieux les 230 contacts journalistes.

4.4.5 - 5 Les relations publiques

Nos principaux domaines d'intervention concernent l'organisation ou la participation à des événements : salons, journées d'information, visites,... Et s'appuient sur un fichier de contacts à partir duquel on peut informer les publics.

4.4.5 - 6 Fichier communication et gestion des newsletters

Finalisé en 2012, la base de données regroupe plus de 11 250 contacts dont **4700** avec une adresse mail.

Ce fichier géré en réseau permet d'envoyer les newsletters, les communiqués de presse et les invitations.

Pour cela, une mise à jour scrupuleuse et régulière de cette base de données et des listes d'envois (fichier invités, diffusion des supports de communication...) est assurée au quotidien. Ces listes regroupent l'ensemble des coordonnées des représentants et structures liées au monde de la musique et de la danse : tutelle, ministère, institutions partenaires, associations, organisations professionnelles, programmateurs… et public.

L'élaboration et la création d'une **cinquantaine de newsletters** (concernant toutes les actualités de la saison mais aussi les informations pédagogiques par département, les infos presse et les invitations) sont également à la charge du service communication.

4.4.5 - 6 Salons d'information à destination des candidats

Le CNSMD est présent à la **journée "Scène et coulisse"** organisée par la Nacre (Agence culturelle régionale Rhône-Alpes) pour l'information aux potentiels candidats (Conservatoire d'Annecy).
Sur le stand du Ministère de la Culture et de la Communication, pour les **salons de l'Education** (novembre 2013, Paris) et des **formations artistiques** (Porte de Versailles, Paris, janvier 2013).

4.5 - La régie

Ce service est fondamental pour l'établissement en ce qu'il se situe à la frontière entre pédagogique (programmation scénique des étudiants et enseignants) et technique (plateau et instruments) et administratif (suivi d'un budget de 429 700 €, suivi de convention, sécurité).
Associé à la programmation des manifestations artistiques (sessions d'orchestre, activités collectives), il en assure l'organisation matérielle et technique et effectue la captation et la "sonorisation" d'une partie d'entre elles. Il doit aussi s'assurer de la faisabilité de la programmation de la saison future en lien avec le service programmation. Tous les projets étant imbriqués les uns dans les autres, cela demande encore une plus grande concertation entre tous les acteurs de la programmation. Il contribue ainsi à la professionnalisation des étudiants et au rayonnement de l'établissement via sa saison publique.
Il assure aussi la maintenance (achat, vente, réparation, entretien, accords, suivi de prêts) et le suivi de l'inventaire et le recollement d'une grande partie du parc instrumental (500 instruments).

Il emploie une dizaine d'agents permanents répartis entre régie technique et ingénierie du son. Il sollicite également de façon ponctuelle des intermittents (lumière) ou des ouvreurs.

En 2013, se sont plus de 535 manifestations qui ont été prises en charge par la régie (saison, examens publics, manifestations intérieures et hors-les-murs) ; 325 enregistrements pour des

concerts ou examens ; 100 transports de clavecins en interne ; 15 camions loués ; 150 accords de piano (hors scolarité) …

4.6 - Les affaires générales et le bâtiment

4.6 - 1 L'accueil du public

Le CNSMDL est ouvert sur de grandes plages horaires: de 7h à 23h en semaine, de 8h-18h les samedis et de 9h-18h les dimanches et durant la majeure partie des congés scolaires. Ces larges plages d'ouverture permettent l'accès aux manifestations publiques et laissent aux étudiants le loisir de répéter, créer et échanger.

Le service d'accueil du public assure le standard, l'orientation des visiteurs, la gestion des plannings et des accès à toutes les salles de cours.

4.6 - 2 Les marchés publics

Dans le cadre de la délégation de pouvoir donnée au Directeur du CNSMD de Lyon par le Conseil d'Administration, trente-huit marchés ont été attribués en 2013, soit six marchés de plus qu'en 2012.

Le nombre élevé de mises en concurrence témoigne de l'activité soutenue du service des affaires générales et du plan d'investissements le plus ambitieux de ces dernières années. Des mises en concurrence ont été faites pour vingt-cinq marchés de travaux (et connexes), quatre marchés d'achat d'instruments de musique et neuf marchés de services. Le CNSMD a prioritairement consacré ses efforts d'investissements à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées, au renouvellement du parc d'instruments et des installations pédagogiques (passerelles techniques en salle Varèse) et au renouvellement des équipements énergétiques (centrales de traitement d'air et convecteurs). Un nouveau marché de services a été mis en place pour la sécurisation des locaux la nuit et les week-end (Forevents, 140 000 €).
Des études pour l'agrandissement du CNSMDL, un aménagement permettant de créer une salle « COPECO » et une réfection de la salle des Chœurs, et pour le classement Type L ont également été menées au cours de l'année 2013.

4.6 - 3 L'entretien et la sécurité du bâtiment et de ses équipements

> Les bâtiments

Le CNSMDL est composé de deux sites :
Le site principal, affecté à la musique (3 Quai Chauveau Lyon 9), d'une superficie de 11 778 m2 et de 19 500 m2 d'espaces extérieurs), classé en ERP 3e catégorie de type R (établissement d'enseignement). Il peut recevoir jusqu'à 700 personnes.
Il comprend:
-Un édifice principal dit "ancien" (immeuble construit aux XVIIe et XIXe siècles et pour partie inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) composé notamment des bureaux de l'administration, d'une médiathèque, d'une salle d'orgue, d'une salle des chœurs, de 110 salles d'enseignement composées essentiellement de studios individuels, d'un restaurant administratif et d'une résidence étudiante de 47 chambres pour 63 lits.
-Un édifice dit "récent" (1988) qui abrite notamment l'auditorium Varèse, la bibliothèque d'orchestre, des studios d'enregistrement, les salles de percussion, les bureaux de la régie, une salle d'ensemble et tout le matériel et instruments nécessaires au bon fonctionnement de la régie.

Les locaux du "département danse" situés, sur la rive gauche de la Saône, au troisième étage

du bâtiment
dit “grenier d’abondance” (6 Quai Saint Vincent Lyon1er), d’une superficie de 1 840m2 abritant, notamment, quatre studios aménageables en lieu scénique qui permettent aux étudiants de travailler dans les conditions rencontrées habituellement dans un théâtre.

> Organisation de l’entretien et de la sécurité des équipements

L’entretien du bâtiment et de ses équipements sont effectués par:
-L’équipe de maintenance du conservatoire composée de quatre agents dont un responsable, qui assure la maintenance quotidienne et effectue certains travaux, peinture, menuiserie notamment.
-Un organisme agréé de contrôle technique -sélectionné dans le cadre d’un marché public-qui a pour mission de réaliser les vérifications réglementaires périodiques de diverses installations et équipements dont les installations électriques, le système de sécurité incendie/désenfumage, les chaudières …
-Des entreprises de maintenance des équipements techniques qui assurent la maintenance préventive et corrective des installations telles que le chauffage, l’électricité, la ventilation, la climatisation, l’électricité, la détection incendie, les matériels d’incendie …

4.6 - 4 Programme d’investissement réalisé en 2013

> Eboulement d’une partie de la colline de la Balme

Dans la nuit du 4 au 5 décembre 2013 un éboulement d’une partie de la colline de la Balme appartenant au CNSMDL a généré un sinistre important conduisant la ville de Lyon à fermer la partie « Varèse » récente du CNSMDL.
Quelques semaines plus tard le préfet nous a autorisés à utiliser deux bâtiments voisins inoccupés depuis plusieurs années, anciennement utilisés par le Cemagref et propriété du Ministère de l’Agriculture.
Ceci explique pourquoi les dépenses prévues en investissement ont été revues en fin d’année conduisant au report de certaines dépenses ou à en réviser les priorités pour maintenir une réserve financière suffisante permettant de faire face aux travaux d’urgence.
En particulier l’achat du terrain mitoyen a été reporté.

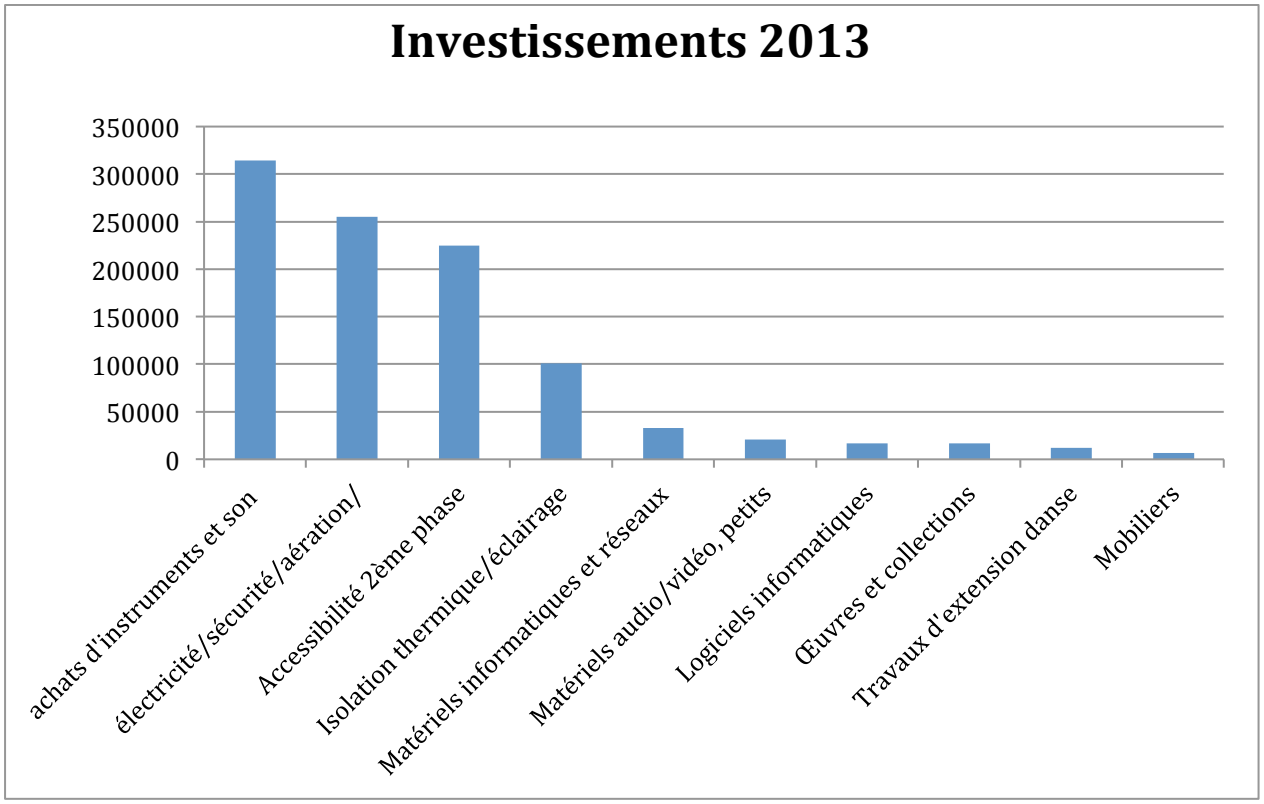

Les achats et rénovations d'instruments représentent la part la plus importante des réalisations 2013 prenant en compte une création d'un second studio de musique à l'image.

> Poursuite de la mise en accessibilité des locaux

L'établissement a exécuté la seconde phase des travaux d'accessibilité, après l'achèvement de la première phase prioritaire en 2011. Les travaux ont été réalisés durant l'été, ils concernent la mise en conformité des accès à la salle D003 (RDC bâtiment D), à l'ensemble des niveaux du bâtiment Varèse et à l'accueil, la scolarité et l'ascenseur de l'ancien bâtiment.

4.6 - 5 Les projets d'extension des locaux du CNSMD de Lyon

Le Schéma Pluri-annuel de Stratégie Immobilière fait état de la saturation progressive des salles et espaces pédagogiques de l'établissement, malgré des créneaux d'ouvertures maximisés les soirs et week-end. Pour remédier à ces problématiques, la direction travaille sur deux projets d'extension de locaux.

- L'extension des locaux au grenier d'abondance (département danse)

Après avoir obtenu l'accord du ministère pour conduire ce projet (décembre 2011), le CNSMDL a conduit une étude de faisabilité durant le 1er semestre 2012. L'étude, finalisée en juillet a dressé des scenarios de travaux et estimé les coûts et délais.

La solution retenue par le CNSMDL est celle qui permet de construire un grand studio supplémentaire et d'augmenter les surfaces pédagogiques. Les travaux dureront plus d'un an (la contrainte d'utilisation des locaux en permanence allonge les délais) et permettront d'ouvrir ce nouvel espace en 2015.

Le projet a été validé par le ministère de la culture et le Responsable de la Politique Immobilière de l'Etat (représentant France Domaine).Les travaux débuteront en 2014.

- Le projet de construction d'une annexe sur un terrain voisin

Ce projet consiste en la construction d'un ou plusieurs nouveaux bâtiments sur un terrain immédiatement voisin appartenant actuellement au conseil général ou sur le terrain appartenant au Ministère de l'Agriculture qui n'est plus occupé (ancien Cemagref). Cette extension permettrait d'offrir des espaces supplémentaires en salles de travail et espaces scéniques.

Une étude de faisabilité par l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture a été débutée en 2013. Il s'agit d'un Projet de réaménagement complet du "campus CNSMDL":
-construction d'une annexe comprenant une salle publique interdisciplinaire (musique, danse, théâtre, arts visuels) et modulable,
-un Learning center et des studios de création accueillant Grame et résidences pour améliorer la professionnalisation des étudiants,
-la Réorganisation du bâtiment existant: accueil du public, foyer des étudiants, salle des enseignants. Objectif : développer encore les projets associant étudiants/professionnels y compris vers d'autres disciplines; Offrir un espace dédié à l'éducation artistique; développer la recherche; offrir un campus cohérent et fonctionnel. Permettre la production de grands ensemble, donner une scène à la danse.

4.6 - 6 L'informatique

La maintenance et les développements informatiques de l'établissement sont assurés par une société extérieure. La coordination du secteur est assurée par le chef du service financier.

> La mise en place de points Wi-Fi

La partie ancienne du bâtiment du CNSMD de Lyon se prête mal à la mise en place d'un réseau avec une couverture Wi-Fi totale. En effet, l'épaisseur des murs (jusqu'à 90 cm quelque fois) empêche la connexion d'une salle à l'autre. C'est donc zone par zone, point par point que la mise en place est réalisée.
Une étude a été réalisée par ADW. Un marché sera lancé pour permettre de câbler la partie centrale de l'établissement sur deux étages au-dessus de la médiathèque. Des points WiFi seront installés ensuite en respectant les préconisations de l'étude.

4.6 - 7 Le restaurant et la résidence étudiante

> Le restaurant administratif et universitaire

Le CNSMDL assure l'exploitation d'un restaurant administratif et universitaire implanté dans ses locaux. La gestion est assurée par une délégation de service public assurée par la société Ascanis.
Le restaurant, ouvert le midi en semaine, accueille les personnels enseignants et administratifs, les étudiants de l'établissement mais également les personnels de la DRAC Rhône-Alpes et les étudiants des Beaux-Arts.

> La résidence étudiante

Une résidence de 47 chambres pour 63 lits occupe une partie des locaux de l'établissement. Elle accueillait cette année 59 étudiants dont 15 étudiants mineurs et 44 majeurs. (23 danseurs dont 11 mineurs et 36 musiciens avec seulement 4 mineurs).

Ces étudiants disposent de deux cuisines, avec réfrigérateurs (dont un nouveau cette année) avec des cases individuelles fermées à clé, des plaques électriques, des congélateurs, des grandes tables. Ils disposent également de lingeries avec des lave-linge, des sèche-linge et de tables et fer à repasser.
Deux maîtres d'internat surveillent et encadrent les étudiants mineurs, ils sont également responsables de la sécurité et du respect de tous dans les locaux.

L'attribution des logements se fait au cours de deux commissions annuelles d'attribution sur des critères sociaux et d'âge (les mineurs qui constituent une part des effectifs sont prioritaires). Les commissions sont constituées par la direction, le service de la scolarité et le service de la résidence.

Des travaux ont été réalisés dans la résidence : deux douches ont été changées, les faïences de quatre salles de douche ont été refaites, une porte d'accès à été changée.

Tous les ans deux exercices d'évacuation sont réalisés pendant la nuit. Ceux-ci ne font rien apparaître de particulier, chacun se pliant aux consignes et les appliquant avec sérieux et bon sens. Ce qui a facilité le travail de l'équipe de nuit lors du sinistre de décembre.

A la suite de l'éboulement de la colline, un maître d'internat a dû faire évacuer la résidence en urgence à la suite de l'éboulement du 4 décembre. Le Maître d'internat a ensuite regroupé les résidents dans un bus mis à disposition par la ville de Lyon. Un décompte a été fait, certains résidents majeurs ont été relogés immédiatement par des étudiants venus offrir des possibilités de logement. Tous les résidents restant ont pu regagner leurs chambres vers minuit. Le maitre d'internat a réuni tous les volontaires dans une cuisine où elle leur a préparé un repas chaud tout en expliquant la situation afin d'apaiser les inquiétudes.

ENCADRE : le SINISTRE MAJEUR DU 4 DECEMBRE 2013

Le 4 décembre 2013 au soir, un important sinistre s'est déclenché sur une partie du terrain du Conservatoire : en effet, un éboulement de terrain important s'est produit sur une partie non construite et très en pente du terrain du Conservatoire (Balme), produisant un mouvement de terre considérable pouvant menacer certains bâtiments.

L'accès au bâtiment moderne incluant la salle publique Varèse a en conséquence été immédiatement interdit par décision du Maire de Lyon.

Les travaux urgents de sécurisation du site ont débuté dès les 1ers jours qui ont suivis l'éboulement et devraient se poursuivre en 2014. Ils consistent principalement à :

- pomper les boues accumulées sur la terrasse du mur de soutènement jouxtant le bâtiment Varèse,
- déblayer les 1500 m3 de matériaux affouillés,
- renforcer une partie du mur de soutènement de la voirie (Montée de l'Observance) en amont de la coulée partiellement écroulé et faisant l'objet d'un arrêté de péril imminent pris par la Ville de Lyon.
- renforcer le portail du CNSMD (situé dans la partie basse de la Montée de l'observance) menaçant la voie publique du fait de la pression exercée par la coulée
- élaguer les arbres et dégager les accès aux galeries.

Le conservatoire espère pouvoir retrouver la jouissance du bâtiment Varèse courant 2014, dès finalisation de la reprise de la montée de l'Observance.

Une expertise judiciaire a parallèlement été lancée afin de déterminer la cause de l'éboulement de terrain et par conséquent les modalités de prise en charge des conséquences de ce sinistre.

La condamnation de l'accès au bâtiment par Varèse a nécessité de trouver, dans l'urgence, des solutions alternatives pour que notre activité (concours, examens, saison publique), puisse être relocalisée. Les équipes du conservatoire se sont particulièrement mobilisées pour trouver des solutions en lien avec nos partenaires. Le conservatoire est particulièrement reconnaissant envers ces derniers pour leurs grandes disponibilités et générosités. En parallèle, par décision du préfet, les bâtiments voisins du conservatoire, anciens locaux du Cemagref, ont pu être temporairement affectés au conservatoire pour relocaliser certains services et département (percussions, régie…).

ANNEXES

n

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'établissement public du conservatoire comprend, outre son Président, 15 membres.

Madame Catherine Tsekenis, nommée par décret du 21 février 2014, a succédé à Monsieur Yves Rolland en tant que Présidente du conseil d'administration.

- Membres de droit :

- Monsieur Jean-François Collin, secrétaire général du ministère de la culture et de la communication
- Monsieur Michel Orier, directeur général de la création artistique du ministère de la culture et de la communication

- Membres titulaires

- Monsieur Eric Denut, délégué à la musique à la direction générale de la création artistique,
- Madame Irène Basilis, déléguée à la danse à la direction générale de la création artistique,

- Membres nommés :

-Madame Viviane Serry, directrice du conservatoire à rayonnement régional de Nantes,
-Madame Dominique Hervieu, directrice de la Maison de la danse et de la Biennale de Lyon,
-Monsieur Serge Dorny, directeur général de l'Opéra de Lyon,
-Monsieur Hugues Dufourt, directeur de recherche émérite au CNRS.

- Membres élus

- Collège des enseignants pour les disciplines musicales :
Titulaires : Monsieur Jérôme Guichard et Monsieur Emmanuel Dureux,
Suppléant : Madame Christine Lafont-Chauray.

- Collège des enseignants pour les disciplines chorégraphiques :
Titulaire : Madame Dominique Genevois,
Suppléant : Madame Corine Duval-Metral.

- Collège des personnels administratifs et techniques :
Titulaires : Monsieur Richard Baconnier et Monsieur Luc Nermel,
Suppléants: Monsieur Marcel Tuscher et Madame Emmanuelle Bejoint.

- Collège des étudiants pour les disciplines musicales (élus en novembre 2013)
Titulaire : Monsieur Marwan Dafir
Suppléant : Monsieur Benjamin Christ.

- Collège des étudiants pour les disciplines chorégraphiques
Pas de représentant

- Membres avec voix consultative

-Monsieur Géry Moutier, directeur du CNSMD de Lyon,
-Monsieur Thierry Pellé, contrôleur général économique et financier,
-Madame Michèle Douchet, Agent comptable du CNSMD de Lyon.

Annexe 2 : études relatives à l’insertion des anciens diplômés

Étude d'insertion sur les diplômés en 2009 - CNSMD de Lyon

Nombre de diplômés : 103
nombre de répondants : 84 (82%)
nombre de répondants insérés : 80 (95%)
2 répondants en poursuite d'études ; 2 répondants en reconversion

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Musicien interprète

discipline	situation	employeur principal	catégorie	fonction principale	statut	autres emplois ou situation
alto	inséré	Orchestre national du Capitole, Toulouse	interprète	alto tuttiste	CDD	
alto	inséré	Orchestre symphonique de Bienne, Suisse	interprète	alto tuttiste et co-soliste	CDI	rempacements dans Orchestre de la Suisse Romande, Orchestre de Bern, Sinfonietta, Orchestre de chambre de Genève, Orchestre de chambre de Lausanne, Orchestre de chambre de Fribourg
basse continue	inséré	multiples employeurs dans des ensembles de musique ancienne : Association Scandicus	interprète	accordeur et entretien de claviers	CDD intermittent du spectacle	musicien soliste et orchestre, professeur de solfège, de clavecin
basson allemand	inséré	Orchestre du pays Basque, San Sébastian, Espagne	interprète	soliste	CDI	remplacements au Conservatoire de Bayonne, professeur et à l' Orchestre symphonique des Landes, soliste
chant	inséré	employeurs multiples	interprète	soliste et choriste	CDD intermittent du spectacle	
chant musique ancienne	inséré	Théâtre Zingaro	interprète	chanteur soliste	CDD intermittent du spectacle	autres ensembles en tant que soliste et choriste: Le Concert d'Astrée, Ensemble La Fenice, Opéra de Lyon
clarinette	inséré	Conservatoire CRD de Valence	enseignement	professeur	CDD	musicien d'orchestre soliste à l'orchestre de l'Opéra de Lyon, Orchestre Région Centre-Tours, Ensemble de musique contemporaine Mesostics, Grand Sbam
contrebasse	inséré	employeurs multiples	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	Orchestre philharmonique de Radio France, Orchestre de Paris, Orchestre des prix, Orchestre Belarteensemble de musique de chambre, quintette cordes, vents et chant
contrebasse	inséré	employeurs multiples	interprète	contrebasse tuttiste et co-soliste	CDD intermittent du spectacle	Opéra national de Lyon, Orchestre des prix, Paris , Orchestre symphonique de Mâcon et autres ensembles de musique de chambre, Duo Poem, les Temps modernes, professeur à l'école associative d'Irigny, organisateur d'un festival
cor	inséré	Orchestre de Pau	interprète	cor solo	CDD intermittent du spectacle	et cor solo dans d'autres orchestres
hautbois	inséré	Opéra de Malmö, Suède	interprète	hautbois solo	CDI	
orgue	inséré	Conservatoire CRR de Saint-Etienne	enseignement	professeur ATEA orgue	CDD	Conservatoire d'Annonay, et reprise étude master spécialisé en orgue au Conservatoire royal de Bruxelles
orgue	inséré	association diocésaine de Nice	interprète	organiste titulaire	CDI	professeur d'orgue pour l'école diocésaine et activité de concerts en tant que soliste
orgue	inséré	Conservatoire CRC de Bry-sur-Marne	enseignement	professeur PEA		organiste de la paroisse Saint Paul-Saint Louis
percussion	inséré	Ensemble TaCTus	interprète	soliste	CDD intermittent du spectacle	enseignant à l'Ecole de musique de Grigny et au Conservatoire de Rive de Gier
percussion	inséré	Conservatoire CRC de Herblay	enseignement	professeur	CDD	professeur au CRD Le Raincy , musicien dans des orchestres et entreprises dans l'évenementiel
piano	inséré	employeurs multiples	interprète	soliste	CDD intermittent du spectacle	maitrise d'interprétation à l'Université de Montréal
piano	inséré	Conservatoire CRR de Toulon Provence Méditerranée	enseignement	pianiste accompagnatrice sur poste ATEA	CDD	professeur de piano à l'Ecole de musique de Puget, concerts de musique de chambre en région PACA
piano	inséré	Conservatoire CRC de Saint-Denis	enseignement	pianiste accompagnatrice sur poste ATEA	titularisation en cours	accompagnatrice des classes de chant et chef de chant au Conservatoire du Centre, Paris ; cours particuliers, coaching de chanteurs, concerts
piano	étudiant					académie Crescendo, cours de piano
piano	inséré	Conservatoire CRD de Montauban	enseignement	professeur PEA	CDD	
piano	inséré	Conservatoire CRC de Saint-Priest	enseignement	professeur ATEA	CDD	
trompette	inséré	Orchestre de l'armée de l'air	interprète	soliste	CDI	professeur
violon	inséré	Neubrandenburg Philarmonie	interprète	violon solo	CDI periode d'essai	musicien supplémentaire à la Staatskapelle de Berlin
violon	inséré	Quatuor à cordes, Quatuor Varèse	interprète	alto solo	CDD intermittent du spectacle	
violoncelle	inséré	Orchestre symphonique de Malmö, Suède	interprète	tuttiste	CDI	concerts de musique de chambre
violoncelle	inséré	Orchestre national d'Ile de France	interprète	tuttiste	CDI	
violoncelle	inséré	Orchestre national du Capitole, Toulouse	interprète	tuttiste	CDD	
					CDD	

Étude d'insertion sur les diplômés en 2009 - CNSMD de Lyon

Nombre de diplômés : 103
nombre de répondants : 84 (82%)
nombre de répondants insérés : 80 (95%)
2 répondants en poursuite d'études ; 2 répondants en reconversion

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Musicien interprète

discipline	situation	employeur principal	catégorie	fonction principale	statut	autres emplois ou situation
alto	inséré	Orchestre national du Capitole, Toulouse	interprète	alto tuttiste	CDD	
alto	inséré	Orchestre symphonique de Bienne, Suisse	interprète	alto tuttiste et co-soliste	CDI	rempacements dans Orchestre de la Suisse Romande, Orchestre de Bern, Sinfonietta, Orchestre de chambre de Genève, Orchestre de chambre de Lausanne, Orchestre de chambre de Fribourg
basse continue	inséré	multiples employeurs dans des ensembles de musique ancienne : Association Scandicus	interprète	accordeur et entretien de claviers	CDD intermittent du spectacle	musicien soliste et orchestre, professeur de solfège, de clavecin
basson allemand	inséré	Orchestre du pays Basque, San Sébastian, Espagne	interprète	soliste	CDI	remplacements au Conservatoire de Bayonne, professeur et à l' Orchestre symphonique des Landes, soliste
chant	inséré	employeurs multiples	interprète	soliste et choriste	CDD intermittent du spectacle	
chant musique ancienne	inséré	Théâtre Zingaro	interprète	chanteur soliste	CDD intermittent du spectacle	autres ensembles en tant que soliste et choriste: Le Concert d'Astrée, Ensemble La Fenice, Opéra de Lyon
clarinette	inséré	Conservatoire CRD de Valence	enseignement	professeur	CDD	musicien d'orchestre soliste à l'orchestre de l'Opéra de Lyon, Orchestre Région Centre-Tours, Ensemble de musique contemporaine Mesostics, Grand Sbam
contrebasse	inséré	employeurs multiples	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	Orchestre philharmonique de Radio France, Orchestre de Paris, Orchestre des prix, Orchestre Belarteensemble de musique de chambre, quintette cordes, vents et chant
contrebasse	inséré	employeurs multiples	interprète	contrebasse tuttiste et co-soliste	CDD intermittent du spectacle	Opéra national de Lyon, Orchestre des prix, Paris , Orchestre symphonique de Mâcon et autres ensembles de musique de chambre, Duo Poem, les Temps modernes, professeur à l'école associative d'Irigny, organisateur d'un festival
cor	inséré	Orchestre de Pau	interprète	cor solo	CDD intermittent du spectacle	et cor solo dans d'autres orchestres
hautbois	inséré	Opéra de Malmö, Suède	interprète	hautbois solo	CDI	
orgue	inséré	Conservatoire CRR de Saint-Etienne	enseignement	professeur ATEA orgue	CDD	Conservatoire d'Annonay, et reprise étude master spécialisé en orgue au Conservatoire royal de Bruxelles
orgue	inséré	association diocésaine de Nice	interprète	organiste titulaire	CDI	professeur d'orgue pour l'école diocésaine et activité de concerts en tant que soliste
orgue	inséré	Conservatoire CRC de Bry-sur-Marne	enseignement	professeur PEA		organiste de la paroisse Saint Paul-Saint Louis
percussion	inséré	Ensemble TaCTus	interprète	soliste	CDD intermittent du spectacle	enseignant à l'Ecole de musique de Grigny et au Conservatoire de Rive de Gier
percussion	inséré	Conservatoire CRC de Herblay	enseignement	professeur	CDD	professeur au CRD Le Raincy , musicien dans des orchestres et entreprises dans l'évenementiel
piano	inséré	employeurs multiples	interprète	soliste	CDD intermittent du spectacle	maitrise d'interprétation à l'Université de Montréal
piano	inséré	Conservatoire CRR de Toulon Provence Méditerranée	enseignement	pianiste accompagnatrice sur poste ATEA	CDD	professeur de piano à l'Ecole de musique de Puget, concerts de musique de chambre en région PACA
piano	inséré	Conservatoire CRC de Saint-Denis	enseignement	pianiste accompagnatrice sur poste ATEA	titularisation en cours	accompagnatrice des classes de chant et chef de chant au Conservatoire du Centre, Paris ; cours particuliers, coaching de chanteurs, concerts
piano	étudiant					académie Crescendo, cours de piano
piano	inséré	Conservatoire CRD de Montauban	enseignement	professeur PEA	CDD	
piano	inséré	Conservatoire CRC de Saint-Priest	enseignement	professeur ATEA	CDD	
trompette	inséré	Orchestre de l'armée de l'air	interprète	soliste	CDI	professeur
violon	inséré	Neubrandenburg Philarmonie	interprète	violon solo	CDI periode d'essai	musicien supplémentaire à la Staatskapelle de Berlin
violon	inséré	Quatuor à cordes, Quatuor Varèse	interprète	alto solo	CDD intermittent du spectacle	
violoncelle	inséré	Orchestre symphonique de Malmö, Suède	interprète	tuttiste	CDI	concerts de musique de chambre
violoncelle	inséré	Orchestre national d'Ile de France	interprète	tuttiste	CDI	
violoncelle	inséré	Orchestre national du Capitole, Toulouse	interprète	tuttiste	CDD	
					CDD	

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Grenoble	enseignement	professeur PEA	CDD	musicien d'orchestre tuttiste à l'orchestre des musiciens du Louvre et Orchestre national de Lyon
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Reims	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Ecole nationale de musique de Villeurbanne CRD	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	concerts, compositions
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Romans sur Isère	enseignement	professeur	CDD	autres lieux d'enseignement : Conservatoire de Limonest, Ecole de musique de Genas, et activité de concerts
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Toulouse	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR d'Angers	enseignement	professeur PEA d'écriture	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Strasbourg	enseignement	professeur	CDD	musicien dans des ensembles de musique ancienne
formation diplomante musique	inséré	Orchestre symphonique de Saint-Etienne	interprète	violoncelle tuttiste	CDD intermittent du spectacle	compositeur, improvisateur dans les ensembles Chariot de Thepsis, Compagnie Pascoli, Un autre chameau
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR d'Angers	enseignement	rofesseur ATEA	CDD	Conservatoire d'Angouleme
formation diplomante musique	inséré	Ecole nationale de musique de Villeurbanne CRD	enseignement	professeur PEA	CDD	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Nimes	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR d'Amiens	enseignement	professeur PEA de culture et d'analyse	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR d'Annecy	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante musique	inséré	Ecole municipale de musique, Vienne, Isère	enseignement	professeur PEA	CDD	ensemble de musique de chambre, Le piano ambulant
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD du Mans	enseignement	professeur PEA	CDD	alto tuttiste Orchestre Victor Hugo, Franche Comté
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Vitry sur Seine	enseignement	professeur PEA	titulaire	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire d'arrondissement, Paris	enseignement	professeur PEA	titulaire	Conservatoire de Villemomble
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Pontault-Combault	enseignement	professeur PEA	titulaire	Trombone solo Musique de l'Air, chef des orchestres à vent au CDR de Créteil, Directeur artistique et musical du Paris Brass Band
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Bourgoin-Jallieu	enseignement	professeur PEA	titulaire	violoncelle tuttiste à l'Orchestre des Pays de Savoie
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD d'Evry	enseignement	professeur PEA	titulaire	Professeur école de Blanc Menil

Diplôme de deuxième cycle supérieur de pédagogie : Certificat d'aptitude à l'enseignement de la danse						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
formation diplomante danse classique	inséré	Ecole supérieure de Danse Rosella Higntower, Cannes	enseignement	professeur PEA	CDD	
formation diplomante danse classique	inséré	Ecole supérieure de Danse Rosella Higntower, Cannes	enseignement	professeur	CDI	
formation diplomante danse classique	inséré	Conservatoire CRR de Metz	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	master classes dans les conservatoires et stages de danse de caractère
formation diplomante danse classique	inséré	Conservatoire d'arrondissement de Paris, 17è	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	master classes dans les conservatoires et stages de danse de caractère
formation diplomante danse classique	inséré	employeurs multiples dont Cafedanse, foyer rural de Fuveau, école municipale de Chateauneuf	enseignement	professeur	CDD	formateur de formateur
formation diplomante danse classique	inséré	Conservatoire CRR de Nantes	enseignement	Professeur ATEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante danse classique	inséré	Conservatoire CRD de Chateauroux	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	coordinateur du département danse
formation diplomante danse contemporaine	inséré	employeurs multiples	interprète	danseuse en compagnies	CDD intermittent du spectacle	chorégraphe, enseignante
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Conservatoire CRI de Beziers	enseignement	professeur PEA	CDI	formatrice en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé au CREPS de Montpellier
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Ecole de musique de Saint Médart en Jalles	enseignement	professeur	titulaire fonction publique	coordinateur, formateur de formateur et responsable pédagogique dans : CUVIER : Centre de développement chorégraphique Artigues ; Centre de formation Adage ; PESMD Aquitaine
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Conservatoire de Paris, Kremlin Bicêtre	enseignement	professeur PEA	titulaire fonction publique	
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Conservatoire CRR de Bordeaux	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	conseillère pédagogique danse
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Conservatoire de la Réunion	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	responsable du jeune ballet de la Réunion
formation diplomante danse contemporaine	inséré	Conservatoire CDD de Limoges	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	chef du département danse, stages, conférences, chorégraphies
formation diplomante danse jazz	inséré	Conservatoire CRR de Caen	enseignement	professeur PEA	CDD	
formation diplomante danse jazz	inséré	Ecole associative Ecla'danse, Isère	enseignement	professeur	CDI	membre de jury dans des Conservatoires
formation diplomante danse jazz	inséré	Espedanse, Montpellier	enseignement	professeur	CDI	formateur de formateur

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Direction de chœur						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
direction de chœurs	inséré	employeurs multiples : Brussels Philharmonic, Vlaams Radio Koor	interprète	musicien d'orchestre	indépendant	enseignant au Pôle supérieur des pays de la Loire
direction de chœurs	inséré	Grand bémol, Valence	interprète	chef de chœur	CDD intermittent du spectacle	

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Création musicale (écriture, composition, musique à l'image)						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
écriture	inséré	Ecole de musique centre Chopin, Boulogne Billancourt	enseignement	professeur de piano	CDI	

Diplôme de fin d'études danse (DNSPD)						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
danse classique filles	inséré	Ballet de Biarritz, Malandain	interprète	danseuse en compagnie		
danse classique filles	reconversion					sans emploi, reconverstion, Université Sorbonne nouvelle, préparation au CRPE, professeur des écoles
danse classique filles	étudiant					Europa danse, contrat apprentissage
danse classique garcons	inséré	Ballet de l'Opéra de Lyon	interprète	danseur		
danse classique garcons	inséré	Chemnitz Ballet Theater, Allemagne, Ballet Prejlocaj	interprète	danseur en compagnie		programmation artistique du festival de Caseneuve, Luberon
danse contemporaine	reconversion					sans emploi, reconversion, élève educateur à la maison des aveugles
danse contemporaine	inséré	Conservatoire CRI de Roussillon	enseignement	professeur	CDD intermittent du spectacle	chorégraphe et interprète, Collectif Quai N°4 ; intervenant au CND pour les classes enfants, intervenante scolaire pour la compagnie Teatri Del Vento
danse contemporaine	inséré	Compagnie Teatri Del Vento	interprète	danseuse en compagnie	CDD intermittent du spectacle	Compagnie ECO, Compagnie Tansdanse, Compagnie Eukariote théâtre
danse contemporaine	inséré	employeurs multiples , notamment Compagnie Kelemenis	interprète	danseur	CDD intermittent du spectacle	adjoint à la direction artsitique et organisation des Estivales de la danse de Tarbes
danse contemporaine	inséré	ADLC compagnie Paris	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	
danse contemporaine	inséré	Compagnie Teatri Del vento, Gaetano Battezzano ; Trans danse compagnie	interprète	danseuse en compagnie	CDD intermittent du spectacle	hôtesse en évenementiel chez : Adam Sophie, Savoir France
danse contemporaine	inséré	Compagnie David Hernandez DH+, Bruxelles	interprète	danseur et assistant chorégraphique	vacataire	
danse contemporaine	inséré	Compagnie Origin'	interprète	danseuse et chorégraphe		
danse contemporaine	inséré	employeurs multiples dans l'évenmentiel, la mode, la publicité	interprète	danseuse	CDD intermittent du spectacle	figurations, manequinat, a mis fin aux contrats dans compagnie David Drourat, Sylvain Girourd, Preljocaj
danse contemporaine	inséré	Compagnie Teatri Del Vento	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	chorégraphe dans collectif Quai n°4

Étude d'insertion sur les diplômés en 2010						
Nombre de diplômés : 135 **nombre de répondants : 106 (79%)** **nombre de répondants insérés : 98 (92%)** **5 répondants en poursuite d'études ; 2 répondants en reconversion ; 1 répondant sans emploi**						
Diplôme de deuxième cycle supérieur de Musicien interprète						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
accompagnement au piano	inséré	Les petits chanteurs de Saint-Marc	interprète	pianiste accompagnateur	CDD	accompagnateur pour diverses formations, Chœur, maisons d'opéra, Opéra de Lyon, stages, concours
alto	inséré	Orchestre des pays de Savoie	interprète	tuttiste	CDI	enseignant à l'école associative de musique de Caluire et Cuire
alto	inséré	Orchestre national de Paris	interprète	alto solo	titulaire	concerts en musique de chambre
alto	inséré	Conservatoire CRR de Saint-Étienne	enseignement	professeur PEA	CDD	enseignant à l'école de musique de Saint Fons
alto	étudiant					étudiante en musicologie, PhD Université de Montréal et Université de McGill
alto	inséré	Orchestre Lamoureux, Paris	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	Opéra de Rouen,Orchestre de Dijon
basse continue	inséré	Ecole nationale de musique de Villeurbanne, CRD	enseignement	claveciniste accompagnatrice sur un poste d'ATEA	CDD	
basson allemand	inséré	Orchestre national de Lorraine	interprète	contrebasson solo	titularisation en cours	remplacements à l'Orchestre des pays de Savoie et reprise d'études après le cnsmd: diplôme de soliste à la Hochschule de Freiburg
chant	inséré	Employeurs multiples, maisons d'opéras en France et à l'étranger	interprète	artiste lyrique soliste	CDD intermittent du spectacle	
chant	inséré	Conservatoire CRR de Reims	enseignement	professeur de chant	CDD intermittent du spectacle	artiste lyrique et coach d'italien pour chanteurs
chant	inséré	Concert de l'Hostel Dieu	interprète	artiste lyrique soliste et choriste	CDD intermittent du spectacle	Choeur du Capitole, choeur Britten, ensemble Les éléments, choeur solistes Bernard Tetu, divers solo en Oratorio pour différents ensembles vocaux, ensemble Ôm, choeur atelier CNSMD Lyon....
chant musique ancienne	inséré	Le Concert Spirituel	interprète	artiste lyrique soliste et choriste	CDD intermittent du spectacle	Choeur de Chambre de Namur
clarinette	inséré	Compagnie de théâtre de rue: Fanfare théâtrale Les Grooms	interprète	musicienne et comédienne	CDD intermittent du spectacle	autres employeurs: Orchestre symphonique de Bretagne, Orchestre de Picardie, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Ensemble 2e2m
clarinette	inséré	Conservatoire du 12è arrondissement, Paris	enseignement	professeur vacataire	CDD intermittent du spectacle	musicien interprète et reprise études: Formation diplomante au CA en cours au CNSMD de Paris
clavecin	inséré	Conservatoire CRD de Bourgoin Jallieu	enseignement	professeur ATEA	titulaire	reprise d'études en cours, master de pédagogie clavecin à la Haute école de musique de Genève
contrebasse	inséré	Orchestre des Musiciens du Louvre, Grenoble	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	Orchestre Colonne, Talens Lyriques, Orchestre philharmonique de Radio France, et enseignement au CRD de Mantes la Jolie
contrebasse	inséré	Orchestre de chambre de Paris	interprète	tuttiste	CDI	Remplacements dans : Orchestre de Paris, Orchestre de Radio France, Orchestre national de France, Opéra de Lyon
contrebasse	inséré	Conservatoire CRR de Lyon	enseignement	professeur PEA	titulaire	Orchestre de Saint-Etienne, Orchestre de Limoges, contrebassiste tuttiste; et concerts en soliste
cor	inséré	Orchestre symphonique Simon Boliva, Vénezuela	interprète	cor solo	titulaire	Professeur au Conservatoire Simon Bolivar
cor	inséré	Orchestre national de Lorraine	interprète	1er cor, co soliste	CDD	
cornet	inséré	employeurs multiples dans des ensembles de musique ancienne en Suisse	interprète	soliste	indépendant	
flûte	inséré	Orchestre national de Lorraine	interprète	flûte solo	titulaire	études complémentaires: Master de flûte au Conservatoire royal de Bruxelles en 2012
flûte	inséré	Orchestre royal du Concertgebouw, Amsterdam	interprète	2è flûte solo	CDI	Conservatoire de Rotterdam: professeur de flûte
flûte	inséré	Filharmonie de Chambre de Talich, Prague, République Tchèque	interprète	flûte solo	CDD	Orchestre de l'Opéra National de Lyon, Flûte solo en CDD
flûte a bec	inséré	Mjc Monplaisir Lyon	enseignement	Animateur flûte	CDD	
flûte a bec	étudiant					étudiant, doctorant musicologie Université Jean Monnet Saint-Etienne

harpe	inséré	Teatro dell opera di Roma, Italie	interprète	Harpe Solo	titulaire	Teatro alla Scala di Milano, Teatro Regio di Torino, Orchestra Sinfonica Nazionale della Rai di Torino, Teatro Comunale di Bologna : Harpe Solo ou deuxième harpe
harpe	inséré	Conservatoire CRC de Puteaux	enseignement	professeur ATEA	CDD	reprise d'études au cefedem
hautbois	inséré	Frankfurter Opern und Museumsorchester	interprète	hautbois solo	CDI	soliste intermittent au Budapest Festival Orchestra
hautbois	inséré	employeurs multiples	interprète	hautbois solo	CDD intermittent du spectacle	
musique de chambre	inséré	Concervatoire CRR d'Avignon	enseignement	professeur PEA	titulaire	organisateur de concerts, et concerts occasionnels
musique de chambre	inséré	Les nouveaux nez et Compagnie, Bourg Saint-Andéol	interprète	artiste indépendant	CDD intermittent du spectacle	
musique de chambre	inséré	Conservatoire CRR de Lyon	enseignement	professeur ATEA	titulaire	Conservatoire de Meyzieu
musique de chambre	inséré	Ecole de l'ensemble orchestral de Lyon 9è	enseignement	Professeur de piano (payé convention animation)	CDD	
musique de chambre	inséré	Orchestre Philharmonique de Radio-France	interprète	violoniste tuttiste	CDI	
musique de chambre	inséré	CNSMD Lyon	enseignement	assistant accompagnemen t	CDD	concerts
musique de chambre	inséré	Association musicale de Caluire et Cuire	enseignement	professeur flûte à bec et clavecin	CDI	école de musique de Mions, professeur de flûte à bec
musique de chambre	inséré	Münchner rundfunkorchester der Bayerischer Rundfunk à Munich Allemagne	interprète	violoncelle co solo	CDI	
orgue	inséré	Conservatoire CRR de Metz-Métropole	enseignement	professeur PEA	CDD	Evang.-Reformierte Kirchgemeinde Flueh Soloturnisches Leimental (Suisse), Organiste titulaire
percussions	inséré	Orchestre national du Capitole de Toulouse	interprète	percussion co soliste	CDD	concerts dans d'autres ensembles
percussions	inséré	Percussions claviers de Lyon	interprète	soliste	CDD intermittent du spectacle	Jeunesses musicales de France, ensemble Tactus, Compagnie Rythmacorps
percussions	inséré	Orchestre national du Capitole de Toulouse	interprète	Percussions timbales soliste	Titulaire	Pôle superieur de Toulouse (isdat), Professeur de percussions
piano	inséré	Ecole associative de musique, Tarare	enseignement	professeur	CDI	
saqueboute	inséré	Conservatoire CRD de Vichy	enseignement	professeur PEA	CDD intermittent du spectacle	Orchestre Le Cercle de l'Harmonie, Les Coccigrues, Les musiciens de Saint-Martin : artiste musicienne
trombone	inséré	Orchestre national du Capitole de Toulouse	interprète	trombone solo (2è jouant le 3è)	CDI	trombone et saqueboute, et acteur de théâtre : Saqueboutiers de Toulouse, Ensemble Le concert d'Astrrée, Ensemble avec Jordy Savall, Ensemble intrecontemporain, orchestres nationaux, Théâtre du Grand Rond Point
trombone	inséré	Musique de l'infanterie	interprète	premier trombonne solo	CDD	Orchestre symphonique lyonnais, Compagnie Cala
trombone	inséré	Orchestre national de Radio France	interprète	trombone 1er soliste	Titulaire	
trombone basse	inséré	Conservatoire CRR de Lyon	enseignement	professeur ATEA	CDI	Conservatoire de Chambéry : professeur PEA en CDD
trombone basse	inséré	Orchestre national de Montpellier	interprète	trombone basse solo	CDI	
tuba	inséré	Orchestre Philharmonique de Monte Carlo	interprète	tuba solo	CDD intermittent du spectacle	Orchestre national de Lorraine, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Orchestre de Paris, Orchestre national de Lille, Orchestre national de Montpellier, WDR SinfonieorchesterKöln; et reprise études artist diploma cnsmd Lyon 2012-2014
tuba	reconversion					Régisseur d'orchestre Orchestre symphonique confluences
viole de gambe	inséré	Ensemble Les Timbres	interprète	soliste, musique de chambre	CDD intermittent du spectacle	Ensemble Correspondances, Ensemble Pygmalion, Conservatoire de Besançon, etc.: musicienne et enseignante
violon	inséré	Conservatoire CRI de Villefranche sur Saône	enseignement	professeur PEA	CDD	musicien intreprète, Orchestre des pays de Savoie, Ensemble Sylf, Ensemble Alla Prima; reprise d'étude en violon baroque au Conservatoire de Villeurbanne
violon	inséré	employeurs multiples	interprète	tuttiste et soliste	CDD intermittent du spectacle	Ecole musique lyon 9, Enseignante
violon	inséré	Orchestre de l'Opéra national de Lyon	interprète	tuttiste	titulaire	
violon	inséré	Orchestre de la Garde Républicaine à Paris	interprète	tuttiste	CDD	Orchestre de Paris, Orchestre National de France
violon	étudiant					Allemagne

violon	inséré	Orchestre National de Lyon	interprète	tuttiste	CDD	
violon	inséré	Quatuor à cordes : Quatuor Hermes	interprète	musique de chambre, soliste	CDD intermittent du spectacle	
violon	inséré	Orchestre national du Capitole de Toulouse	interprète	tuttiste	titulaire	
violon	étudiant					étudiante, formation diplomante au CA CNSMD Paris; musique de chambre, orchestre de l'Opéra de Paris, Orchestre des lauréats du Conservatoire, orchestre Idoménéo
violon baroque	inséré	Stedelijke academie muziek, woord en dans Rurnhout, Belgique	enseignement	professeur	CDI	violon baroque dans des orchestres en Belgique et Hollande : Nieuwe Philharmonie Utrecht, Les agrements, Currende ensemble, Le concert d'Anvers
violon baroque	inséré	Conservatoire CRI de Béziers Mediterrannée	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	musicien interprète, violon moderne et baroque; formation professionnelle en cours: méthode Feldenkreis à l'institut IFELD
violon baroque	inséré	ensemble les Timbres	interprète	soliste musique de chambre et direction artistique	CDD intermittent du spectacle	
violon baroque	inséré	Ensemble Correspondances, Ensemble Pygmalion	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	Conservatoire de Besançon, professeur
violon baroque	inséré	Les musiciens de Saint Julien	interprète	tuttiste	CDD intermittent du spectacle	autres ensembles: Diabolus in Musica, Oxymore, Association Coccigrole, Ensemble Jacques Moderne, Chœur Britten, Ensemble Il Ballo, La Réjouissance, Associations Correspondances et Musique, Théâtre de la Mezzanine, Communauté agglo Chalon, Concerto Soave, Ensemble Joer, EURL Mirabeau, Commune de Villebon-sur-Yvette, Association Tourmaline, Rencontres artistiques de la Rance, Les coulisses du Kiosque.
violoncelle	inséré	Gewandhaus-orchester Leipzig Allemagne	interprète	tuttiste	CDD	
violoncelle	inséré	Conservatoire CRD de Geneviliers	enseignement	professeur PEA	CDD intermittent du spectacle	tuttiste remplaçante, Orchestre philharmonique de Radio-France et musique de chambre
violoncelle	inséré	Conservatoire d'Alençon	enseignement	professeur PEA	CDD	Quatuor Adélys
violoncelle	inséré	Quatuor à cordes : Quatuor Hermes	interprète	musique de chambre, soliste	CDD intermittent du spectacle	
violoncelle	inséré	SWR Sinfonieorchester Baden-Baden und Freiburg, Allemagne	interprète	Tuttiste	CDD	Ensemble Les Temps Modernes, Lyon

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Création musicale (écriture, composition, musique à l'image)						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
composition option electroacoustique et informatique	inséré	Ecole associative de musique de La Mulatière	enseignement	professeur de Guitare	CDI	école de musique de Neuville sur Saône
composition option electroacoustique et informatique	inséré	Maison de Quartier Porchefontaine à Versailles	enseignement	professeur d'eveil musical et formation musicale	vacataire	
composition option instrumentale et vocale	inséré	Université nationale de Séoul	enseignement	professeur, chargée de cours	CDD	Université Hanyang de séoul, Université de Suwon, Université de Sanmayung, Université de l'art de Chukye à Séou et compositions
écriture	inséré	Conservatoire CRD de Colmar	enseignement	professeur ATEA	CDD	Mairie de Mulhouse + Ecole de musique de Wintzenheim + Ecole de Musique de Munster: professeur de formation musicale, de piano, d'écriture
écriture	étudiant					étudiant formation diplomante au CA CNSMD Lyon et activité de chef de chœur, pianiste accompagnateur et improvisateur, responsable de salle de spectacle

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Création musicale (écriture, composition, musique à l'image)						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
composition option electroacoustique et informatique	inséré	Ecole associative de musique de La Mulatière	enseignement	professeur de Guitare	CDI	école de musique de Neuville sur Saône
composition option electroacoustique et informatique	inséré	Maison de Quartier Porchefontaine à Versailles	enseignement	professeur d'eveil musical et formation musicale	vacataire	
composition option instrumentale et vocale	inséré	Université nationale de Séoul	enseignement	professeur, chargée de cours	CDD	Université Hanyang de séoul, Université de Suwon, Université de Sanmayung, Université de l'art de Chukye à Séou et compositions
écriture	inséré	Conservatoire CRD de Colmar	enseignement	professeur ATEA	CDD	Mairie de Mulhouse + Ecole de musique de Wintzenheim + Ecole de Musique de Munster: professeur de formation musicale, de piano, d'écriture
écriture	étudiant					étudiant formation diplomante au CA CNSMD Lyon et activité de chef de chœur, pianiste accompagnateur et improvisateur, responsable de salle de spectacle

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Culture musicale						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
culture musicale	inséré	Conservatoire CRR de Lyon	enseignement	professeur ATEA remplaçante	CDD	Ecole associative de musique d'Ecully
culture musicale	inséré	Conservatoire CRR de Montpellier	enseignement	professeur PEA	CDD	Conservatoire de Bagnols sur Cèze

Diplôme de deuxième cycle supérieur de Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Lille	enseignement	professeur PEA	CDD	
formation diplomante musique	inséré	Orchestre de l'Opéra national de Lyon	interprète	harpe solo	CDD intermittent du spectacle	remplacement dans Orchestre national de Lyon, Orchestre symphonique Ose, Orchestre le grand Sbam, Orchestre de Mâcon et professeur de harpe à la MJC de Chaponost, école de musique de Rilleux la Pape
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Cergy Pontoise	enseignement	professeur PEA	CDD	concerts
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Toulon Provence Méditerranée	enseignement	professeur PEA	CDD	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Blois	enseignement	professeur PEA	CDD	Divers engagements dans orchestres, musique de chambre.....
formation diplomante musique	inséré	Ecole municipale de musique, danse et théâtre de Rumilly	enseignement	directeur	CDD	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRI de Béziers Mediterrannée	enseignement	professeur PEA	vacataire	autres lieux d'enseignement et concerts
formation diplomante musique	inséré	Ecole municipale de Marne et Gondoire	enseignement	professeur ATEA	CDD	professeur au Conservatoire de Asnières
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Calais	enseignement	professeur PEA	CDD	associations diverses pour des concerts: concertiste
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire d'arrondissement, Paris	enseignement	Professeur PEA	titulaire	professeur Conservatoire de Villemomble
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Bayonne	enseignement	professeur PEA	titulaire	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Dijon	enseignement	Professeur PEA, écriture	titulaire	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRI de la Communauté de communes de Quercitain	enseignement	professeur PEA	titulaire	
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Toulon Provence Méditerranée	enseignement	professeur PEA	titularisation en cours	concertiste, piano, musique de chambre
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRD de Mâcon	enseignement	professeur ATEA, pianiste accompagnatuer	titulaire	professeur de formation musicale, enseignement de l'accompagnement à la danse, responsable du département création et contrebassiste dans l'orchetsre municipal de Mâcon, pianiste accompagnateur, compositeur et arrangeur
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Montpellier	enseignement	professeur ATEA	vacataire	
diplomante musique	inséré	Ecole municipale de musique de Amilly	enseignement	professeur PEA	titulaire	soliste orgue et clavecin, ensemble Musica nova
formation diplomante musique	inséré	Conservatoire CRR de Dijon	enseignement	professeur PEA	titulaire	Opella Nova, Orchestre symphonique des Jeunes de Bruxelles, Choeur des Grandes écoles COGE : chef d'orchestre et chef de chœur
formation diplomante musique	sans emploi					

Diplôme de fin d'études danse (DNSPD)						
discipline	**situation**	**employeur principal**	**grandes fonctions**	**fonctions**	**statut**	**autres emplois ou situation**
danse classique filles	inséré	Ballet de l'Opéra de Metz	interprète	danseur en ballet	CDD	
danse classique filles	inséré	Ando Danse Compagnie, Lyon	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	Focus Dance (Suède) / compagnie Filament (Nancy)
danse classique garcons	inséré	Ballet de l'Opéra de Lyon	interprète	danseur en ballet	CDD	
danse contemporaine	inséré	employeurs multiples	interprète	danseuse et chorégraphe	indépendant	
danse contemporaine	inséré	Compagnie Balades, Sylvie Giron	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	Compagnie Autremina
danse contemporaine	inséré	Compagnie Balades, Sylvie Giron	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	autres compagnies : Compagnie Mood Herve Sika, Compagnie La Sphère bleue Nans Pierson, et figuration avec agence événementiel Terranova, petit rôle au cinéma
danse contemporaine	inséré	Compagnie Osmosis	interprète	danseur en compagnie	CDD intermittent du spectacle	CCN Rillieux la Pape (Yuval Pick), Emma Martin Dance Company
danse contemporaine	reconversion					arrêt de la danse, reconversion, vendeuse Decathlon et reprise d'études licence professionnelle "ressoures documentaires" à Montpellier
danse contemporaine	inséré	Compagnie Samuel Mathieu	interprète	danseur en compagnie	CDD	

ANNEXE 3 :

PROGRAMME DES CONFERENCES ASPECTS PRATIQUES DU METIER 2012-2013

- Organiser un concert (1ère partie) : Méthodologie du projet artistique et culturel :
Constituer son équipe artistique, réaliser un dossier de présentation, constituer et entretenir un réseau professionnel
par Christiane Louis, Responsable du service d'informations musicales à la Cité de la Musique, Paris

- Intermittent du spectacle : pour qui, à quel moment, selon quels délais et procédures ?
par Christine Peyrat, Conseillère au Pôle emploi spectacle du Rhône

- Profession interprète : quels sont vos droits, quelles sont vos démarches ?
par François Lubrano, administrateur de la SPEDIDAM, société de perception et versement des droits des musiciens

- Réaliser son projet artistique : les démarches administratives
par Eric Favre, enseignant à l'ENSATT et consultant pour la société de mutualisation des démarches administratives de l'artiste « Smartfr »

- L'artiste musicien et l'agent de concert : quel est le rôle de l'agent dans le développement de la carrière du musicien
par Hélène Paillette, directrice de l'agence artistique « Les heures heureuses »

- Organiser un concert (2è partie) : Les outils de la communication :
élaborer un « kit » de communication : le cv, la biographie, la note de programme, les photos - communiquer avec la presse/ promouvoir son concert : le dossier de presse , les outils du web, la stratégie de diffusion
par Christiane Louis, Responsable du service d'informations musicales à la Cité de la Musique, Paris

. Organisation de l'enseignement de la musique en France
par Christophe Duchêne, Directeur des études musicales au CNSMD de Lyon

- La médiation du concert, enjeux et outils pour les musiciens : 70 ans d'expérience avec les Jeunesses musicales de France
par Anne Torrent, Directrice artistique des JMF

- L'organisation de la culture en France : institutions, histoire, état des lieux, prospectives
par Michel Kneubühler, chargé d'enseignement à l'Université Lumière-Lyon 2, co-animateur de la collection Politiques culturelles et territoires (éditions La Passe du vent)

- Comprendre les enjeux et les mécanismes de la politique culturelle des Régions et de la Région Rhône-Alpes en particulier
par Isabelle Chardonnier, Directrice de la Culture à la Région Rhône-Alpes

- Communiquer sur le web
Panorama des espaces web personnels pour les musiciens : enjeux et techniques
Les réseaux sociaux, entrer en contact avec son public, entretenir ses relations
Blog et site internet : objectifs et outils pratiques

Newsletter : création et bonne pratique d'envoi
par Gaëlle Delahaye, Agence Opus 87

- La Formation à l'enseignement de la musique dans les Conservatoires supérieurs
Présentation des objectifs et programmes des cycles de Formation Diplômante au Certificat d'Aptitude
par Eric Demange, Coordinateur de la FDCA au CNSMD de Lyon

Les Ateliers des APM
- Construire un cv et une bibliographie
par Christiane Louis, Responsable du service Informations musicales à la Cité de la Musique, Paris

Annexe 4 : LISTE DE MEMOIRES SOUTENUS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DIPLOMANTE AU CA de PROFESSEUR DE MUSIQUE

L'appropriation du geste musical : une approche globale.
Vers une globalisation de l'enseignement de la musique (mise en regard de la formation musicale et de l'écriture musicale)
Le Jazz vocal, quelques approches pour envisager son enseignement.
Les enjeux de la relation élève-enseignant dans le cours individuel d'instrument : de l'autre côté du miroir.
L'enseignement de la musique de chambre, une pédagogie de groupe à cultiver
« Ecrire dans le style de… » ; Enquête sur l'enseignement des styles en écriture
Tonsatzelehre et Musiktheorie : à la recherche d'un enseignement s'approchant de l'écriture à Bâle et à Fribourg
L'improvisation, un outil d'apprentissage ?
Le rôle de la culture musicale dans l'apprentissage instrumental
La rationalité rythmique et l'esprit du conservatoire
Comment renouveler la question du corps dans l'enseignement et la pratique de la musique ?
Comment penser les corps musiciens.
L'accompagnement dans tous ses états.
Histoire de musique, histoires de musiques… (étayer un projet d'enseignement par une démarche historisante)
La culture musicale, une pratique et son enseignement
De l'art d'enseigner à des enfants nouvellement arrivés en France ne maîtrisant pas la langue française
Le groupe, un outil pour apprendre
Tout ce que l'on apprend sans le savoir. De l'apprentissage

implicite en musique.
L’éducation artistique et culturelle, vers de nouvelles compétences
La musique ancienne pour la formation d’un musicien polyvalent

ANNEXE 5 Thématiques des mémoires de master soutenus en 2013

discipline	titre du mémoire
piano	L'influence des réglages de la mécanique du piano sur la perception du son et du toucher à travers l'étude de "Tangata Manu" de Marco Stroppa.
percussions	Mémoires de femmes mises en Musique : création d'un spectacle.
piano	Les estampes de Claude Debussy.
basse continue	Reconstitution d'un opéra français baroque : le ballet de la paix de François Rebel et François Francoeur.
hautbois	John Willams : Concert pour Hautbois et Orchestre. Analyse
chant M A	L'ornementation dans la polyphonie vocale de la Renaissance.
clavecin	La passacaille comme modèle d'improvisation au XVIIe.
chant	La voix au service d'un nouveau théatre : l'exemple de Luciano Berio dans les années 1960.
harpe	L'influence du programme dans le conte fantastique d'André Caplet.
violon baroque	Tension égale et cordage historique.
trombone basse	Le Disque d'Accrétion : pièce pour trombone contrebasse, contrebasson et ensemble instrumental.
clarinette	Création d'une œuvre, "Ebène-Argent" en collaboration avec un compositeur David Coubes. Comment utiliser l'EWI (Electronic Wind Instument) au sein d'une pièce contemporaine écrite ?
basson allemand	Un exemple de commande : le concertino pour basson et orchestre de M.Bitsch.
composition option electroacoustique et informatique	Se façonner un instrument électronique pour l'improvisation libre. Exemple de ma collaboration avec le percussionniste Sébastier Hervier.
percussions	Les percusssions dans la musique contemporaine de 1950 à nos jours : les défis d'une notation en constante évolution.
direction de chœurs	La polyphonie sacrée au temps de l'Age d'Or espagnol : recherches pour l'interprétation de ce répertoire.
violon	L'expression et technique du violon dans l'exécution du Tango.
acc au piano	Recherche sur la réduction d'orchestre pour un piano en comparaison avec les principes essentiels de l'orchestration.
trompette	Les résonateurs corporels et la pratique instrumentale.

flûte a bec	Les arrangements de la musique instrumentale dans la période 1680 à 1750, avec un éclairage particulier sur les adaptations pour flûte à bec.
violoncelle	L'évolution de la technique du violoncelle au travers de son enseignement, en France, en 1741 et 1806.
trompette	Début XXIéme siécle : quels publics pour quelles musiques? Vers un décloisonnement des écoutes.
cor	Le cor des Alpes - Son histoire, l'évolution de de sa facture, son utilisation dans la musique savante.
basse continue	Une recherche à propos de "Regulae concentuum Partiturae" (1699) de Georg Muffat.
tuba	Vol 714 : Création d'Arnaud Boukhitine, pour Tuba ,Violon, Piano et Contrebasse
chant M A	Les pièces sacrées sur cantus Firmus profane "La Belle se siet"
clarinette	Un exemple d'aphorisme musical : les Quatres op.5 d'Alban Berg.
violoncelle	La seconde moitié du XVIIIe siècle : une première perspective.
acc au piano	L'accompagnement du Lied. La langue allemande et le piano dans le Lied.
hautbois	Etude comparative du hautbois et la voix sur le plan physiologique.
culture musicale	L'identité politique et culturelle de Lyon : un contexte favorable à la naissance de l'opéra Nouveau ?
chant	Le Traité de l'Art du Chant de Manuel Garcia (1805-1906) comme outil pour comprendre l'interprétation vocale en France dans la première partie du XIXème siècle.
chant	Hansel et Gretel : du conte à l'opéra.
chant	Plaisir à la française : projet de récital abordant l'érotisme de la mélodie française de Debussy à nos jours.
hautbois	Suona et Nanguan (le chant courtois).
harpe	"Légende" d'Henriette Rénié, de l'œuvre virtuose pour harpe au poème symphonique.
contrebasse	Une étude de la musique chinoise à travers l'analyse de Reminiscence de Yuan-Chen Li.
acc au piano	L'écriture de Piano dans les mélodies de Claude Debussy : ariettes oubliées.
composition option instrumentale et vocale	Le geste dans les processus de création. Mise en oeuvre dans ma pièce «Gernika»
acc au piano	L'influence de la posture sur la sonorité du pianiste.

chant	Evolution physiologique et temporelle de la voix de ténor avec un interprètre pour appui.
trompette	Suyab.
chant	La place du metteur en scène à l'opéra : des origines de son apparition aux origines de ses abus, de l'Antiquité à nos jours.
Tuba	Les actions de l'Homme pour l'Humanité. Les cinq accords Toltèques.
culture musicale	Martin Matalon ou la poétique du son global … Parcours au travers de "Traces/Trames" et "Lignes de fuite".
hautbois	Les sons multiphoniques au hautbois. Zoom sur "Studie über Mehrklänge de Heinz Holliger."
basson allemand	L'évolution de la facture du basson en pays germaniques au XIXe siècle : ses conséquences sur la technique et le répertoire.
trompette	Les spécificités du Brass Band en France .
trompette baroque	La redécouverte d'un répertoire oublié : l'écriture pour trompette seule dans la musique de Giacomo Antonio Perti (1661-1756, Maestro di cappella à San Petronio de Bologne 1696-1756)
chant	Une couleur particulière dans la voix de femme, le registre grave à l'opéra, de la contralto à la mezzo soprano.
violon	L'archèterie française du violon de 1750 à 1950.
violon	Le Concert d'Ernest Chausson : dans quelle mesure et comment l'oeuvre a- t-elle subi les influences de l'époque ?
culture musicale	"L'Oiseau de feu" d'Igor Stravinsky : Analyse comparative de la morphologie du conte et de son illustration musicale.
flute	Quelles sont les conséquences de la facture Boehm sur le jeu de la flûte?
hautbois	Le jardin perdu.
violon	Barthes musicien.
écriture	Introduction et allegro de Ravel : l'aboutissement d'une double évolution ?
viole de gambe	Questionnements et réflexions sur l'interprétation des préludes pour viole seule de Demachy. Quelles libertés dans une écriture conservatrice et très codifiée ?
piano	"Goyescas" pour piano d'Enrique Granados : de la peinture à la musique.
flute	Quelle est la place du piccolo dans la musique contemporaine ? Illustration par l'approche de quatre œuvres pour piccolo solo de la deuxième moitié du XXe siècle.
violon	L'interprétation de la sonate pour violon seul de Béla Bartok.
clarinette	L'influence des américains dans la musique minimaliste.

écriture	Henri Dutilleux, la sonate pour piano, l'opus 1
contrebasse	L'illusion Musicale.
clavecin	Il transilvano
basson francais	"Explorations" de Bruno Maurice. Mise en œuvre et création d'une suite concertante pour basson
alto	De la synesthésie à la musique visuelle.
chant musique ancienne	Interpréter un récitatif : la question du parlé-chanté.
orgue	Le néo-classisisme dans la musique d'orgue française.
piano	Franz Liszt, un compositeur d'exception : réflexions sur la Sonate en si mineur.
musique de chambre	Création d'un conte musical avec choeur d'enfants.
musique de chambre	L'improvisation à plusieurs : un moyen et une fin
musique de chambre	La démarche artistique et professionnelle d'un ensemble de musique médiévale : l'Ensemble Barbaresque.

ANNEXE 6

Structures accueillantes et tutorat – formation diplômante du CA de professeur de danse

Tutorat 1	Ville T1	Stagiaires	Tutorat 2	Ville T2
Petit Wood	CRR Lille	DALZON Natalie	Pottier	CRD Nimes
Medina	CRR Toulouse	FRENOIS Anne	Schwarz	CRD Agen
Maurer	CRD Bastia	LE CORRE HEYER Emmanuelle	Schaefer	CRR Avignon
Bulteau	CRR Caen	MAURICE Anne	Thole	CRC Montrouge
Petit Wood	CRR Lille	VINCENT Valérie	Delarbre	CRR Paris
Vesque	CRR Paris	BALLESTER Marion	Rayna	CRC Nanterre
Mengual	CRR Lyon	DELABROY Cécile	Frison	CRD Villeurbanne
Carriere	CRR Lyon	MELLA Marta	St Patrice	CRR Grenoble
Fossen	CRR Avignon	HARLAY Marie-Z	Arnaud	CRD Nimes
Danton	CRR Paris	LECA Marie	Alvarez	CRR Montpellier
Mengual	CRR Lyon	MASSIAS Laure	St Patrice	CRR Grenoble
		PUIROUX Sylvie		
Baggio	CRD Montreuil	THIERRY Sébastien	Ricou	CRR Paris
Villejobert	CRR Lyon	ALVAREZ ABAD Fernando	Angelvin	Ecole Grasse
Lefresne Madieu	CRD Sarzeau	RIBOURG BERNARD Fanny	Ribes	CREPS Montpellier
Alexandre	CRR Avignon	CAREL Géraldine	Cozzolino	CRC Martigues
Ardillon	CMA et CRR Paris	DUPRE Sabrina	Isson	CRR Caen
Cozzolino	CRC Martigues	GASSEND Céline	Bataille	CRR Toulon
Ardillon	CMA CRR Paris	GAUTHIER Lyli	Lefresne Madieu	CRD Sarzeau
Alzetta	CRR	PAOLI	Outeiro Dubois	CRR Paris

Nadol	CRR Angers	ROUX AZY Valène	Angelvin	Ecole municipale Le Rove